

Vulnérabilité et exclusion des jeunes (YOVEX) en Afrique de l'Ouest : rapport de synthèse

**Rapport préparé par Wale Ismail, 'Funmi Olonisakin,
Bob Picciotto et Dave Wybrow**

À propos de ce rapport

Ce rapport présente les conclusions d'une étude sur la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes, menée en Afrique de l'Ouest. Parrainée par le Department for International Development (DFID) britannique, cette étude avait un double objectif : premièrement, stimuler la discussion sur les défis posés à la sécurité et au développement par la transition démographique actuellement en cours en Afrique de l'Ouest et deuxièmement, générer des recommandations politiques visant à réduire la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes. Des recherches ont été menées dans sept pays qui soit sortent de conflits armés, soit n'ont pas connu de guerre intra-étatique mais manifestent des caractéristiques de fragilité de l'État (Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Niger, Nigeria et Sierra Leone). Les études de cas confirment l'importance cruciale du contexte local pour comprendre la situation des jeunes, mais indiquent également des leçons communes pertinentes pour l'élaboration future des programmes de jeunesse en Afrique de l'Ouest.

Wale Ismail est chercheur associé du groupe Conflit, Sécurité et Développement (CSDG) à King's College à Londres.

Funmi Olonisakin est la directrice du groupe Conflit, Sécurité et Développement (CSDG).

Bob Picciotto est professeur invité à King's College à Londres, rattaché au groupe Conflit, Sécurité et Développement.

David Wybrow est associé au groupe Conflit, Sécurité et Développement : son travail porte sur les arts, les médias, le journalisme et la politique culturelle.

Le **groupe Conflit, Sécurité et Développement** (CSDG) est une ressource internationale majeure pour la recherche, l'analyse, la formation et les conseils experts sur les questions au croisement de la sécurité et du développement. Le CSDG a été fondé au King's College à Londres en 1999 avec l'objectif de créer des liens entre les communautés universitaires et politiques. Sa principale mission est d'approfondir la compréhension des défis du développement qui se posent aux sociétés en Afrique, en Asie et en Amérique latine et d'aider à traduire ce savoir en programmes d'action pratiques aux niveaux local, national, régional et international.

Le programme **Paix et Sécurité en Afrique** du CSDG vise à améliorer la compréhension des dynamiques des conflits et de l'insécurité sur le continent africain et à soutenir les réponses locales, nationales et régionales apportées aux défis qu'il rencontre en matière de développement et de sécurité.

Conflict, Security and Development Group
School of Social Science and Public Policy
King's College London
Strand, London
WC2R 2LS, UK

Tel: +44(0)20 7848 1984
Fax: +44(0)20 7848 2748
www.securityanddevelopment.org

CSDG Papers

N° 21 ■ Avril 2009

Vulnérabilité et exclusion des jeunes (YOVEX) en Afrique de l'Ouest : rapport de synthèse

**Rapport préparé par Wale Ismail, 'Funmi Olonisakin,
Bob Picciotto et Dave Wybrow**

Une étude parrainée par le Department for International Development britannique (DFID)

Droits d'auteurs

Cet article a été publié par le groupe Conflit, Sécurité et Développement (CSDG), King's College à Londres (www.securityanddevelopment.org).

Toute demande concernant la reproduction ou la diffusion de ce rapport doit être adressée à Wale Ismail (wale.ismail@kcl.ac.uk).

Révision : Alex Potter (fpcc@mtnloaded.co.za).

Traduction de l'anglais en français : Caroline Rolland-Diamond (crollanddiamond@gmail.com)

Conception et composition : Richard Jones (rick@studioexile.com)

Imprimé au Royaume-Uni par Russell Press Limited.

© King's College London, 2009.

Première édition : avril 2009.

Les Articles du CSDG (CSDG Papers) ont pour ambition de présenter les conclusions des recherches à applications politiques pratiques menées dans les différents domaines d'expertise du groupe Conflit, Sécurité et Développement (CSDG). Tous les articles de cette série peuvent être téléchargés sous format PDF à partir de notre site Web : www.securityanddevelopment.org

Liste des encadrés et tableaux	5
Remerciements	6
Abréviations et sigles	8
Résumé exécutif	9
Chapitre 1: L'étude YOVEX	16
1.1 Introduction	16
1.2 Phase pilote	17
1.3 Deuxième phase	19
1.4 Concept du projet	20
1.5 Nature de l'exclusion et de la vulnérabilité des jeunes	21
1.6 Méthodologie	22
1.7 Organisation du rapport	22
Chapitre 2: Jeunes et condition jeune	23
2.1 Introduction	23
2.2 Les jeunes comme tranche d'âge	25
2.3 Définitions de la jeunesse dans les politiques nationales	26
2.4 Opinions des jeunes sur la condition jeune	27
2.4.1 Différences hommes / femmes	29
2.4.2 Condition jeune rurale ou urbaine	30
2.4.3 Conceptions traditionnelles ou modernes de la condition jeune	31
2.4.4 Des jeunes plus ou moins âgés	32
2.5 Conclusions et recommandations	32
Chapitre 3: Pourquoi le contexte est-il important ?	34
3.1 Introduction	34
3.2 Enjeux de la vulnérabilité des jeunes	34
3.2.1 L'explosion de jeunesse (youth bulge)	35
3.2.2 Niveaux de richesse en ressources naturelles et de développement économique global	36
3.2.3 Gouvernance et cadre politique inadaptés	37

3.2.4	<i>Guerres civiles, conflits armés et instabilité politique</i>	37
3.2.5	<i>Urbanisation et migration rurale-urbaine</i>	38
3.3	Enjeux de l'exclusion des jeunes	39
3.3.1	<i>Nature de la politique et des systèmes électoraux</i>	40
3.3.2	<i>Limites structurelles</i>	40
Chapitre 4:	Que font les gouvernements ?	43
4.1	Introduction	43
4.2	Cadres nationaux des politiques et initiatives de jeunesse existantes : vue globale	43
4.2.1	<i>Politiques nationales et emploi</i>	45
4.2.2	<i>Politiques nationales et conflits</i>	47
4.3	Limites et faiblesses des initiatives gouvernementales existantes	48
4.3.1	<i>Cadre politique inadapté et problèmes de mise en œuvre</i>	48
4.3.2	<i>Sous-financement et manque de capacités</i>	49
4.3.3	<i>Manque de programmation législative</i>	50
4.3.4	<i>Rhétorique officielle, politisation et détournement des initiatives de jeunesse</i>	51
4.3.5	<i>Priorité accordée par les politiques officielles à la jeunesse éduquée et urbaine</i>	52
4.3.6	<i>L'emploi, une priorité sur l'éducation et la formation professionnelle</i>	52
4.3.7	<i>Priorité du travail salarié sur le développement des entreprises</i>	54
4.3.8	<i>Absence de partenariat (ou d'implication) avec des OSC et le secteur privé</i>	54
4.3.9	<i>Manque de confiance dans les programmes gouvernementaux</i>	55
4.3.10	<i>Ignorer l'exclusion</i>	56
4.4	Conclusions et recommandations	57
Chapitre 5:	Les jeunes comme solution, pas comme problème	58
5.1	Introduction	58
5.2	Comment vivent les jeunes vulnérables et exclus ?	59
5.2.1	<i>Organisations de la société civile</i>	59
5.2.2	<i>Sport et divertissement</i>	61
5.2.3	<i>Médias : modes de subsistance et d'influence</i>	62
5.2.4	<i>Des activités économiques informelles</i>	63
5.2.5	<i>Idéaux et croyances</i>	66
5.2.6	<i>Activisme politique</i>	67
5.3	Expliquer les cas isolés de violence comme une réponse à la vulnérabilité et à l'exclusion des jeunes	68
5.4	Conclusions et recommandations	69
Chapitre 6:	Que faut-il faire ?	70
6.1	Propositions clés résultant de l'étude YOVEX	70
6.2	Recommandations	72
Références	75

Encadré 2.1	Résumé du chapitre
Encadré 2.2	Définition de la jeunesse au Ghana
Encadré 2.3	Définitions de la jeunesse dans sept pays ouest-africains
Encadré 3.1	Résumé du chapitre
Encadré 3.2	Jeunesse malienne
Encadré 3.3	Contexte socioéconomique du Niger (chiffres de 2004)
Encadré 4.1	Résumé du chapitre
Encadré 4.2	Mission de la Politique nationale de la jeunesse du Nigeria
Encadré 4.3	Le Centre de développement des femmes de Lagos
Encadré 4.4	Programme de la deuxième chance de l'État de Bayelsa
Encadré 4.5	Programme national d'éradication de la pauvreté (NAPEP) et le YES
Encadré 4.6	Centres nationaux de développement de la jeunesse
Encadré 5.1	Résumé du chapitre
Tableau 4.1	Organisations qui, selon les jeunes, les aident le plus au Ghana

Remerciements

Ce rapport est le résultat d'une étude de trois ans menée par le groupe Conflit, Sécurité et Développement (CSDG) de King's College à Londres, avec le parrainage du gouvernement britannique. Cette étude a examiné les difficultés socioéconomiques, politiques et culturelles rencontrées par les jeunes dans sept pays ouest-africains : le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria et la Sierra Leone.

Outre l'équipe dédiée au projet au CSDG à Londres, des équipes de chercheurs de ces sept pays ouest-africains ont effectué les recherches nécessaires à cette étude. Ces équipes nationales comprenaient :

- Ghana : Emmanuel Sowatey, Emma Birikorang et Sabiiti Mutengesa
- Guinée : Penda Diallo et Dave Wybrow
- Liberia : Thomas Jaye et Alfred K. Tarway-Twallah
- Mali : Boubacar N'diaye
- Niger : Ousmane Ibrahim Mamam
- Nigeria : Dauda Garuba, Wale Ismail, Eka Ikpe, 'Funmi Olonisakin, Morten Hagen et Charles Alao
- Sierra Leone : Ismail Rashid, Ibrahim Abdullah et Joseph Goakia.

Au CSDG, Wale Ismail a aidé à coordonner les sept études nationales.

Plusieurs membres du personnel du gouvernement britannique ont apporté leur aide à différentes phases des recherches. Des commentaires ont été fournis, dans la phase initiale du projet, par James Fennell et Ciru Mwaura, et, ultérieurement, par Patrick Merienne et Nicola Dahrendorf, lesquels ont assisté à plusieurs ateliers. Mark White (conseiller du DFID en matière de conflits) était la personne contact pour ce projet : à ce titre, il a contribué à la planification de la phase de diffusion des résultats et a participé à plusieurs événements de diffusion.

Simon Taro, directeur du Centre de développement de la jeunesse et des sports à la CEDEAO, a fait d'importantes contributions dès le début du projet et a facilité la présentation de ses principales conclusions aux dirigeants de la CEDEAO à plusieurs moments clés du projet.

Nous sommes reconnaissants des commentaires fournis à différents stades par le Bureau consultatif du projet, en particulier Jeannette Eno, le professeur Okey Ibeanu et Dr Abubakar Momoh. Robert Picciotto, professeur invité au CSDG, a apporté des contributions inestimables

à plusieurs étapes du travail de recherche, puisqu'il a notamment dirigé les revues périodiques du projet et commenté des versions antérieures des rapports intermédiaires. Dylan Hendrickson, *senior fellow* au CSDG, s'est chargé de la tâche difficile du contrôle de la qualité, en particulier pour les différents rapports nationaux.

L'aspect multimédia de ce projet de recherche, qui comprend la présentation des conclusions générales et nationales sur DVD, a été coordonné par Dave Wybrow et revu par Mario Radinovic. L'ensemble a bénéficié des conseils de Penda Diallo et de Stella Apiafi.

Les vues exprimées dans ce rapport restent toutefois celles de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de DFID, du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de la Défense du gouvernement britannique.

— **'Funmi Olonisakin**
Directrice du CSDG

Abréviations et sigles

APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
UA	Union africaine
CJA	Charte de la Jeunesse Africaine
OCB	Organisation communautaire de base
OSC	Organisation de la société civile
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DFID	<i>Department for International Development</i>
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
ECPF	Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu national brut
NAPEP	Programme national d'éradication de la pauvreté
NDEBUMOG	Niger Delta Budget Monitoring Group (Groupe de suivi du budget du delta du Niger)
NGN	Naira nigériane
ONG	Organisation non gouvernementale
PNPJ	Programme National de Promotion de la Jeunesse
PAS	Programme d'ajustement structurel
TVET	Formation éducative technique et professionnelle (programme)
USD	Dollar des États-Unis
YES	Dispositif d'emploi des jeunes (<i>Youth Employment Scheme</i>)
YOVEX	Vulnérabilité et exclusion des jeunes (étude)
ONU	Organisation des Nations Unies

L'étude Vulnérabilité et exclusion des jeunes (YOVEX) a été parrainée par le Department for International Development (DFID) afin de (1) stimuler le débat sur le défi posé par la transition démographique actuellement à l'œuvre en Afrique de l'Ouest pour la sécurité et le développement ; et (2) produire des recommandations politiques visant à réduire la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes.

À ces fins, l'étude a examiné les difficultés socioéconomiques, politiques et culturelles des jeunes dans une sélection de pays d'Afrique de l'Ouest et évalué le degré auquel les procédures, initiatives et services actuels répondent aux besoins et aspirations des jeunes. Délibérément pragmatique, l'approche scientifique retenue pour l'étude YOYEX a mêlé des méthodes qualitatives et quantitatives, donné voix au chapitre aux jeunes eux-mêmes et permis l'élaboration d'une série de recommandations politiques pratiques.

Sept études de cas ont été menées dans une sélection de pays incluant à la fois des pays anglophones et des pays francophones, des pays en situation de sortie de conflits armés et d'autres n'ayant pas connu de guerre intra-étatique, mais dont les caractéristiques indiquent toutefois une fragilité de l'État (Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Niger, Nigeria et Sierra Leone). Ces études de cas ont confirmé l'importance critique du contexte local pour comprendre la situation de la jeunesse du pays, mais ont aussi mis en évidence des leçons communes pertinentes pour la future élaboration des programmes de jeunesse en Afrique de l'Ouest.

Premièrement, l'étude YOYEX a montré que les jeunes Africains sont résistants et pleins de ressources et que l'angoisse et la panique souvent associées aux débats politiques sur la jeunesse en Afrique sont totalement injustifiées. Les enquêtes menées dans le cadre de l'étude YOYEX dans l'ensemble des sept pays étudiés ont prouvé que des actions axées sur la jeunesse sont capables de générer de nouvelles dynamiques, d'ouvrir de nouvelles opportunités et de mobiliser les énergies et les talents éparpillés en vue de renforcer la sécurité et le développement.

Malgré la complexité indéniable des problèmes associés à la transition démographique en cours, l'étude YOYEX montre que les jeunes Africains possèdent un énorme potentiel d'énergie, d'innovation et de capacité d'adaptation. En les écoutant, des points d'entrée prometteurs pour des initiatives publiques et bénévoles ont pu être découverts. L'étude a aussi trouvé que les transformations actuelles de l'ensemble du continent africain vers une ouverture de ses économies, de ses sociétés et de ses mondes politiques ouvre également un espace dans lequel les jeunes Africains peuvent s'affirmer et participer aux décisions qui affectent leurs vies.

Deuxièmement, l'étude a souligné le fait que les programmes visant à résoudre le problème de la vulnérabilité et de l'exclusion des jeunes doivent prendre en compte la manière dont le concept de jeunes est entendu au niveau local. Tandis que les normes internationales définissent la jeunesse comme l'ensemble des personnes de 15 à 24 ans, les sociétés ouest-africaines adhèrent, quant à elles, à une définition plus large prenant en considération la situation maritale et professionnelle. Ainsi, les personnes jusqu'à 35 ans peuvent être incluses dans ce groupe. L'utilisation continue des normes internationales dans l'aide aux programmes de jeunesse a donc pour effet d'exacerber les tensions sociales et de perpétuer l'exclusion des jeunes vulnérables les plus âgés.

Troisièmement, l'étude a réaffirmé la forte corrélation qui existe entre la vulnérabilité des jeunes, le manque d'accès à l'éducation et le chômage massif des jeunes. Elle a démontré que les aspirations déçues en matière d'éducation et de formation sont des causes essentielles du chômage et du mécontentement des jeunes et que le manque d'accès à la formation scolaire et professionnelle exclut les jeunes des institutions conventionnelles et détourne leurs énergies vers des activités économiques illégitimes.

Quatrièmement, les sept études de cas ont trouvé que les obstacles structurels traditionnels continuent de limiter la participation des jeunes à la politique, inhibent leur représentation dans les processus locaux et nationaux de prise de décision et encouragent le recours par les jeunes à des moyens d'influence non orthodoxes, y compris la violence politique, la rébellion et la brutalité. Ainsi, l'attitude des jeunes vis-à-vis de la participation formelle à la politique varie selon l'environnement de gouvernance du pays. Il est toutefois remarquable qu'à l'exception du Nigeria et du Niger, les jeunes ont une vision positive de la participation politique (autrement dit, du vote). Ils sont particulièrement enclins à s'exprimer par les canaux politiques officiels dans les sociétés en post-conflit (Liberia, Sierra Leone).

Cinquièmement, les études de cas ont mis à jour la mauvaise image qu'ont l'élaboration, la planification, la programmation et la mise en œuvre des politiques par les agences d'État. Dans de trop nombreux cas, l'absence réelle de capacités et de ressources gouvernementales est aggravée par la politisation des initiatives sur la jeunesse (utilisées comme moyens de népotisme) ; un sous-financement systématique ; une corruption endémique ; et des projets-gouffres financiers sans pertinence pour les véritables besoins et aspirations des jeunes. Une nouvelle position politique reconnaissant les capacités d'action de la jeunesse africaine, saluant le caractère innovateur de leurs stratégies de survie et reconnaissant leurs contributions potentielles à la sécurité et au développement du continent doit être adoptée de toute urgence.

Sixièmement, la diversité des conditions révélées par les enquêtes YOVEX élimine toute possibilité d'approche unique pour le soutien opérationnel à fournir. C'est au contraire une assistance personnalisée qui est nécessaire pour pouvoir prendre en compte les différences marquées existant entre les jeunes. Plus particulièrement, les contraintes extrêmement fortes que connaissent les jeunes femmes, les jeunes des zones rurales et ceux privés d'éducation méritent une attention soutenue.

Septièmement, l'étude YOVEX a conclu que la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes ne se traduisent que rarement par des issues violentes si une médiation sociale est exercée par les réseaux familiaux et sociaux, les associations d'auto-assistance, les institutions religieuses,

etc. Dans l'ensemble des sept pays étudiés, les jeunes s'identifient fortement (et accordent une confiance inégalée) à une ou plusieurs institutions non-étatiques – organisations non gouvernementales (ONG), groupes religieux, organisations communautaires, etc.

Les jeunes considèrent ce type d'entreprises collectives comme des sources légitimes et efficaces de sécurité morale, socioéconomique, politique, voire physique. De manière non surprenante, de telles initiatives privées et bénévoles fournissent aux jeunes des services socioéconomiques, politiques et moraux très demandés en puisant dans un vaste réservoir d'idées, de ressources et de stratégies utiles alimenté par des sources nationales et internationales. Malheureusement, dans toute l'Afrique de l'Ouest, les initiatives et les politiques gouvernementales dont l'objectif officiel est pourtant la jeunesse, ne s'allient que trop rarement à ces initiatives, voire ne reconnaissent même pas leur existence.

Huitièmement, les sept études de cas ont examiné plusieurs domaines spécifiques de l'action publique possédant un fort potentiel pour le développement d'initiatives de jeunesse s'appuyant sur une culture florissante de la résistance, laquelle inclut l'entrepreneuriat social et l'« utilisation des talents » dans le sport, le divertissement (musique, théâtre et spectacles) ou encore de petites entreprises privées (commerce, services de livraison en moto ou scooter, clubs de location de vidéos, etc.). Un soutien efficace à ces entreprises productives permettrait en partie d'arrêter l'attrait exercé par les activités illégales (par ex. la contrebande, le vol, etc.) et redéfinirait le paysage culturel de la société en réduisant les demandes envers l'État et en encourageant l'auto-assistance et la créativité.

Sur la base de ces constats, l'étude YOVEX présente les propositions clés suivantes, point central de son analyse :

Proposition 1 : *La jeunesse en Afrique de l'Ouest doit être définie en fonction des réalités locales et pas des normes internationales.*

L'étude YOVEX a trouvé que la notion de jeunesse utilisée par les Nations Unies (en particulier son ancrage dans la tranche d'âge des 15-24 ans) est source d'exclusion. Si l'âge constitue un critère facilement vérifiable de définition de la jeunesse, il ne saurait être le seul facteur déterminant, dans la mesure où il ne prend pas en compte la situation de marginalité socioéconomique dans laquelle les Ouest-Africains luttent pour survivre.

Proposition 2 : *L'exclusion et la vulnérabilité des jeunes sont des fonctions du contexte et de la gouvernance d'un pays.*

L'étude YOVEX a trouvé que le caractère plus ou moins favorable de la gouvernance à un moment donné dans un pays est un facteur de prédiction fort du degré d'exclusion et de vulnérabilité des jeunes dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Lorsque l'absence de pouvoir socioéconomique des jeunes est liée au niveau de dotation et de sous-développement économiques du pays, les structures de gouvernance ont le potentiel d'atténuer ou d'aggraver, selon le cas, l'exclusion et la vulnérabilité des jeunes.

Proposition 3 : *Les programmes de jeunesse gouvernementaux actuels sont axés sur l'offre, non réactifs et de courte durée et ils ne ciblent pas, n'optimisent pas et ne développent pas les initiatives réussies et durables du secteur privé et du secteur bénévole.*

La majorité des initiatives conduites par le gouvernement en matière de jeunesse sont généralement non fonctionnelles, non participatives et de courte durée ou axées sur le calcul de gains politiques immédiats. Lorsqu'elles semblent refléter les besoins et aspirations des jeunes (par ex. en matière d'emploi), elles deviennent facilement politisées, ou sont désespérément inadaptées (en comparaison avec l'ampleur du problème à résoudre), et tendent à avoir un impact minime sur les jeunes eux-mêmes. Inversement, de nombreuses initiatives prises par des acteurs et des institutions non gouvernementaux, en particulier des groupes religieux et des associations de jeunes, semblent être plus réactives et efficaces pour répondre aux besoins et aspirations des jeunes. La conception de leurs programmes est moins politisée, plus participative et plus ancrée dans les pratiques et les priorités locales.

Proposition 4 : *L'exclusion et la vulnérabilité des jeunes ne conduisent pas à des issues violentes lorsque les institutions médiatrices canalisent l'énergie des jeunes dans des activités collaboratives et productives.*

Ce n'est que dans de rares cas que la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes conduisent à des comportements violents généralisés. Et même dans ces cas-là, la violence représente souvent un moyen (et non une fin en soi) par lequel le jeune cherche à instrumentaliser la violence pour créer ou défendre des privilèges socioéconomiques et politiques, et pour s'insérer dans les structures de pouvoir contrôlées par les élites. Les structures et institutions informelles disposent d'une ampleur, d'une influence et d'une pénétration immenses pour fournir et apporter des services aux jeunes. La gamme des services fournis incluent l'éducation, l'assistance financière et médicale, la localisation et la fourniture d'un emploi, ainsi que la création de structures parallèles permettant de réintégrer les structures officielles de l'État ou de rétablir des liens avec elles. En outre, l'accent mis par certaines de ces structures et constructions culturelles préexistantes sur la non-violence et la résistance réduit la perspective que l'exclusion et la vulnérabilité se traduiront par une issue violente.

Proposition 5 : *Il existe une grande variété d'opportunités permettant de libérer la capacité d'action et la créativité des jeunes Africains à surmonter leur exclusion et leur vulnérabilité (sport/musique, religion/foi, groupes armés et activités économiques informelles).*

Les jeunes possèdent une créativité et une résistance immenses leur permettant de faire face à leur exclusion et à leur vulnérabilité. Certains de ces moyens impliquent des initiatives légitimes/légales (commerce, activités économiques informelles et défense de ses propres intérêts), tandis que d'autres sont illégaux ou frisent l'illégalité (fraude Internet, contrebande transnationale, etc.). Cette créativité et cette résistance sont soulignées par la recherche et la création, par les jeunes eux-mêmes, d'opportunités et de ressources pour satisfaire leurs besoins et leurs aspirations, notamment en matière d'éducation, d'emploi et de moyens de subsistance ; pour s'occuper de leurs parents et de leurs familles élargies ; et pour se mettre eux-mêmes en position de subvenir indépendamment aux besoins de leurs propres familles à l'avenir. Les mécanismes d'adaptation des jeunes reposent souvent sur des activités hors du domaine de l'État qui facilitent généralement l'inclusion sociale et renforcent la participation des jeunes dans des activités productives.

Proposition 6 : *Plus que les conditions nationales, c'est l'environnement facilitateur local qui détermine si les énergies éparpillées des jeunes Africains sont canalisées vers des poursuites pacifiques ou violentes.*

Les caractéristiques des sociétés et les différences entre les sociétés où l'exclusion et la vulnérabilité des jeunes conduisent à des résultats violents ou non violents dépendent avant tout des dynamiques locales. Ces dynamiques incluent la capacité d'invention et de créativité, leur portée et l'espace social dont elles disposent ; les liens entre les structures informelles et les institutions et acteurs d'État / formels ; et la profondeur des services et des activités des ONG.

À la lueur de ces propositions, l'étude YOVEX fait les recommandations suivantes :

Aux gouvernements nationaux :

- Réviser ou préparer des politiques nationales de la jeunesse qui définissent des obligations réciproques pour le gouvernement et les jeunes, renouvellent les engagements et fournissent des plateformes viables de collaboration et de participation élargie entre les institutions gouvernementales et non-gouvernementales pour le développement de la jeunesse.
- Engager des acteurs non-gouvernementaux – ONG, groupes religieux et associations de jeunes – à participer à la conception et à la fourniture des services pour les jeunes.
- S'assurer que les différentes institutions gouvernementales font preuve d'un plus grand engagement à mettre en application une nouvelle politique de la jeunesse (ou une politique mise à jour) par l'élaboration de cibles à calendrier fixe (sous la forme d'**objectifs de développement de la jeunesse**) et l'allocation des ressources nécessaires.
- Adopter des mesures, des mécanismes et des normes repères pour contrôler et suivre dans quelle mesure les intérêts des jeunes sont intégrés aux priorités, politiques et programmes des ministères, services et agences clés chargés de la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse.
- Créer des plateformes nationales pour reconnaître et soutenir le développement d'un leadership organique dans la jeunesse et la participation active des jeunes à la vie civique de leurs communautés et dans la politique nationale, comme autant de forums pour l'expression, la coordination et l'organisation des différentes voix et des différents intérêts des jeunes dans le pays.
- Établir des **fonds nationaux de développement de la jeunesse** avec des contributions d'institutions étatiques et non-étatiques (institutions religieuses, ONG, groupes de jeunes, etc.).
- Éliminer les obstacles structurels qui limitent la participation et la représentation des jeunes dans la vie politique traditionnelle, en particulier dans les processus de prise de décisions (parlement, cabinet, etc.)

Aux groupes du secteur bénévole (y compris les associations de jeunes) :

- Accroître la coopération et la coordination avec les organisations du secteur bénévole impliquées dans la fourniture de services aux jeunes.

- Renforcer leurs capacités à évaluer, influencer et surveiller les responsables politiques et les institutions gouvernementales pour s'assurer de leur attention continue, la transparence et leur action en matière d'agendas nationaux de développement de la jeunesse.
- S'assurer que les programmes élaborés et mis en œuvre par les ONG nationales et internationales sont à la fois pertinents, efficaces et bénéfiques aux jeunes et s'appuient sur les capacités locales.
- Optimiser les talents et les ressources des membres et des organisations partenaires des ONG nationales dans des programmes auto-suffisants de long terme et développer leur capacité à définir des agendas indépendants plutôt qu'à se contenter de mettre en œuvre les agendas des gouvernements et des agences internationales de développement.
- Accroître la démocratie interne, la responsabilité et la transparence dans la collecte et l'utilisation des fonds et dans le traitement de toute la jeunesse, en particulier des jeunes marginalisés.
- Établir ou développer les coalitions et les interactions sous-régionales existantes afin de partager les idées et les ressources, de forger des objectifs communs et de coordonner les stratégies pour la définition d'approches et d'interventions sous-régionales permettant d'augmenter le nombre d'initiatives de niveau national en matière de développement de la jeunesse.

Au secteur privé :

- Accroître son soutien aux initiatives gouvernementales et non-gouvernementales en matière de jeunesse par un renforcement de son intervention financière et de l'alignement de ses politiques.
- Intégrer le développement de la jeunesse dans les stratégies de responsabilité sociale des entreprises.
- Approfondir et étendre les initiatives de développement des jeunes au-delà des seules jeunes éduqués et urbains.
- Développer des produits et des services spécifiques pour les jeunes.
- S'associer aux groupes gouvernementaux et aux groupes de jeunes pour développer des stratégies plus efficaces pour ramener les activités des jeunes du secteur informel dans le cadre officiel.

À la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) :

- Affiner et aligner la Politique de la jeunesse de la CEDEAO et le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (ECPF) pour qu'ils reflètent les préoccupations prioritaires des jeunes de la région.
- Faciliter les initiatives législatives qui reflètent les préoccupations prioritaires des jeunes des États membres.
- Fournir une plateforme permettant l'interaction entre les processus dirigés par l'État et les processus non gouvernementaux visant à accroître le pouvoir des jeunes sur l'ensemble de la région.

- S'associer à des partenaires et à des associations de jeunesse pour développer des programmes et des initiatives qui dépassent les frontières nationales.
- Soutenir la tenue d'une **conférence** ou d'un **festival régional Voix des jeunes** conçu pour renforcer les capacités et la connectivité des groupes de jeunes dans certains domaines d'activité et pour reconnaître et célébrer la créativité, l'innovation et la résistance des jeunes.

À DFID et aux autres agences internationales de développement :

- Utiliser une définition nuancée et souple de la jeunesse, par opposition à l'utilisation actuelle du critère des 15-24 ans des Nations Unies.
- Concevoir des programmes qui se concentrent sur certains problèmes ou groupes de jeunes sur la base d'une identification au cas par cas des initiatives prêtes à être développées.
- Encourager l'élaboration ou la mise à jour de **politiques nationales de la jeunesse**, la création de **fonds nationaux pour le développement de la jeunesse** et l'établissement de **commissions nationales de la jeunesse** comme autant de moyens de mettre en place des stratégies coordonnées de développement des pouvoirs des jeunes qui s'appuient sur les acteurs non-étatiques au lieu de se substituer à eux.
- Fournir une assistance ciblée à certains groupes et associations de jeunes afin de renforcer leur capacité en matière de renforcement des pouvoirs des jeunes en général à exprimer et à défendre leurs intérêts par la fourniture de services, le lobbying et les contacts avec de nombreux canaux d'influence différents.
- Soutenir des recherches et la collecte de données centrées sur la jeunesse qui permettent d'améliorer l'élaboration, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques aux niveaux national, régional et international.
- S'associer à des organismes régionaux, en particulier la CEDEAO, pour développer des programmes et des initiatives qui dépassent les frontières nationales.

Chapitre 1

L'étude YOVEX

1.1 Introduction

En novembre 2006, le groupe Conflit, Sécurité et Développement de King's College à Londres a lancé une étude pilote exploratoire de l'exclusion et de la vulnérabilité des jeunes dans trois pays ouest-africains (Liberia, Nigeria et Sierra Leone). Cette étude visait à mieux comprendre l'exclusion et la vulnérabilité des jeunes en Afrique de l'Ouest grâce à l'identification d'indices de l'exclusion des jeunes, au développement d'un cadre d'évaluation, à la détermination des causes et des sources de la vulnérabilité des jeunes et à la définition d'options de suivi. Cette étude reposait sur l'hypothèse de départ simple suivante : l'exclusion et la vulnérabilité constituent des défis majeurs au développement et à la sécurité.

Les enfants et les jeunes sont à la fois les victimes et les protagonistes des conflits armés : (1) sur les trois millions de décès liés aux conflits violents depuis 1990, deux millions sont ceux d'enfants ; (2) on compte environ 250 000 enfants soldats dans le monde ; et (3) une majorité des anciens combattants sont des jeunes, dont la plupart vivaient dans des conditions difficiles avant le conflit. Ainsi, dans les pays ouest-africains dévastés par les guerres, les jeunes constituent plus de 60 pour cent des combattants. À la fois victimes et auteurs d'atroces violations des droits de l'homme, ils ont la capacité de faire réussir ou échouer les efforts de renforcement de la paix.

L'Afrique de l'Ouest est un terrain particulièrement adapté à une étude de la vulnérabilité et de l'exclusion des jeunes pour une variété de raisons. Selon la Banque mondiale, l'Afrique de l'Ouest représente 31 pour cent (245 millions) des 770 millions de personnes vivant en Afrique subsaharienne. Avec des taux de croissance démographique et économique estimés respectivement à 2,2 pour cent et 2,5 pour cent, la sous-région connaît d'importants défis socioéconomiques, y compris la présence de plus de 55 pour cent de la population vivant avec moins d'1 USD par jour. Avec un taux d'analphabétisme chez les adultes à plus de 42 pour cent, une espérance de vie moyenne de 46 ans et un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 309 USD (contre 470 USD pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne), la sous-région présente une version aigüe des problèmes et des défis du développement et de la sécurité. Elle comprend des pays comptant parmi les plus pauvres au monde, notamment la Sierra Leone, le Niger et la Guinée. Depuis 1990, l'Afrique de l'Ouest a été le théâtre de multiples guerres civiles (en Sierra Leone, au Liberia, en Guinée-Bissau et en Côte d'Ivoire), de conflits étendus de faible intensité (au Nigeria, au Ghana, au Mali et au Niger), ainsi que d'une forte désobéissance civile dans des pays tels que la Guinée et le Sénégal.

Il existe toutefois d'importantes différences dans les caractéristiques et les dynamiques spécifiques des États de la sous-région, en particulier dans leur degré d'avancement en matière de transition politique. La région comprend en effet des États ayant apparemment réussi leur transition politique de régime autoritaire à régime démocratique (Mali, Ghana et Bénin), des États aux transitions politiques fracturées, bloquées ou dysfonctionnelles (Nigeria, Niger, Gambie et Togo) et des États où une véritable transition reste encore à commencer (Guinée, Burkina Faso et Guinée-Bissau). De plus, la région de la CEDEAO comprend des pays en situation de sortie de conflit armé (Côte d'Ivoire) et d'autres cherchant à consolider leur paix et leur sécurité post-conflit (Sierra Leone). Plus important encore, la sous-région est devenue un important laboratoire pour tester les anciennes approches de la construction de la paix et en inventer de nouvelles, tandis que l'instance sous-régionale (CEDEAO) est devenue l'organisation de première ligne pour l'intégration en matière de politique et de sécurité en Afrique.

Au cours des cinq dernières années, la sous-région de la CEDEAO a indéniablement enregistré une chute spectaculaire du nombre de guerres civiles et de leur intensité, en conséquence à la fois de circonstances opportunes et d'une coordination plus efficace des efforts menés aux niveaux local, sous-régional et international. Toutefois, la diminution des conflits de haute intensité ne parvient pas à masquer la persistance répandue d'affrontements sous-nationaux et de troubles politiques internes. Les États de la sous-région connaissent tous, à différents degrés, les mêmes expériences d'insurrections et de troubles sociopolitiques. La nature transversale des défis structurels qui se posent à ces États magnifie la forte interdépendance existant entre le développement et la sécurité. Ces problèmes incluent des transitions politiques difficiles pour sortir de régimes autoritaires ; des déficits de gouvernance liés à la faiblesse des structures et des pratiques démocratiques ; une performance et un développement économiques de niveau insuffisant et des contestations sur la (mauvaise) gestion des ressources naturelles ; l'incapacité de l'État et l'existence de cadres politiques inadaptés ; des changements démographiques, des opportunités socioéconomiques limitées, la migration et l'urbanisation rapide ; ainsi que l'incapacité des États à garantir la sécurité.

Dans ce contexte, la jeunesse et ses problèmes se sont imposés comme des enjeux précurseurs, des moteurs et des défis clés au croisement du développement et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Les différents cas et typologies de troubles politiques se caractérisent tous par le rôle central des jeunes comme sources et victimes de l'insécurité. Les réalités de la sous-région, qui comprend dix des 31 États africains dont on estime qu'ils connaissent une forte croissance de la part démographique de la jeunesse, et le fait que les jeunes sont cruciaux pour les défis de la sous-région en matière de développement comme de sécurité ont été parfaitement reconnus par la CEDEAO dans son Cadre de prévention des conflits (ECPF) de 2008 puisque le problème de la résolution des défis de la jeunesse y est présenté comme un enjeu clé pour la prévention des conflits.

1.2 Phase pilote

La phase pilote a permis d'affiner les outils de recherche et a réussi à donner la parole aux jeunes et aux personnes en situation d'insécurité. Des questionnaires personnalisés, élaborés

dans le respect des normes éthiques, ont été testés et utilisés par des organisations partenaires locales pour obtenir des informations de base sur les répondants, identifier leurs grandes préoccupations, décrire leur participation aux programmes de jeunesse, déterminer les influences qui ont le plus affecté leur situation et obtenir leurs opinions sur ce que devraient être les priorités de l'action publique future. Des groupes de discussion ont été organisés dans des lieux de réunion reconnus des jeunes (par exemple des écoles, certains lieux fréquentés par les jeunes dans la rue, des marchés locaux, des centres de sport, etc.) pour disposer d'un éventail large de jeunes aux caractéristiques différentes (sexe, religion, statut matrimonial, niveau d'alphabétisation et d'instruction, emplois, etc.).

Les enquêtes ont confirmé qu'en plus de l'âge, les caractéristiques sociales, matrimoniales et éducatives doivent être prises en compte dans la définition de la jeunesse si bien que la tranche d'âge qui définit les jeunes doit être étendue jusqu'à 35 ans en Afrique de l'Ouest - à la différence du plafond de 24 ans utilisé dans la norme internationale. Les enquêtes ont aussi permis d'identifier d'importantes sources d'exclusion des jeunes dans le domaine social, économique, politique et celui de la sécurité. L'importance cruciale de la pauvreté, de l'emploi, de la maladie et de l'itinérance comme sources clés de la peur et de l'inquiétude a été confirmée.

Le harcèlement par des officiers publics a été souvent mentionné comme une source d'inquiétude des jeunes, du fait des nombreuses contraintes officielles pesant sur les activités du secteur informel. En particulier, les enquêtes ont mis à jour une peur diffuse du comportement arbitraire de la police et des autres services de sécurité. Parmi les autres sources importantes d'anxiété, l'itinérance et la maladie ont été fréquemment citées. La mauvaise gouvernance, la corruption et la violence politique figuraient aussi en bonne place sur la liste des principaux sujets d'anxiété.

Dans ce contexte, la principale découverte de la phase pilote a été la créativité remarquable de la jeunesse africaine, ainsi qu'en atteste la diversité de leurs stratégies de survie pleines de ressources. Les jeunes subviennent à leurs propres besoins par un niveau relativement élevé d'emploi dans le secteur informel qui n'apparaît pas dans les statistiques officielles. L'extraordinaire influence des acteurs non-étatiques a également souligné le vaste potentiel de la culture comme amortisseur des événements traumatisants et comme moyen de changement social. De même, le rôle dominant de la radio et de la presse comme amplificateurs des inquiétudes des jeunes est apparu très important, de même que la popularité du refus de toute interaction avec les institutions et les processus dirigés par l'État chez les jeunes à l'avenir prometteur et sa conséquence inévitable : un trafic humain illégal florissant. Enfin, la prolifération des gangs armés peut être mise en relation avec la recherche de la sécurité et du respect chez les jeunes marginalisés.

Sur la base des conclusions de cette première phase, cette étude a mis en avant les principales propositions suivantes, point central de son analyse :

- Les jeunes en Afrique de l'Ouest sont définis par les réalités locales et pas par des normes internationales.
- L'exclusion et la vulnérabilité des jeunes sont des fonctions du contexte et de la gouvernance d'un pays.

- Les programmes de jeunesse gouvernementaux actuels sont axés sur l'offre, non réactifs et de courte durée et ils ne ciblent pas, n'optimisent pas et ne développent pas les initiatives réussies et durables du secteur privé et du secteur bénévole.
- L'exclusion et la vulnérabilité des jeunes ne conduisent pas à des issues violentes lorsque les institutions médiatrices canalisent l'énergie des jeunes dans des activités collaboratives et productives.
- Il existe une grande variété d'opportunités permettant de libérer la capacité d'action et la créativité des jeunes Africains à surmonter leur exclusion et leur vulnérabilité (sport/musique, religion/foi, groupes armés et activités économiques informelles).
- Plus que les conditions nationales, c'est l'environnement facilitateur local qui détermine si les énergies éparpillées des jeunes Africains sont canalisées vers des poursuites pacifiques ou violentes.

1.3 Deuxième phase

La deuxième phase de l'étude YOVEX a porté sur sept pays. L'objectif était de valider les propositions de la phase pilote et d'examiner les mécanismes d'adaptation, les ressources et les initiatives permettant aux jeunes de vivre dans un contexte où des politiques mal conçues et l'inaction des institutions officielles formelles ont accru l'exclusion et la vulnérabilité des jeunes. Les remèdes classiques (réforme de l'éducation, expansion du système de santé, développement local, etc.) nécessitant du temps pour porter leurs fruits, l'étude YOVEX s'est concentrée sur les mécanismes informels de participation des jeunes susceptibles de les aider à atténuer leur vulnérabilité et leur exclusion et d'ouvrir de nouvelles voies de leur engagement dans des programmes productifs sur le plan économique et bénéfiques sur le plan social. L'étude a ainsi observé et écouté de jeunes Africains afin de découvrir des points d'entrée prometteurs pour les initiatives publiques, privées et bénévoles. Nous sommes partis du présupposé selon lequel des actions centrées sur les jeunes pourraient créer de nouvelles dynamiques, ouvrir de nouvelles opportunités et mobiliser les énergies et les compétences dispersées en vue de la recherche de la sécurité et du développement.

La deuxième phase du projet s'est orientée autour de quatre grands thèmes :

- *L'identité de jeune*, autrement dit les facteurs qui influencent le sens du mot « jeune » et l'identité de jeune ;
- le *contexte de l'exclusion et de la vulnérabilité*, autrement dit comment, de quoi, quand et où les jeunes deviennent exclus et vulnérables ;
- les *mécanismes d'adaptation* : les ressources, acteurs, institutions et dynamiques vers lesquels les jeunes se tournent ou qui s'adaptent aux jeunes et répondent à leurs différents besoins ; et
- les *résultats*, autrement dit les différentes formes de résultats, conséquences et impacts de l'exclusion et de la vulnérabilité des jeunes.

L'étude a été menée dans les sept pays suivants :

1. le Ghana
2. la Guinée
3. le Liberia
4. le Mali
5. le Niger
6. le Nigeria
7. la Sierra Leone.

1.4 Concept du projet

Le concept de jeunes en Afrique doit être vu comme une construction sociale plutôt qu'une catégorie simplement définie par une tranche d'âge. En conséquence, l'étude YOVEX a remis en question la définition classique de la jeunesse, en particulier la définition des Nations Unies basée sur l'âge (limitée à la seule tranche des 15-24 ans) dans la mesure où celle-ci n'est pas pertinente pour les réalités sociales et les protocoles culturels existant en Afrique, où le concept de jeune accorde la priorité au statut matrimonial et professionnel au détriment des considérations chronologiques et biologiques.

Il va de soi que la chronologie joue un rôle, du fait du contenu biologique évident et de l'impact des influences et des normes culturelles extérieures. Mais l'étude YOVEX reconnaît également que, dans le contexte économique et social actuel de l'Afrique, la définition des Nations Unies est trop rigide : elle est principalement le reflet des normes et des cycles de vie qui sont devenus dominants dans les pays industrialisés en réponse à des modes de socialisation influencés par la participation politique, l'accès aux systèmes publics d'éducation et de formation, les rites sociaux, les styles de vie, le divertissement, le sport, etc.

De tels normes et protocoles ne correspondent pas aux réalités sociales et culturelles de l'Afrique actuelle. De fait, l'orientation cosmopolite du discours international sur les droits de l'homme, axé sur une succession de périodes de la vie validée au niveau officiel (par ex. concernant la Convention des droits de l'enfant), est perçue comme inopportune par les décideurs politiques africains et comme une nouvelle forme de conditionnalité. De même, les tests d'éligibilité pour les programmes d'aide internationaux basés sur des tranches d'âge sont critiqués comme autant d'outils d'exclusion sociale, puisque l'âge peut n'avoir qu'une pertinence très limitée pour le ciblage d'une aide publique dont le besoin est criant (par exemple à des anciens combattants cherchant à se réintégrer dans leurs communautés).

Ainsi, sans rejeter entièrement le concept chronologique de « jeunes », ce projet de recherche défend l'idée que la notion de jeunesse en Afrique est socialement construite et dépendante du contexte. Cela n'empêche pas de reconnaître que les jeunes en Afrique connaissent actuellement une période de transition socioéconomique et politique. Dans un contexte marqué par un système éducatif perturbé, les programmes d'ajustement structurel, l'instabilité politique, les conflits civils, la famine et la maladie (en particulier le VIH/SIDA), le passage de l'enfance à l'âge adulte peut s'interrompre et être prolongé, perturbé ou retardé pour une majorité de jeunes.

D'où la nécessité de disposer de multiples typologies capables d'expliquer les lignes mouvantes des seuils d'entrée et de sortie dans la cohorte des jeunes, les dynamiques des influences transnationales et locales sur le comportement des jeunes, les impacts variables que le patriarcat et le matriarcat peuvent avoir sur la vie des jeunes, ainsi que l'interface changeante entre jeunesse, maturité et vieillesse dans le domaine de la politique nationale et locale.

Le projet a donc choisi d'utiliser une approche socio-économique complète qui reconnaît cependant l'importance croissante des concepts chronologiques sous l'impact de la modernité. Cette approche prend en compte la transformation politique aux conséquences profondes actuellement en cours en Afrique en réponse aux aspirations populaires, au développement de la démocratie et à l'influence croissante des organisations internationales et régionales. Elle reflète l'évolution du contexte d'élaboration des politiques de jeunesse et reconnaît les nouvelles énergies libérées par la société civile émergente et le rôle que les idées et les coutumes importées jouent dans l'évolution du continent.

Cette vue éclectique du contexte et des concepts a conduit à une position sceptique en ce qui concerne les liens sensationnels fréquemment établis entre les jeunes, le crime et la délinquance, la représentation populaire des jeunes comme victimes passives et la présentation de l'explosion des jeunes dans la population comme un problème alors qu'elle peut aussi être une opportunité. L'approche intellectuelle retenue pour ce projet incarne donc une « propension à l'espoir » qui reconnaît les capacités d'action sociale des jeunes Africains, salue leurs stratégies innovantes de survie et étudie les contributions potentielles qu'ils peuvent faire au développement de l'Afrique. Cette approche s'explique par le fait que l'étude YOVEX est avant une étude *sur* la jeunesse et son rôle en Afrique, plutôt qu'une simple étude *pour* la jeunesse en tant que tranche d'âge méritant un traitement privilégié.

1.5 Nature de l'exclusion et de la vulnérabilité des jeunes

Utilisant les documents de référence sur le sujet, le projet a défini l'exclusion et la vulnérabilité des jeunes à partir d'une approche par le haut, centrée sur l'État. Par « Exclusion », on entend l'éloignement relatif des jeunes de l'épicentre des structures et des processus qui influencent leur existence individuelle et collective quotidienne (autrement dit leurs niveaux de vie). En d'autres termes, il s'agit du manque de représentation des jeunes et de leur incapacité à contribuer aux décisions et aux politiques qui déterminent leurs vies et à les influencer. « Vulnérabilité » désigne le risque relatif que les jeunes courent d'avoir un niveau de vie plus faible que la moyenne, souvent pour une longue durée, voire de manière permanente. Le terme renvoie au sentiment subjectif et/ou à un état objectif d'insécurité, ainsi qu'aux peurs et aux dangers d'un déclin du bien-être de la jeunesse.

Le cadre d'analyse choisi partait de la supposition que la vulnérabilité et l'exclusion sont davantage subjectives qu'objectives, la vulnérabilité et l'exclusion étant des phénomènes relatifs. En d'autres termes, le niveau de vie que les jeunes utilisent comme seuil pour mesurer leur situation particulière est plus correctement défini en comparaison avec d'autres individus, foyers ou groupes se trouvant soit dans leur environnement immédiat (communauté ou pays), soit à l'étranger. Ce processus de comparaison est facilité par la télévision (« l'effet MTV », Hollywood, Nollywood, etc.) et les flux planétaires d'informations sous toutes leurs formes.

Le cadre d'analyse de cette étude voit aussi l'existence d'un lien fort, mais complexe, entre la vulnérabilité des jeunes et leur exclusion. Plus précisément, il considère que la vulnérabilité des jeunes résulte de leur exclusion ou des obstacles à leur inclusion. Les exclus ont plus de probabilité de connaître des niveaux de vie peu élevés. La vulnérabilité des jeunes est donc une manifestation de l'exclusion des jeunes des processus et des structures décisionnels dans leurs sociétés. En conséquence, le cadre présente aussi bien la vulnérabilité des jeunes que leur exclusion comme des manifestations de l'absence de pouvoir des jeunes résultant de leur manque de participation et de représentation dans les processus formels.

1.6 Méthodologie

L'étude YOVEX a utilisé principalement des enquêtes qualitatives et des interprétations de situations et d'événements, sans pour autant négliger l'usage et l'importance des indicateurs quantitatifs. Trois méthodes ont servi à générer les données empiriques : des questionnaires, des entretiens approfondis et des groupes de discussion, qui ont donné la parole aux jeunes et aux personnes en situation d'insécurité. Le format, le contenu et la structure des instruments de l'enquête étaient adaptés aux dynamiques locales de chaque étude de cas. Les populations ciblées étaient sélectionnées pour refléter la diversité des caractéristiques et de l'expérience des jeunes. Ainsi, le ciblage sélectif a été pratiqué dans différentes régions pour être sûr d'avoir des jeunes ruraux et des urbains, des jeunes sachant lire et écrire et des jeunes analphabètes, des jeunes travailleurs et des chômeurs, des étudiants et des non-étudiants, des hommes et des femmes. Les recherches empiriques ont été menées en collaboration avec des organisations partenaires locales et les instruments utilisés étaient tous conçus pour obtenir des informations de base sur les répondants, identifier leurs principales préoccupations, décrire leur participation aux programmes de jeunesse, souligner les sources d'influence les plus importantes sur leurs conditions et obtenir leurs opinions concernant les priorités à donner aux futures actions publiques. Les questionnaires ont été distribués et des discussions de groupes organisées dans des lieux de rassemblement des jeunes bien connus (par ex. des écoles, des endroits fréquentés par les jeunes dans la rue, des marchés locaux, des centres sportifs, etc.) sélectionnés pour représenter, autant que possible, un vaste spectre d'attributs des jeunes (sexe, religion, lieux de vie ruraux/urbains, statut conjugal, niveaux d'alphabétisation et d'instruction, emploi, etc.)

1.7 Organisation du rapport

Le reste du présent rapport est organisé comme suit :

- Chapitre 2 : Jeunes et condition jeune
- Chapitre 3 : Pourquoi le contexte est-il important ?
- Chapitre 4 : Que font les gouvernements ?
- Chapitre 5 : Les jeunes comme solution, pas comme problème
- Chapitre 6 : Que faut-il faire ?

Chapitre 2

Jeunes et condition jeune

2.1 Introduction

Le concept de jeunes dans les pays ouest-africains subsahariens est à la fois une tranche d'âge indéterminée et un rang social d'importance considérable. Les tentatives de définition de la jeunesse à des fins de politiques publiques se heurtent à cette contradiction. L'ensemble des jeunes – par exemple, les jeunes urbains possédant une famille, un statut social, un accès aux ressources et à l'influence politique, etc. – ne peut être correctement décrit par la même expression uniforme de « jeunes ». Inversement, un grand nombre d'individus considérés comme jeunes – par exemple, les hommes célibataires de la quarantaine habitant en région rurale, sans enfants, les femmes non mariées, ou encore les cadets sans droits familiaux – ne sont souvent même pas vraiment jeunes.

La *condition jeune* – par opposition à la jeunesse – est largement comprise comme étant un statut attribué de manière variée au sein de la famille, du milieu professionnel et de la société en général pour dénoter certaines relations aux droits, aux hiérarchies sociales et aux processus décisionnels. À ce titre, elle fait souvent partie d'habitudes de népotisme et de favoritisme (et, par conséquent, de modes d'exclusion), ainsi que de mécanismes sociaux assurant la stabilité, la sécurité et la résolution des litiges (et est, par conséquent, liée, dans les périodes de crise sociale, à l'instabilité, à l'insécurité et aux conflits).

Nous avons trouvé que les différentes typologies de la condition jeune – par exemple, hommes/femmes, ruraux/urbains, modernes/traditionnels – étaient insuffisamment prises en compte par les tranches d'âge simples définies par les politiques de jeunesse nationales. Ces dernières utilisent en effet de longues périodes de jeunesse, approuvées de manière officielle, pour tenter de saisir la complexité de la condition jeune. Cette difficulté est reflétée

Encadré 2.1 : Résumé du chapitre

Ce chapitre décrit la condition jeune dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest comme une construction sociale changeante et présente les limites des définitions étroites de la jeunesse basées sur l'âge. Il rapporte les opinions des jeunes sur leur propre condition en une période d'évolution démographique, de bouleversements sociaux et de difficultés économiques. Il reconnaît l'importance de la condition jeune comme rang social lié à certains types de droits, de statut et d'avantages sociaux, ainsi que les contradictions et les difficultés que cela pose aux décideurs politiques comme aux jeunes eux-mêmes. Il souligne les différences existant entre les jeunes des deux sexes, l'opposition rural-urbain, l'émergence de nouvelles subcultures de la jeunesse hybrides et la place des hommes plus âgés dans la catégorie de jeunes. Il se clôt sur des recommandations simples appelant à recentrer les politiques de jeunesse pour qu'elles bénéficient globalement à tous les jeunes Africains.

dans l'échec des politiques à pleinement s'occuper des jeunes défavorisés, en particulier ceux officiellement considérés comme trop jeunes ou trop vieux ; ceux exclus des réseaux sociaux bénéficiaires et par conséquent hors d'atteinte des politiques et des pratiques reposant uniquement sur l'âge ; ou encore ceux qui quittent la condition jeune (telle que définie ci-dessus) pour mener des activités commerciales autonomes, saisir des opportunités de gagne-pain informelles ou entrer dans la délinquance.

Globalement, nous avons trouvé que les politiques nationales de la jeunesse étaient prises entre, d'une part, des présupposés libéraux-démocratiques d'égalité devant la loi, d'égalité des chances et de libre-circulation des travailleurs et, d'autre part, les réalités des relations déterminant les avantages et les désavantages, où la condition de jeune fait partie des modes de répartition du pouvoir, des ressources et du statut.

Au-delà d'une simple préoccupation avec les limites de l'âge, l'étude YOVEX a montré qu'il existait une politique de la condition jeune qui est elle-même, par définition, source d'exclusion, mais qui joue un rôle clair dans la stabilité sociale, tout en devenant aussi un point d'ignition lorsque les voies acceptées d'accès à l'âge adulte deviennent difficiles à trouver dans un contexte de croissance démographique rapide, de mauvaise gouvernance, d'urbanisation et de diminution des ressources - en particulier lorsque ces tendances coïncident avec le déclin des possibilités d'emploi et l'effondrement du système scolaire et de la fourniture des biens publics.

Dans les contextes nationaux difficiles où les jeunes constituent une majorité en pleine expansion de la population, les jeunes sont doublement exclus : tout d'abord par les perceptions traditionnelles que la société a d'eux comme n'ayant pas droit aux droits et aux privilèges de l'âge adulte, puis par l'incapacité des sociétés et des politiques de jeunesse non révisées à satisfaire leurs attentes.

Toutefois, bien que nous reconnaissons que la condition jeune est souvent surtout visible en termes de ses points de pression, nous avons constaté qu'une tendance répandue plus profonde consiste dans la manière dont les jeunes Africains étendent eux-mêmes les notions de condition jeune pour contourner les obstacles sur la route de la prospérité, compenser la rareté des biens publics, créer de nouvelles activités visant à renforcer leur propre bien-être et celui de la société et réaliser un potentiel plus élevé pour permettre le changement et l'adaptation sociales.

L'étude YOVEX a entrepris trois tâches clés concernant la nature et la signification de la jeunesse :

- premièrement, une enquête des définitions de la jeunesse utilisées dans les politiques nationales a été réalisée afin d'évaluer leur relation avec la définition de l'ONU ou celle de l'Union africaine (UA)/CEDEAO ;
- deuxièmement, une enquête a été menée auprès de jeunes dans les différents pays étudiés en vue d'analyser leurs définitions de la condition jeune et leurs présupposés en la matière ; et
- troisièmement, les liens entre les pratiques socioculturelles et la condition jeune ont été interrogés en vue d'évaluer leur convergence avec les critères basés sur l'âge et le degré

auquel les influences anciennes et nouvelles s'expriment dans l'évolution des visions nationales et internationales de la jeunesse.

Nous sommes partis de la supposition qu'interroger la définition, l'identité et la signification de la condition jeune a des conséquences sur la manière dont les politiques et les pratiques envisagent les jeunes et leurs perspectives dans des périodes de transformation sociale rapide.

Nous avons trouvé que dans toute l'Afrique de l'Ouest, la condition jeune était un agrégat composite de variables, un concept dont le sens et l'identité variait entre les différents groupes de jeunes (hommes et femmes, éduqués et sans éducation, ruraux et urbains), les variables clés étant l'âge pour les jeunes urbains et éduqués, le statut matrimonial pour les femmes et les jeunes sans éducation et les fonctions et les responsabilités sociales pour les jeunes ruraux. Dans les cas où l'âge constitue une variable importante, il correspond souvent aux définitions nationales - avec des variations considérables - plutôt qu'aux normes internationales / de l'ONU.

2.2 Les jeunes comme tranche d'âge

Selon l'ONU, est jeune tout individu âgé de 15 à 24 ans. La Banque mondiale, dans son *Rapport sur le développement dans le monde 2007 : Le développement et la prochaine génération* axé sur la jeunesse, a élargi la catégorie (qualifiée de « jeunes gens ») pour inclure les jeunes âgés de 12 à 15 ans, reflétant ainsi sa préoccupation pour la main d'œuvre potentielle disponible. Globalement, 24 ans s'est imposé comme la norme internationale pour la limite supérieure de la catégorie de jeunes.

La définition de l'ONU, tout autant que la catégorie élargie de la Banque mondiale, reflète la réalité de la jeunesse comme étape de transition entre deux sphères de la vie. La Banque mondiale affirme que « les décisions prises pendant cinq transitions de la jeunesse ont l'impact à long terme le plus fort pour la protection, le développement et le déploiement du capital humain : continuer à apprendre, commencer à apprendre, commencer à travailler, adopter un style de vie sain, créer une famille et exercer sa citoyenneté »¹.

Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne – et de l'Afrique de l'Ouest en particulier – les définitions des politiques publiques de la jeunesse sont très différentes de la norme des Nations Unies. L'Union Africaine, lors de sa conférence des Chefs d'État de 2006 à Banjul, Gambie, a officiellement adopté le premier cadre politique continental sur la jeunesse – la Charte de la jeunesse africaine (CJA) – première expression d'une perspective africaine sur la jeunesse et ses problèmes. La CJA définit les jeunes comme « tout individu âgé de 15 à 35 ans »². Elle fournit aussi une vaste plateforme normative en relation avec les droits et les obligations respectifs des jeunes et de l'État. L'initiative de la CJA a ensuite été suivie par la CEDEAO qui inclut depuis 2007 dans son Cadre de prévention des conflits les jeunes et les

1 Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2007*, 2.

2 UA, *Charte de la jeunesse africaine*, 3.

problèmes de la jeunesse dans son et son projet de Politique de jeunesse 2008, dans laquelle la définition de l'UA est réaffirmée.

2.3 Définitions de la jeunesse dans les politiques nationales

Dans les sept pays étudiés, l'étude YOVEX a constaté une même tendance à définir officiellement la jeunesse par l'âge en utilisant une limite supérieure plus élevée que les normes internationales, accompagnée d'une flexibilité concernant les clauses de la CJA et la Politique de la jeunesse de la CEDEAO pour refléter les particularités nationales. Au Ghana, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, les définitions officielles de la jeunesse respectent la caractérisation utilisée dans la CJA de tout individu âgé de 15 et 35 ans. Au Nigeria, la Politique nationale de jeunesse 2001 du pays adopte une limite supérieure similaire de 35 ans, mais a choisi pour limite inférieure 18 ans. Ce choix comme point d'entrée dans la condition jeune est conforme à l'âge minimum du droit de vote dans ce pays. Au Niger et au Mali, le terme « jeune » couvre respectivement les individus de 14 à 30 ans et de 15 à 40 ans.

Point important, le Mali et le Ghana proposent des qualifications supplémentaires aux définitions de la jeunesse basées sur l'âge. Au Ghana, est considérée jeune « toute personne qui est reconnue dans les faits comme s'identifiant avec les jeunes et engagée dans le développement des jeunes. » Au Mali, la limite supérieure de la condition jeune a été relevée pour inclure des personnes de plus de 35 ans. Le Programme national de promotion de la jeunesse (PNPJ) de 2005 a élargi la définition de la jeunesse avec des déclarations politiques concernant l'emploi, le loisir, la culture, l'éducation, la vulnérabilité sociale et les communications. Le PNPJ définit le stade de la jeunesse comme étant :

Une période de la vie située entre l'acquisition de l'autonomie psychologique et physique et la fin du processus de croissance biologique et psychologique. La jeunesse est un moment, une courte période de la vie pendant laquelle on acquiert les compétences sociales et les potentialités qui nous prépareront aux responsabilités et aux difficultés de la vie adulte.

Le PNPJ fait aussi une différence intéressante entre « jeunesse » et « jeune », et définit cette dernière catégorie comme l'ensemble des personnes âgées de 10 à 35 ans.

Considérant que la jeunesse représente une phase de transition vers l'âge adulte, la définition de l'ONU suggère une période transitoire de dix ans, tandis que le cadre de la CJA/CEDEAO parle d'une période de 20 ans pendant laquelle les jeunes effectuent cette transition en termes d'éducation, d'emploi, de citoyenneté et de relations sociales. Une majorité

Encadré 2.2 : Définition de la jeunesse au Ghana

Au Ghana, la jeunesse est définie comme l'ensemble « des jeunes hommes et des jeunes femmes âgés de 15 à 35 ans. En outre, tout individu qui est reconnu dans les faits comme s'identifiant avec les jeunes et étant engagé dans le développement de la jeunesse peut être considéré comme jeune ».

Source : Politique de la jeunesse du Ghana 1999

des pays étudiés s'alignent clairement sur la période de transition de 20 ans de la CJA/CEDEAO, avec de légères variations au Nigeria (période de 17 ans), au Mali (période de 25 ans) et au Niger (période de 16 ans).

L'existence de définitions officielles d'une condition jeune longue tient à des tentatives pour saisir les complexités de la condition jeune, ainsi que tout simplement, peut-être pour étendre le critère d'éligibilité – et l'avantage que cela est supposé apporter – à un aussi grand nombre de personnes que possible. L'étude YOVEX a également envisagé une autre explication logique à la période de transition plus longue en vigueur en Afrique de l'Ouest : le contexte socioéconomique et politique de la plupart des pays de cette région, marqués par une prise de conscience du fait que la difficulté des conditions socioéconomiques et les troubles politiques (en particulier les conflits inscrits dans la durée) empêchent le passage des jeunes à l'âge adulte. Le fait que presque tous les pays étudiés ont élaboré leurs politiques (et leurs définitions) de la jeunesse dans la période post-Guerre froide – une période associée à de graves défis socioéconomiques et politiques en Afrique de l'Ouest – en est une indication. La nécessité d'une période de transition plus longue (par rapport aux estimations de l'ONU) se manifeste le plus clairement dans les sociétés post-conflits de la Sierra Leone et du Liberia, où de longues guerres civiles (plus de dix ans) ont perturbé le système éducatif et les activités économiques, désorganisé la population de ces pays et détruit des infrastructures essentielles.

La forte augmentation de la part des jeunes dans la population et les énormes variations socioéconomiques et culturelles existant entre les jeunes, la condition jeune et les typologies de difficultés et de perte de pouvoir dans les différents pays font du choix du critère d'âge à adopter (norme des Nations Unies/internationale ou définitions locales/nationales) et de la nécessité de dépasser plus largement les définitions basées sur l'âge, des défis clés pour la définition de programmes pour la jeunesse, en particulier par les agences de développement et les ONG internationales présentes en Afrique de l'Ouest.

Encadré 2.3 : Définitions de la jeunesse dans sept pays ouest-africains

1. **Ghana** : 15 à 35 ans (période de 20 ans)
2. **Guinée** : 15 à 35 ans (période de 20 ans)
3. **Liberia** : 15 à 35 ans (période de 20 ans)
4. **Mali** : 15 à 40 ans (période de 25 ans)
5. **Niger** : 14 à 30 ans (période de 16 ans)
6. **Nigeria** : 18 à 35 ans (période de 17 ans)
7. **Sierra Leone** : 15 à 35 ans (période de 20 ans)

2.4 Opinions des jeunes sur la condition jeune

L'enquête YOVEX a révélé que les conceptions subjectives de l'âge et des sphères d'activité, nuancées par les fonctions et les attentes définies par la société, constituent des éléments essentiels de la manière dont les jeunes se perçoivent eux-mêmes jeunes ou non-jeunes. Or ces conceptions n'étaient que rarement conformes aux seules définitions officielles.

Dans l'ensemble des sept pays étudiés, entre 70 et 80 pour cent des personnes interrogées se considéraient elles-mêmes jeunes en raison de leur âge. Au Mali, par exemple, les jeunes se considèrent généralement jeunes parce que, comme ils le disent eux-mêmes : « je suis plein de vigueur », ou parce que « je peux faire un travail physique difficile », « je n'ai pas de cheveux

blancs », « j'ai moins de 45, ou 50, ans, etc. » Certains répondants supposaient aussi que leur participation à des activités de jeunes – y compris le football, la lutte ou la course à pied - et à des activités civiques attestait de leur jeunesse. Cette description de la jeunesse comme mélange de l'âge, de l'activité et d'obligations s'est retrouvée dans la plupart des groupes de jeunes, y compris les répondants ruraux et leurs pairs des villes, ceux ayant reçu une éducation et les autres, ainsi que ceux ayant un emploi et les jeunes chômeurs.

Si l'âge est toujours apparu comme un marqueur pertinent de la condition jeune, les fourchettes étaient rarement fixes ou claires, mais au contraire toujours dépendantes du contexte et nuancées par d'autres facteurs. Cette souplesse est bien expliquée par un jeune Sierra-Léonais de 31 ans :

Je suis jeune et je le ressens fortement partout où je vais. Mon âge tombe dans la fourchette stipulée par la Politique nationale de jeunesse de la Sierra Leone. . . Mais je trouve que l'âge n'est pas important. C'est ce qu'on fait qui compte. Je participe souvent à de nombreuses activités pour jeunes dans ma communauté. Je joue au football et participe à des projets de développement. . . comme de l'exercice physique ou la réparation des routes de desserte.

De manière intéressante, l'âge était davantage cité par les répondants hommes que les femmes dans leur définition de la jeunesse, tandis que les femmes évoquaient surtout le statut matrimonial, en particulier la maternité, comme un facteur essentiel d'exclusion du statut de jeune.

D'autres facteurs sont aussi apparus. Au Liberia, par exemple, 73 pour cent des répondants ont mentionné l'âge comme marqueur clé de la condition jeune, mais 20 pour cent ont évoqué les fonctions et obligations sociales, 4 pour cent le statut matrimonial et 3 pour cent l'éducation. En Sierra Leone, les répondants ont défini leur condition jeune par l'âge (68 pour cent), leurs fonctions et activités sociales (18 pour cent), l'opinion de la société (5 pour cent), la richesse (4 pour cent) et le statut matrimonial (4 pour cent). Au Ghana, 86 pour cent des personnes interrogées affirmaient être jeunes en raison de leur âge ; 4 pour cent établissaient un lien entre leur condition jeune et leur dynamisme ou leur participation à des activités de haute intensité/physiques, 3 pour cent se disaient jeunes parce qu'ils n'étaient pas encore mariés et environ 7 pour cent ne savaient pas pourquoi ils se considéraient eux-mêmes comme jeunes.

En Guinée, 80 pour cent des personnes interrogées ont déclaré que la déférence envers les adultes et les anciens (dans la prise de décision, mais aussi dans les activités quotidiennes telles que les repas ou pendant les déplacements en transport public) était un élément et un indicateur clés de la condition jeune.

Parmi les répondants ayant déclaré avoir dépassé le stade de la jeunesse, 54 pour cent ont cité leur statut matrimonial, tandis que seulement 19 pour cent ont mentionné leur âge comme explication. Point intéressant, plus de 60 pour cent des personnes ayant cité leur statut matrimonial comme dénotant soit leur jeunesse soit leur statut adulte étaient des femmes.

La condition jeune et le mode de vie jeune étaient aussi étroitement mis en relation, aussi bien chez les jeunes ruraux que leurs pairs urbains, de même que le statut familial, les liens familiaux et les mécanismes informels d'échanges ou de trocs permettant d'accéder à des emplois. Un jeune homme de Guinée a ainsi expliqué : « Nos sociétés ne sont pas structurées comme celles des blancs. Ici ce ne sont pas vos qualifications qui comptent, mais votre position dans la chaîne des relations. » Une autre personne interrogée a fondu en larmes lorsqu'il a décrit comment son dossier de demande de financement d'une petite entreprise avait été rejeté trois fois au profit de candidats plus « senior » que lui, ayant de meilleures relations.

D'autres descriptions de la condition jeune ont révélé des liens profonds avec des présupposés socioéconomiques culturels bien ancrés – mais changeants – concernant la stratification de la société masculine en ce qui concerne les femmes et, de plus en plus, une association directe avec de nouvelles formes d'autonomie associées à la modernité et aux nouvelles technologies. Quatre grands domaines de changement semblent ainsi être communs à tous les pays étudiés : les rôles sexués, l'opposition entre milieu rural et milieu urbain, l'opposition entre une conception traditionnelle ou moderne de la condition jeune et des différences en fonction de l'âge au sein même de la jeunesse. Ces quatre domaines font l'objet d'une présentation détaillée ci-dessous.

2.4.1 Différences hommes / femmes

L'étude YOVEX a constaté que les jeunes hommes et les jeunes femmes du même âge n'étaient souvent pas considérés comme étant jeunes de la même façon. Au Mali, 62 pour cent des répondants ont noté des différences dans ce qui permettait de qualifier de jeunes les hommes et les femmes. Les personnes interrogées (un échantillon composé à 67 pour cent de femmes et à 33 pour cent d'hommes) ont indiqué des perspectives sexuées de la condition jeune : les perspectives masculines soulignent le caractère central de l'âge et des niveaux d'activité/d'énergie, tandis que les perspectives féminines mettent en avant un mélange d'âge, de statut matrimonial et de fonctions sociales.

En Guinée par exemple, les répondants ont tous dit que la différence entre les jeunes hommes et les jeunes femmes était cruciale. Ils concevaient généralement cette différence comme un ensemble accepté de présupposés gommant les différences biologiques et les rôles sexués normalisés centrés sur la fonction. Les hommes étaient décrits comme vivant longtemps, favorisés, libres de voyager et d'innover, forts, etc., tandis que les femmes étaient décrites comme faibles, défavorisées, confinées à la maison et, dans un nombre surprenant de cas, vivant moins longtemps et plus susceptibles de tomber malades. Les personnes interrogées ont aussi déclaré que la jeunesse des femmes avait tendance à être plus courte que celle des hommes, les jeunes hommes jouissant de plus de liberté que les femmes. Un point commun était que les femmes assumaient la majeure partie des tâches ménagères, comme la cuisine et la lessive et, en conséquence, avaient moins de temps pour faire, par exemple, du sport ou pour participer aux activités d'une association de jeunes. Selon un répondant, « un homme est libre ; il a le temps d'approfondir ses connaissances à la différence d'une femme qui est à la maison en train de faire la lessive. Les filles sont incitées à penser qu'il n'est pas bon de donner trop de liberté aux filles par rapport aux hommes. »

Si les personnes de 30 ou 40 ans peuvent être considérées comme jeunes si elles sont célibataires et sans emploi, de nombreuses filles sont mariées à 16 ans ou dans leur petite vingtaine. Une fois mariées, elles sont considérées comme des adultes, quel que soit leur âge.

Pour les hommes, le mariage et l'emploi offrent un statut plus élevé dans la société de manière formalisée. L'homme marié est considéré comme le chef de la famille dès qu'il possède le revenu nécessaire pour subvenir aux besoins de celle-ci. Ce nouveau statut donne accès à l'homme marié à des lieux et à des espaces partagés avec les anciens et les adultes, une situation qui s'accompagne de contacts et d'informations sociales, politiques et commerciales.

Ces différences ont des conséquences pour les politiques publiques et l'élaboration de programmes, en particulier pour le développement d'initiatives et de techniques visant à cibler et à répondre aux besoins des jeunes hommes et jeunes femmes de même âge dans des contextes socioéconomiques similaires.

2.4.2 Condition jeune rurale ou urbaine

L'étude YOVEX a constaté des différences dans l'identité, la composition et la fonction de la condition jeune dans les régions rurales et urbaines d'Afrique de l'Ouest.

La condition jeune en milieu rural est fortement liée au lieu et se caractérise par des cohortes coutumières, souvent exclusivement masculines, participant à des routines ritualisées très structurées d'activité économique et sujettes à des formes strictes de contrôle social basé sur la moralité.

En contextes urbains, la condition jeune tend à être davantage définie par l'âge, le niveau d'instruction et les opportunités de subsistance, par opposition à l'adhésion à certains groupes. En tant que telle, la condition jeune urbaine revêt des dimensions masculines et féminines, est moins contrainte par un contrôle social basé sur la morale et se caractérise par une souplesse et une adaptabilité supérieures, bien que souvent controversées, dans le choix de ses activités.

Au Mali, la condition jeune rurale est largement définie par les notions de *Kamalinw* et de *Kamalina* (plus précisément de jeunes hommes) dérivées de la culture dominante Mandé. La cohorte *Kamalina* est considérée comme centrale dans cette société agraire, dont la culture est ancrée et organisée autour de regroupements par âge et de cohortes révéralant la vieillesse et célébrant la jeunesse, deux âges jouant un rôle important et interdépendant. La condition jeune implique une culture complexe de maturité graduelle marquant l'acquisition des capacités physiques, matérielles et psychologiques nécessaires pour répondre aux besoins de la famille et de la communauté immédiates, ainsi que la volonté de faire face aux situations difficiles, d'obéir et de faire preuve de déférence envers les aînés, voire de personifier certaines prédispositions et valeurs – le courage physique et moral, par exemple.

De même, au Ghana, les jeunes ruraux sont souvent identifiés à la cohorte Asafo. Groupes traditionnels de jeunes de certaines sociétés Akan, les compagnies Asafo étaient à l'époque précoloniale les groupes de guerriers de ces sociétés. L'âge n'était pas (et n'est toujours pas) le seul critère d'appartenance, puisque les chefs des compagnies Asafo sont souvent des gens bien au-delà de l'âge limite de 35 ans et ont, dans la plupart des cas, quasiment soixante ans.

Dans les contextes urbains, la présence ou l'influence de ces cohortes coutumières est souvent remplacées par des clubs et des associations de jeunes (groupes d'auto-assistance). Dans les études de cas réalisées en milieu urbain, une majorité de jeunes hommes appartenaient à des clubs sportifs (football) ou des clubs sociaux (bases de jeunes) pour jeunes, ou encore aux branches de jeunesse de mouvements religieux (église et mosquée) qui, à bien des égards, poursuivent les cultures de la condition jeune en milieu rural sous une forme hybride empreinte de modernité.

2.4.3 Conceptions traditionnelles ou modernes de la condition jeune

L'étude YOVEX a également constaté l'émergence dans le discours sur les différences entre la condition jeune en milieu rural et urbain – mais survenant dans les deux types d'espaces – de nouvelles évolutions marquant une division entre une idée ancienne (coutumière) et une idée nouvelle (moderne) de la jeunesse, la première étant liée à des notions de soumission, de conformisme et de réception passive d'ordres et d'instructions, tandis que la deuxième est associée à la consommation, à une capacité d'action et à une affirmation de soi (souvent considérées comme rebelles) actives et reposant sur une bonne connaissance des médias. Cette division reflète étroitement les différences entre jeunes ruraux et urbains et entre jeunes hommes et femmes et annonce des transformations partielles de la condition jeune dans le contexte de la mondialisation et de l'influence de l'orthodoxie néolibérale.

En Sierra Leone et au Nigeria, par exemple, la condition jeune est de plus en plus associée à l'appropriation par les jeunes de la violence, des « nouveaux médias » tels que la musique, la comédie et le divertissement, des nouvelles technologies et à la capacité de former de nouveaux réseaux sociaux et d'interagir avec l'État et la société en général selon de nouveaux termes de reconnaissance. À bien des égards, cette situation marque le développement de subcultures de jeunes au sens moderne du terme. Cela constitue une rupture marquée avec les anciennes notions de condition jeune, où l'interaction avec l'État et la société était associée à la fonction professionnelle (en particulier dans l'agriculture), à l'appartenance à des cohortes basées sur l'âge et aux liens familiaux. Dans les sociétés en post-conflit du Liberia et de la Sierra Leone, la notion contemporaine de jeune est fortement liée à la violence (comprenant notamment le statut d'ancien combattant). Au Nigeria, les nouvelles conceptions et identités de la jeunesse sont souvent liées au statut de « militant » (dans le delta du Niger) ou à l'appartenance à des milices ethniques, à des groupes d'autodéfense ou à des branches jeunesse de partis politiques. Au Niger aussi, il a été constaté qu'une majorité de jeunes des centres urbains avaient créé ou étaient membres de « Fada », autrement dit de groupes de jeunes de district informels, parfois associés à des comportements antisociaux dans les quartiers.

Cette opposition était également marquée en Guinée, bien qu'une controverse entoure les actions des « éléments antisociaux ». Il est important de remarquer que dans toutes les études de cas menées, des controverses de ce type surviennent entre les jeunes eux-mêmes, aussi bien qu'entre les générations, et que le rôle de la violence au sein des subcultures de jeunes sans pouvoir, par opposition à la brutalisation des jeunes par les conflits nationaux internes, nécessite une analyse approfondie en fonction du contexte national.

2.4.4 Des jeunes plus ou moins âgés

Nous avons constaté que l'âge était un problème au sein même de la condition jeune. Les jeunes les plus âgés sont ceux qui se trouvent dans le groupe tout en haut de la tranche d'âge des jeunes, autrement dit ceux qui ont, disons, plus de 30 ans, et se caractérisent par le fait qu'ils sont sortis du système scolaire ou qu'ils ont dépassé l'âge de la scolarisation. Les jeunes les plus jeunes appartiennent généralement à la tranche des moins de 30 ans et sont souvent encore scolarisés ou tout au moins encore en âge d'aller à l'école.

Différentes sortes de problèmes affectent ces deux catégories, les jeunes les plus vieux étant surtout concernés par l'absence d'opportunités professionnelles, tandis que les plus jeunes se préoccupent davantage de la disponibilité et du coût de l'éducation et de la formation professionnelle.

En l'absence d'emplois suffisants ou de lieux de scolarisation abordables, les jeunes les plus âgés cherchent un statut en dehors de l'âge adulte en assumant des fonctions de leaders ou de représentants des jeunes. En Sierra Leone, pays en situation de post-conflit, par exemple, des individus, surtout des hommes, continuent, même jusqu'à l'âge de 50 ans, de réclamer le statut de jeune en se proclamant être des « hommes jeunes » et ont tendance à se présenter eux-mêmes comme les dirigeants et les représentants des jeunes dans les réunions au niveau du district.

Dans certaines régions du Ghana, une nouvelle position sociale est née de cette situation. Le rôle de chef des jeunes est une fonction locale reconnue construite en partie sur le modèle des chefs traditionnels et en partie sur celui des procédures administratives municipales. Le chef des jeunes est membre de commissions sur le développement et joue le rôle de mentor pour les jeunes de la région par le biais de réunions locales, d'interactions avec eux, de la transmission de rapports, etc.

2.5 Conclusions et recommandations

Dans une certaine mesure, la condition jeune est elle-même un moyen d'exclusion puisqu'elle participe des mécanismes sociaux de distribution du pouvoir et des ressources et qu'elle constitue un moyen d'exiger des droits. Les politiques nationales de jeunesse sont donc confrontées à la contradiction suivante : optimiser le bien-être d'une population en pleine expansion possédant un pouvoir potentiel énorme d'un point de vue qui place ces jeunes dans la position de citoyens de seconde classe en attente.

Recommandation : *La tendance revendiquée par la Banque mondiale de répondre aux besoins des jeunes en général, plutôt que de considérer les jeunes comme une sous-catégorie définie, doit être imitée pour inclure dans l'agenda des programmes d'assistance les femmes et les jeunes filles, les jeunes pères et mères de famille, les jeunes montant leurs entreprises, ceux ayant quitté une zone rurale pour s'installer en ville, etc.*

La condition jeune est tout autant définie par la position sociale, l'accès à l'influence et aux ressources et par le statut familial qu'elle ne l'est par l'âge. Elle est liée à des mécanismes de privilège mais aussi d'exclusion. Les conceptions de la jeunesse simplement définies par l'âge

ne saisissent pas cette complexité et les politiques qui en découlent ne sont pas en mesure de répondre à des inégalités dommageables. Ces politiques ne parviennent donc pas à aider un grand nombre de personnes dans le besoin.

Recommandation : *Les définitions nationales uniques de la jeunesse basées sur l'âge doivent être abandonnées ou présentées de telle sorte qu'elles permettent l'identification de groupes cibles définis localement à partir d'analyses cycliques des besoins locaux.*

La condition jeune évolue. En tant que construction culturelle, elle reflète les pressions et les grandes tendances socioéconomiques à l'œuvre dans la région. Quatre points importants sont apparus :

1. l'opposition entre jeunes ruraux et jeunes urbains ;
2. la condition jeune traditionnelle par opposition à la subculture moderne de la jeunesse ;
3. les différentes contraintes pesant sur les individus plus âgés se considérant eux-mêmes jeunes ; et
4. les différences entre les sexes.

Recommandation : *la recherche doit se concentrer sur ces points clés et les politiques nationales de la jeunesse doivent étudier la pertinence d'approches ciblées sur ces thèmes et sur tout autre thème pertinent pour le contexte national.*

Les jeunes eux-mêmes cherchent à résoudre les contradictions inhérentes à la condition jeune au niveau local. La condition jeune évolue dans des directions controversées, mais le concept continue de jouer un rôle important dans la cohésion sociale - en particulier dans la mesure où les idées de respect, de courage moral et de responsabilité civique évoluent vers de nouvelles identités hybrides.

Recommandation : *Il faut faire attention à ne pas heurter les tendances culturelles organiques permettant de faire face aux pressions de la mondialisation sur les jeunes Africains. Il est rarement nécessaire d'avoir des interventions massives déterminées à sauver ou à contrôler les jeunes. La capacité de travailler intelligemment et localement aux côtés des jeunes eux-mêmes est cruciale pour ne pas heurter les activités débutantes qui dénotent de nouvelles identités positives des jeunes.*

Le rôle que la violence joue pour les jeunes peut être soit un élément transitoire apparu dans le cadre de subcultures d'affirmation de la jeunesse, soit un aspect d'une activité criminelle, soit encore un moyen pour les jeunes de s'approprier les conflits plus vastes en cours dans leur pays. Chaque cas nécessite une étude approfondie. Les politiques officielles cherchant à traiter le problème de la violence de manière isolée ou par des approches définies par l'âge ont toutes les chances de mal comprendre et de confondre les problèmes.

Recommandation : *Les politiques doivent reconnaître le leadership et l'expertise des jeunes eux-mêmes pour la compréhension des tendances locales et l'identification des moyens possibles de réduire la violence, lorsque cette dernière se produit.*

Chapitre 3

Pourquoi le contexte est-il important ?

3.1 Introduction

Ce chapitre synthétise les observations et les conclusions de l'étude YOVEX sur les caractéristiques, les tendances et les causes de la vulnérabilité et de l'exclusion des jeunes dans sept pays étudiés. S'il est clair que chaque pays présente des conditions et des dynamiques socioéconomiques, culturelles et politiques uniques, il n'est toutefois pas impossible d'établir des liens et d'identifier des similarités entre leurs conditions structurelles, leurs processus et leurs manifestations de la vulnérabilité et de l'exclusion des jeunes. L'étude YOVEX s'efforce ainsi de situer les structures, processus et expériences de la vulnérabilité et de l'exclusion des jeunes tout d'abord dans le contexte local et national, puis d'identifier des tendances transnationales. Une telle approche permet d'attirer l'attention sur la nécessité, premièrement, d'évaluer les politiques publiques et les pratiques en ce domaine afin de comprendre en quoi les difficultés des jeunes sont le produit du cadre national de gouvernance et, deuxièmement, d'adapter de manière cohérente les programmes d'intervention aux conditions locales, de se préparer à identifier les liens et les similarités sous-régionales et à y être sensibles.

Encadré 3.1 : Résumé du chapitre

Les difficultés que connaissent les jeunes dérivent de l'environnement national en matière de gouvernance, malgré les conditions préalables que constituent les niveaux de (sous) développement économique, de richesse en ressources naturelles, d'incapacité de l'État et d'explosion de la part des jeunes dans la population. Les questions les plus importantes pour la vulnérabilité des jeunes sont l'éducation et la formation, le chômage et les conflits armés. L'absence de représentation et de participation (autre que par le vote) dans les structures politiques et les institutions décisionnaires officielles en conséquence des règles définissant l'éligibilité uniquement par l'âge constitue une forme et une source majeures d'exclusion. Cela dit, ces différentes questions affectent les différentes catégories de jeunes dans des intensités et des proportions variables : les jeunes les plus âgés ont tendance à être les plus touchés par le chômage et les jeunes les plus jeunes ceux les plus affectés par les problèmes relatifs à l'éducation et à la formation.

3.2 Enjeux de la vulnérabilité des jeunes

L'étude YOVEX a constaté que les questions socioéconomiques liées au chômage, à l'éducation et à la pauvreté étaient les enjeux clés de la vulnérabilité des jeunes dans l'ensemble des pays. Cela n'est guère surprenant compte tenu du fait que ces questions ont un impact direct sur les conditions de vie, les opportunités de vie et le bien-être général des jeunes et ont régulièrement été intégrées dans les réflexions et les pratiques du développement, en particulier

dans les Objectifs du Millénaire pour le développement de 2000. Dans une majorité des enquêtes réalisées, entre 60 et 70 pour cent des personnes interrogées ont indiqué l'éducation, l'emploi et/ou la pauvreté comme facteurs déterminants de leur niveau de vie.

Au Nigeria, par exemple, l'enquête YOVEX a constaté des liens forts entre les niveaux d'instruction et les taux de chômage et de sous-emploi chez les jeunes répondants, en particulier à Kano dans le nord du Nigeria. Parmi les jeunes interrogés, ceux de Kano connaissaient les taux les plus faibles d'instruction et les taux les plus élevés de chômage et de sous-emploi. Autre point important, les jeunes (hommes et femmes) des sept études de cas nationales connaissaient largement les mêmes problèmes : une éducation perturbée et de mauvaise qualité, de faibles niveaux de formation professionnelle, de très forts taux de chômage et de sous-emploi et une forte incidence de la pauvreté. De plus, ces questions tendent à affecter les différentes catégories de jeunes dans des proportions variables : les jeunes les plus âgés sont les plus touchés par le chômage ; les jeunes les plus jeunes les plus affectés par les problèmes d'éducation et de formation. Le défi clé pour l'étude YOVEX était de comprendre le contexte (causes, caractéristiques et tendances) de cette situation et elle a, pour cela, observé et interrogé les variables socioéconomiques de la vulnérabilité des jeunes présentées ci-dessous.

3.2.1 L'explosion de jeunesse (youth bulge)

Dans les sept pays analysés, l'étude a trouvé des preuves que les jeunes (souvent selon les critères nationaux de définition) constituaient, selon les cas, entre 30 et 70 pour cent de la population totale. Cela met en avant le fait qu'environ un tiers des plus de 30 pays d'Afrique subsaharienne connaissant une explosion de leur population jeune se trouvent en Afrique de l'Ouest. Au Ghana, un pays peuplé de 20 millions d'habitants, les individus âgés de 0 à 20 ans et ceux âgés de 0 à 30 ans représentent respectivement 50 et 69 pour cent de la population totale. Au Liberia, les personnes âgées de 15 à 35 ans représentent 56 pour cent d'une population totale de 3,5 millions d'habitants. Au Nigeria, selon les chiffres du recensement national de 1991, les jeunes (individus âgés de 18 à 35 ans) représentaient 25 pour cent (22,5 millions) de la population totale (90 millions) et ce chiffre devait, selon les estimations, s'élever à 30 pour cent (28 millions) en 2000 et à au moins 34 pour cent (40 millions) en 2005. Le caractère central de la jeunesse dans ce pays est renforcé par le fait que les 15-24 ans représentent environ 37,4 pour cent des chefs de foyer. Au Mali, les jeunes (individus de 15 à 40 ans) constituent environ 70 pour cent de la population totale (14 millions) du pays. Or, ce pays ayant

Encadré 3.2 : La jeunesse au Mali

- Population de moins de 35 ans : 77,1 pour cent (estimations de juin 2005)
- Population entre 10 et 35 ans : 56,77 pour cent (2004)
- Jeunes ruraux par rapport au total des jeunes : 77 pour cent
- Jeunes urbains (y compris les diplômés du supérieur sans emploi, les travailleurs du secteur informel, les anciens employés du secteur paraétatique, les étudiants et les élèves) en pourcentage de la population urbaine totale : 80 pour cent
- Nombre d'installations éducatives et sociales construites par l'État pour la jeunesse : 72
- Nombre d'installations pour les jeunes en état de fonctionnement : 34
- Nombre d'associations de jeunes : 488 (estimations de 2005)

un taux de croissance démographique de 3 pour cent, la population jeune devrait continuer de s'accroître pour atteindre son sommet d'ici quatre ans (voir Encadré 3.2).

Compte tenu du fait que dans l'ensemble des sept pays étudiés, de nombreux signes indiquent que les jeunes représentent au moins 30 pour cent de la population adulte et totale, il n'est pas clair que cette importance soit un phénomène récent. Cette incertitude est due en partie à l'absence de données démographiques fiables depuis l'indépendance de ces pays ou, comme au Nigeria, à la politisation des précédents recensements (qui ont sapé la crédibilité et la fiabilité des données disponibles). Par conséquent, ce qui est certain est que la nature de l'explosion de la part des jeunes dans la population et ses défis connexes diffèrent selon les cas étudiés. En Sierra Leone, par exemple, très peu d'éléments donnent à penser qu'il y aurait eu une poussée inhabituelle de la part des jeunes dans la population, puisque ces derniers ont toujours représenté entre 33 et 38 pour cent de la population totale depuis l'indépendance du pays.

3.2.2 Niveaux de richesse en ressources naturelles et de développement économique global

L'étude YOVEX a trouvé des liens logiques entre la richesse en ressources et le développement socioéconomique global et, en particulier, une forte incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité des jeunes. Cela suggère que les difficultés des jeunes sont conformes au niveau d'appauvrissement socioéconomique des différentes catégories de population. Trois exemples illustrent cette tendance : la Guinée, le Mali et le Niger ont toujours compté parmi les pays les pauvres du monde. La Guinée, par exemple, malgré sa richesse en mines de bauxite et de minerai de fer, continue de souffrir de pénuries alimentaires, de malnutrition et de très forts taux d'inflation et de chômage. Sans surprise, elle était classée 160^e (sur 177 pays) sur l'Indice de développement humain et 103^e (sur 108) sur l'Indice de pauvreté humaine. Le Mali et le Niger comptent eux aussi parmi les pays les plus pauvres du monde : ils souffrent d'une sécheresse permanente, de la désertification et d'une richesse en ressources naturelles

limitée et dépendent de l'agriculture de subsistance, laquelle emploie 80 pour cent de la main-d'œuvre nationale et produit leur principal produit d'exportation (coton). Ce sont des pays semi-arides dont le RNB est de 350 USD au Mali et de 210 USD au Niger et dont respectivement 50 et 63 pour cent de la population sont considérés comme désespérément pauvres.

D'un côté, la forte incidence de la pauvreté dans ces pays est liée aux faibles niveaux de richesse en ressources naturelles ou au sous-développement. De l'autre, cette pauvreté a été amplifiée par l'échec des régimes

Encadré 3.3 : Contexte socioéconomique du Niger (chiffres de 2004)

- Population : 13,5 millions
- Taux de croissance de la population : 3,4 pour cent
- Espérance de vie à la naissance : 44,7 ans
- Taux de fertilité : 7,7 pour cent
- Taux de mortalité des moins de cinq ans pour 1 000 : 258,8
- RNB par habitant : USD 210
- PIB : 3,1 milliards USD
- Taux de croissance annuelle du PIB : 0,9 pour cent
- Inflation : 1,6 pour cent

idéologiques au pouvoir après l'indépendance : les trois pays (Guinée, Mali et Niger) ont en effet tous connu des régimes autoritaires (socialiste, militaire ou à parti unique) ayant échoué après l'indépendance (la Guinée sous Sékou Touré entre 1958 et 1983 ; le Mali sous Modibo Keita et les régimes militaires successifs entre 1960 et 1990 ; et le Niger depuis 1960). Cette situation a généré d'énormes niveaux de désintégration institutionnelle et infrastructurelle, en particulier l'absence de systèmes d'eau potable, un approvisionnement en électricité irrégulier et des systèmes de transports publics fortement désorganisés ou absents. En conséquence, les héritages du passé idéologique jouent un rôle tout aussi important que l'histoire et les réalités socioéconomiques et politiques des pays concernés.

3.2.3 Gouvernance et cadre politique inadaptés

Un autre fondement important de la vulnérabilité socioéconomique des jeunes des pays étudiés est la présence d'une gouvernance et d'un cadre politique inadaptés. Dans l'ensemble des études de cas menées, l'adoption de programmes d'ajustement structurel (PAS) à partir des années 1980 a été considéré comme un indice majeur des difficultés socioéconomiques actuelles des jeunes. L'accent mis par les PAS sur la stabilité macroéconomique et la réduction des dépenses publiques sensibles (liées aux jeunes), en particulier en matière d'éducation et dans l'emploi public, a affecté de manière disproportionnée le segment jeune de la population. L'inaccessibilité accrue des jeunes à l'éducation (en particulier au niveau post-secondaire) et à une formation professionnelle structurée du fait des frais d'inscription élevés pratiqués constitue un facteur clé dans l'affirmation par les jeunes que leurs gouvernements les ont négligés ou que personne ne se soucie d'eux. Cette situation a été citée comme une grande préoccupation dans la Sierra Leone d'avant le conflit, où les réformes radicales issues des PAS ont précipité l'effondrement du système éducatif. En conséquence, une majorité des jeunes de ce pays a grandi dans un contexte caractérisé par l'appauvrissement, l'effondrement des infrastructures et des services de l'État, un accès limité à l'éducation et aux opportunités socioéconomiques et le désespoir, autant de facteurs ayant bloqué ou retardé le passage à l'âge adulte ou l'ayant rendu extrêmement long. Au Nigeria et au Ghana, la privatisation de l'éducation a accru le coût de l'enseignement supérieur et, faute de système de bourses adapté, la plupart des jeunes de milieux pauvres ne peuvent pas payer de tels frais d'inscription. Point essentiel, les contradictions inhérentes et les impacts négatifs de PAS ont été amplifiés par la mauvaise gestion politique, en particulier sous les régimes autoritaires, par exemple le régime militaire ayant gouverné le Nigeria de 1983 à 1999 ou les régimes militaires à parti unique de la Sierra Leone (1967-1996). La leçon clé, et peut-être un défi important à cet égard, sont la mesure dans laquelle les politiques socioéconomiques (néolibérales) actuelles sont conformes au rôle et à la responsabilité de l'État dans le développement de la jeunesse.

3.2.4 Guerres civiles, conflits armés et instabilité politique

Dans les sept pays étudiés, l'étude YOVEX a observé différents niveaux de troubles politiques (ou de leurs suites) et a remarqué qu'il s'agissait d'un facteur important des difficultés

socioéconomiques des jeunes. Au Liberia et en Sierra Leone, plus de dix années de conflit armé ont détruit les principaux services/systèmes de soutien aux jeunes (par ex. l'éducation, la formation professionnelle et les relations intergénérationnelles). En outre, un grand nombre de jeunes hommes et jeunes femmes ont été gravement affectés par ces conflits à la fois comme victimes et comme acteurs de la violence. En Sierra Leone, dans le cadre du programme de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) de 2001-2002, les jeunes constituaient la majorité des plus de 72 000 combattants démobilisés, venant s'ajouter aux plus de 6 000 anciens combattants âgés de moins de 18 ans (autrement dit des enfants soldats). Au Liberia, les jeunes représentaient, de même, la majorité des plus de 103 000 combattants démobilisés. Les guerres civiles ont aussi eu pour effets de détruire les infrastructures clés liées à la jeunesse. Au Liberia, par exemple, l'économie a été totalement dévastée par une guerre civile qui a réduit le PIB par habitant au chiffre dérisoire de 151 USD, a fait passer le taux de chômage à 85 pour cent, augmenté le niveau de pauvreté de 14 à 52 pour cent, perturbé la production agricole et facilité le pillage des ressources forestières. La décennie de conflit armé a également vu la destruction des principales infrastructures portuaires, la perturbation et la destruction des installations éducatives (notamment le pillage de la bibliothèque de l'Université du Liberia), la destruction de 95 pour cent des centres de santé, ainsi que la baisse du nombre de médecins qualifiés de 400 à la fin des années 1980 à seulement 34 à la fin du conflit, tout en érodant la capacité de l'État à entretenir ou à développer les 6 pour cent du réseau routier total (10 600 km) qui sont pavés.

De plus, des pays tels que le Nigeria, le Ghana, le Mali et le Niger qui n'ont pas connu de guerre civile³ se caractérisent par des niveaux importants de volatilité politique interne et des conflits intergroupes, comme l'illustrent les crises ethno-religieuses/politiques du Nigeria (dans la région du delta du Niger et dans le nord du pays) et du nord du Ghana (Yendi et Bawku), ou encore l'insurrection touareg dans le nord du Mali et du Niger. Dans ces pays, les jeunes ont été poussés dans les conflits armés par une variété de facteurs (voir les sections 3.2.1-3.2.5), ont connu des privations considérables dans les suites du conflit armé (difficultés des jeunes en Sierra Leone et au Liberia après les conflits) ou ont connu des états de peur et d'insécurité accrus en conséquence de l'insurrection en cours (jeunes ciblés par les forces de sécurité ou vus comme synonymes de militantisme et de violence, par ex. au Nigeria). Le problème clé est ici les impacts différents, mais largement similaires, des conflits armés et des troubles politiques sur les jeunes dans les pays étudiés. Si les programmes de DDR deviennent un moyen potentiel d'intervention politique et pratique dans les situations post-conflit, il est également nécessaire de faire très attention aux jeunes impliqués dans les conflits de faible intensité, tels que ceux mentionnés plus haut.

3.2.5 Urbanisation et migration rurale-urbaine

Un autre courant sous-jacent de la vulnérabilité socioéconomique des jeunes, en particulier de ceux vivant dans les centres urbains, dans l'ensemble des pays étudiés, est l'intensité accélérée

3 La guerre civile au Nigeria a eu lieu dans les années 1970 et n'a donc pas été jugée pertinente pour cette étude.

de l'urbanisation et de l'énorme migration rurale-urbaine des jeunes. Dans des pays tels que le Mali, le Liberia, la Sierra Leone et le Niger, les changements sociopolitiques de l'après-Guerre froide et la recherche de formes alternatives de moyens de subsistance (autre que l'agriculture de subsistance) ont alimenté ces mouvements démographiques. Dans les sociétés post-conflit du Liberia et de la Sierra Leone, les mouvements de population en périodes de guerre (déplacements internes, démantèlement des familles et des communautés et participation à des groupes armés) ont amené un grand nombre de jeunes dans les centres urbains, tels que les villes et les capitales provinciales, et leur expérience des styles de vie urbains, les séductions de la « modernité » et les services disponibles sur place (même s'ils sont très limités) ont rendu leur rapatriement ou leur retour dans leurs communautés locales (rurales) moins possibles à partir de ce moment. Après la guerre du Liberia, la population de Monrovia est passée à plus de 1,5 million (contre 500 000 personnes avant la guerre) et on estime que la population jeune de Monrovia a progressé de 70 pour cent.

De même, Freetown est devenue densément peuplée dans la période d'après-guerre, comme en atteste l'actuelle crise du logement (résultant dans un surpeuplement, des conditions sanitaires déplorables et de nombreux sans abri) et l'augmentation du nombre de *street-pikin* (jeunes de la rue) et travailleurs sexuels professionnels. L'attrait centripète des centres urbains dans les sociétés post-conflit a été alimenté par une présence internationale accrue sous la forme de forces multilatérales de maintien de la paix, d'agences des médias et d'ONG locales et internationales. Les pays n'ayant pas connu de conflits comme le Mali et le Niger connaissent aussi d'énormes niveaux de migration rurale-urbaine chez les jeunes. Au Mali, le taux de migration est de 6,26 pour mille habitants, faisant de Bamako, la capitale, l'une des villes à la croissance la plus rapide d'Afrique. Une dimension supplémentaire est la manière dont la concentration croissante de jeunes migrants ruraux dans les centres urbains a réduit les opportunités socioéconomiques qu'on peut y trouver, ce qui alimente la migration transfrontalière, stimulée par le fort développement du commerce transfrontalier dans de nombreux pays ouest-africains.

3.3 Enjeux de l'exclusion des jeunes

L'étude YOVEX a constaté des niveaux variés de participation des jeunes aux processus décisionnels dans les sept pays étudiés. Concernant la participation des jeunes au processus politique, les recherches menées ont montré qu'historiquement, les jeunes jouaient un rôle central dans la stabilité et le changement politiques dans les différents cas examinés. D'un côté, les régimes autoritaires de la Guinée, du Niger et du Mali ont créé et mobilisé les jeunes (en tant que membres de milices de jeunes ou des branches jeunesse des régimes à parti unique) pour contrer les menaces, perçues ou réelles, posées par la classe de la bourgeoisie urbaine. De l'autre, les jeunes ont soit dirigé, soit fait partie de coalitions de la société civile ayant obtenu la transformation politique par le démantèlement des régimes répressifs, notamment en remplaçant les régimes militaires dans le Mali d'après 1991 et en résistant aux gouvernements militaires au Nigeria après 1990. L'étude a toutefois trouvé, dans les sept

pays étudiés, deux courants sous-jacents de l'exclusion politique des jeunes qui sont présentés ci-dessous.

3.3.1 Nature de la politique et des systèmes électoraux

L'étude YOVEX a constaté des différences marquées dans le niveau de participation et de confiance des jeunes dans la politique traditionnelle et les processus décisionnels officiels. Elle a ainsi trouvé que les jeunes des sociétés post-conflit (Liberia et Sierra Leone) et des pays semblant avoir entamé de bonne heure une transition politique authentique, tournant le dos au régime autoritaire (Mali et Ghana), affichaient des niveaux de confiance et d'intérêt pour le vote plus impressionnants que leurs pairs des pays paraissant connaître des transitions politiques longues (Nigeria, Niger et Guinée). Le cas des sociétés post-conflit est particulièrement important ici, dans la mesure où l'augmentation de l'engagement politique international et de l'intérêt des médias pour ces pays semblent permettre la libération de l'espace politique. On en trouve une nette indication dans le fait que plus de 70 pour cent des jeunes interrogés ont affirmé avoir voté aux élections précédentes, ont assuré vouloir voter aux prochaines élections, ou ont exprimé leur confiance dans le vote comme moyen d'influencer les politiques publiques par l'intermédiaire d'un changement de régime.

Inversement, dans des pays comme le Nigeria et la Guinée, l'étude YOVEX a constaté des niveaux élevés d'apathie politique chez les jeunes. Ce phénomène s'explique par un manque de confiance dans les systèmes politiques et électoraux. La confiance et la participation limitées des jeunes dans la politique traditionnelle semblent progressivement corrélées avec la participation informelle (et souvent illégale et extrajudiciaire) des jeunes à la politique par le biais de leurs rôles non définis de gros bras de partis politiques, de membres de branches jeunesse, d'agents de la sécurité des partis politiques, etc. Au Nigeria, par exemple, une catégorie de jeunes connue sous le nom de « garçons et filles du secteur » est devenue célèbre pour sa participation à des abus liés aux élections, notamment la perturbation des campagnes électorales, la dégradation d'affiches, l'intimidation d'opposants politiques, le vol des urnes et des bulletins de vote, etc. Sans surprise, l'étude YOVEX a constaté des niveaux supérieurs de violence politique dans les pays où les jeunes étaient moins enthousiastes pour la politique officielle. Cela ne met pas pour autant les pays caractérisés par une confiance élevée des jeunes dans la politique classique à l'abri de la violence ou de la brutalité politiques.

3.3.2 Limites structurelles

Malgré les différences évoquées plus haut, l'étude YOVEX a observé que pratiquement tous les pays étudiés se caractérisaient par une sévère sous-représentation ou une participation inactive des jeunes dans les institutions et processus décisionnels officiels (autres que le vote). Bien que la plupart des pays aient officiellement reconnu des conseils nationaux de la jeunesse, ces organes sont souvent consultatifs, parfois politisés et représentent rarement les intérêts des jeunes lambda, dans la mesure où ils sont très liés aux personnes au pouvoir. Une enquête sur la proportion de jeunes (selon la définition retenue dans les politiques nationales de chaque pays) parmi les législateurs, les ministres et les membres de cabinet dans les différents

pays étudiés révèle soit leur absence totale, soit leur présence minimale (ils représentent moins de 3 pour cent des législateurs).

Au Nigeria, par exemple, il n'y a pas un seul membre du Sénat (la chambre législative haute au niveau national) qui ait moins de 35 ans et la pyramide des âges des sénateurs pour la période 2003-2007 révèle que les individus âgés de 45 à 55 ans forment le groupe le plus nombreux avec 44 pour cent des 109 membres de la chambre, suivis par ceux âgés de 56 ans et plus (36 pour cent) et enfin par ceux entre 36 et 40 ans (17,2 pour cent). On note également une tendance au vieillissement au Sénat, puisque la part des sénateurs âgés de 56 ans ou plus est passée de 25 pour cent en 1999 à 36,6 pour cent en 2005 tandis que la part des 46-55 ans passait de 49 pour cent en 1999 à 44 pour cent en 2005. De plus, à la Chambre des Représentants comprenant 360 membres au total, seuls cinq députés ont moins de 35 ans (tous des hommes), tandis que les personnes âgées de 41 à 51 ans forment le groupe le plus nombreux (59 pour cent), suivis par ceux de moins de 40 ans (23 pour cent) mais dont la grande majorité est âgée de 35 à 40 ans, et par les ceux âgés de 52 ans et plus (15 pour cent). L'âge moyen à la Chambre des Représentants est de 45 ans. Cette tendance nationale se retrouve aussi au niveau régional, où la faible représentation des jeunes, même lorsqu'on utilise 35 ans comme limite supérieure de cette tranche d'âge, est évidente. À Lagos, sur les 40 législateurs de l'État, un seul a moins de 35 ans, tandis que 7 autres ont entre 36 et 40 ans. Dans l'État de Rivers dans la région du delta du Niger, sur les 32 membres de l'Assemblée législative, seuls quatre ont entre 18 et 35 ans, tandis que sept ont entre 36 et 40 ans. Même dans la Sierra Leone post-conflit et son système politique soi-disant plus ouvert, on ne comptait jusqu'en 2007 qu'un seul législateur jeune et une dizaine depuis les élections de septembre 2007.

La participation et la représentation limitées des jeunes dans les institutions et processus de prise de décisions révèlent de sérieuses contradictions structurelles et systémiques. Dans une majorité des pays étudiés, on constate différents niveaux de restrictions liées à l'âge des aspirations politiques et de la participation des jeunes aux processus décisionnaires (autre que l'âge de vote fréquent de 18 ans). Dans la Sierra Leone post-conflit, le droit de vote est à 18 ans, tandis que 21 ans et 40 ans marquent respectivement l'éligibilité pour les sièges parlementaires et la présidence. Au Nigeria, l'éligibilité pour les sièges parlementaires est fixée à 30 ans aux niveaux des États et de l'État fédéral, tandis qu'il faut 35 ans minimum pour se présenter à un poste au Sénat et 40 ans pour se présenter à la présidentielle.

L'usage actuel d'un critère basé sur l'âge pour contrôler l'accès à la prise de décisions semble souligner la perception sociale (adulte) des jeunes comme indisciplinés, irresponsables ou incapables ; confirme l'existence d'un patriarcat ou d'une gérontocratie accordant respectivement l'autorité aux hommes et aux adultes/anciens ; et met en avant la nature des relations de pouvoir intergénérationnelles dans la période postcoloniale. Au Nigeria, par exemple, la situation actuelle reflète une détérioration de la participation des jeunes au fil du temps : en 1993, en effet, 52,4 pour cent des membres de la Chambre des Représentants avaient entre 30 et 40 ans, un chiffre tombé à 46 pour cent en 1999 et 23 pour cent 2005. Dans une majorité de cas, ces critères basés sur l'âge étaient rarement présents dans la période ayant immédiatement suivi l'indépendance, ce qui souligne l'évolution des relations de pouvoir intergénérationnelles. Même lorsqu'un tel critère autorise encore l'élection de jeunes et leur

participation aux processus décisionnels, la nature de la politique (basée sur l'argent, corrompue, sujette à manipulations, etc.) et les difficultés socioéconomiques de la majorité des jeunes permettent rarement une implication significative (comme le montre l'exemple de la Sierra Leone post-conflit). Pire encore, les jeunes femmes sont encore plus touchées : par exemple, sur les dix législateurs jeunes actuels en Sierra Leone, seules trois sont des femmes, tandis qu'il n'y en a aucune parmi le groupe comparable de législateurs au Nigeria.

Chapitre 4

Que font les gouvernements ?

4.1 Introduction

Il est simpliste de supposer que la vulnérabilité socioéconomique et l'exclusion politique des jeunes sont conditionnées par la pauvreté, l'effondrement de l'État et ses capacités limitées ou que les gouvernements sont nécessairement impuissants. Les politiques nationales de jeunesse ont un rôle puissant à jouer et de nombreux États possèdent une tradition bien ancrée de travail avec la jeunesse. Toutefois, l'étude YOVEX a constaté que les politiques de jeunesse actuellement en cours dans la région étaient problématiques dans leur orientation et leur mise en application. En mettant en évidence certains manques, cette étude cherche à montrer comment les politiques gouvernementales existantes peuvent être révisées pour accroître leur pertinence et leur efficacité.

4.2 Cadres nationaux des politiques et initiatives de jeunesse existantes : vue globale

Les politiques nationales de jeunesse servent de cadre normatif dominant dans l'ensemble des pays étudiés. Elles définissent la notion de « jeunes », identifient des populations cibles, présentent les obligations du gouvernement vis-à-vis de la jeunesse, définissent des priorités d'intervention, élaborent des plans régionaux et assurent le maintien des dispositifs institutionnels.

Encadré 4.1 : Résumé du chapitre

Les niveaux de développement socioéconomique limitent les ressources disponibles et la capacité des États à répondre aux besoins des jeunes ; toutefois, les ressources et les capacités qui sont disponibles ne sont pas pleinement utilisées. Cela est dû à l'existence de cadres inadaptés et à une mauvaise mise en œuvre des politiques de jeunesse, à la nature non prioritaire des problèmes des jeunes, leur sous-financement et des approches non-participatives, ainsi qu'à l'absence de partenariats avec des acteurs non-étatiques. L'absence de programmes de promotion de l'égalité des chances, ainsi que la politisation et la confiscation des services et des ressources pour les jeunes sont d'autres explications importantes. Il existe également des problèmes de préjugés favorisant les jeunes urbains au détriment des ruraux, l'emploi au détriment de l'éducation et de la formation professionnelle et le travail salarié au détriment de la création d'entreprises. Cela dit, l'existence de politiques nationales de la jeunesse constitue un point de départ utile pour les initiatives de développement des jeunes. De plus, des initiatives plus petites et plus ciblées, visant des catégories spécifiques de jeunes, apparaissent comme des stratégies pertinentes. Le chapitre se termine par un résumé des recommandations, reflets des points essentiels développés.

Plus généralement, elles reflètent les conceptions, prévalant dans la région, de la jeunesse comme occupant une place secondaire dans la société, l'État jouant le rôle d'adulte et de donateur, et les jeunes – bien qu'ils constituent une majorité de la population en expansion constante – celui d'un sous-groupe social ayant besoin d'un contrôle, d'un leadership, d'opportunités de travail et d'un conditionnement moral et social en soutien à une identité nationale en construction.

Dans ce contexte, des préoccupations pressantes et urgentes sont apparues aux niveaux national et régional concernant la relation entre les jeunes et l'emploi (ou son absence) et la relation entre les jeunes et la violence. Cet ensemble de problèmes donne lieu à des programmes d'action tentaculaires, ambitieux et paternalistes (voir Encadré 4.2). Dans ce paradigme, les jeunes dans toute leur immense diversité sont placés dans la position marginale de bénéficiaires dysfonctionnels et impuissants d'une aide de l'État fournie par le haut comme appoint d'une normalité censée fonctionner ailleurs. De leur côté, les politiques de jeunesse et les activités parrainées par l'État qui en découlent fonctionnent en s'intégrant aux systèmes officiels existants de répartition des privilèges et de l'influence, plutôt qu'en opposition à eux. Dans certains cas, il en résulte un cycle de méfiance qui s'entretient de lui-même : les jeunes sont toujours déficients ; il n'y a jamais assez d'argent et ce qui est disponible est confisqué et mal géré ; le danger de rupture sociale est toujours présent ; la situation est celle de perdant-perdant ; et les jeunes et les institutions d'État se regardent mutuellement avec un profond scepticisme.

Les politiques de jeunesse et leur mise en application varient considérablement entre les différents pays de la région en type, degré de sophistication, dotation en ressources et efficacité. Le Nigeria, le Ghana et le Mali ont beaucoup développé leurs politiques de jeunesse et ont adopté un plan cohérent pour leurs mécanismes institutionnels. Le Nigeria, par exemple, en est maintenant à la troisième édition de sa politique de jeunesse, la première ayant été adoptée en 1983, la seconde en 1989 et la version actuelle en 2001. Le Ghana et le Mali ont respectivement mis en place une politique de la jeunesse en 1999 et 2003. En revanche, le Liberia et la Sierra Leone n'ont que récemment adopté une politique de jeunesse (tous deux après 2003). La tentative récente par ces deux pays en situation de post-conflit de développer une politique de jeunesse s'explique par leurs expériences de la guerre où ils ont vu les jeunes participer au conflit armé et indique que ces deux pays comprennent que ce type de politique est un impératif pour la construction de la paix. La toute dernière politique de jeunesse de l'histoire libérale-démocratique de la Guinée - après de nombreuses années de

Encadré 4.2 : Mission de la Politique nationale de jeunesse du Nigeria

« Cette politique a pour mission de bâtir une jeunesse optimiste, confiante en elle-même, imaginative, créative et fière de l'héritage de son pays ; une jeunesse qui représente l'espoir dans l'avenir du Nigeria ; une jeunesse qui soit disciplinée, concentrée, respectueuse de la loi et bonne citoyenne ; une jeunesse débordant d'esprit d'entreprise, d'autonomie, de coopération mutuelle, de compréhension et de respect ; ... une jeunesse qui ait fait sienne la culture de la démocratie et de la bonne gouvernance ; et une jeunesse déterminée à défendre l'idéal de l'unité nationale et du développement du pays tel qu'il est inscrit dans la Constitution de la République fédérale du Nigeria de 1999. »

Source : Politique nationale de la jeunesse 2001

travail systématique dans ce domaine sur le modèle soviétique sous Sékou Touré – n'a jamais bénéficié de financement au-delà du stade de projet et fait actuellement l'objet d'un examen.

Cela ne veut pas dire que de gros efforts, de bonnes idées et un travail solide – souvent réalisé dans un contexte très défavorable – ne caractérisent pas les tentatives bien ciblées, intelligentes et sincères de faire une différence dans la vie des jeunes Africains de la région. Malgré les différents niveaux de développement des politiques de jeunesse et malgré toutes leurs imperfections et leur sous-développement, les politiques et les infrastructures nationales fournissent des modèles utiles et des points d'appui pour les acteurs nationaux et internationaux œuvrant dans le domaine du développement de la jeunesse.

En Guinée, par exemple, les initiatives de jeunesse d'origine gouvernementale sont historiquement organisées autour des maisons des jeunes dirigées par des directeurs régionaux ayant pour mission de « transformer les jeunes en agents du développement ». Les maisons des jeunes doivent servir de lieux où les jeunes découvrent la démocratie, la citoyenneté et la bonne gouvernance et doivent apporter leur assistance aux associations de jeunes auto-crées. Malgré leur manque de financement, ces maisons locales de jeunes continuent d'employer des habitants dévoués, déterminés à travailler avec des groupes locaux engagés dans des activités économiques auto-crées. Reste du régime socialiste, ce type d'infrastructure souffrant d'un manque d'entretien chronique conserve encore une énorme capacité de fournir une aide de toutes sortes bien adaptée aux conditions locales.

D'autres politiques gouvernementales de jeunesse couvrent, avec les meilleures intentions, une gamme impressionnante de problèmes. Au Nigeria, la politique de jeunesse énumère ainsi des domaines prioritaires tels que le chômage et le sous-emploi, un système éducatif déficient, l'effondrement des valeurs familiales et la montée de l'indiscipline, l'absence d'installations sportives et récréatives, la décadence morale, le développement des sectes et le fanatisme religieux. Les groupes cibles incluent des jeunes inscrits dans des établissements d'enseignement secondaire et supérieur ; des jeunes sortis du système scolaire, chômeurs et sous-employés ; des jeunes délinquants et des adolescentes (voir Encadré 4.3 ci-dessous). En Sierra Leone, en plus de fournir une définition de la jeunesse, la politique de jeunesse est chargée de fixer les objectifs et priorités du gouvernement en matière de création d'emplois, de formation, d'information et de sensibilisation et de participation des jeunes ; de présenter le profil de la jeunesse du pays (démographie) et d'établir les droits et les responsabilités des jeunes, de l'État, des familles/parents et du secteur privé. Les priorités du gouvernement incluent des initiatives spécifiques telles que le Dispositif d'emploi des jeunes (en anglais *Youth Employment Scheme* ou YES) et le lancement d'un programme de microcrédit pour les jeunes, parrainé par l'État, dans la période post-conflit.

4.2.1 Politiques nationales et emploi

Une tendance commune aux différents gouvernements nationaux est l'importance qu'ils accordent au chômage des jeunes, comme en atteste la mise en place de dispositifs d'emploi des jeunes (YES) dans la plupart des pays étudiés. Dans les pays anglophones du Nigeria, du Ghana et de la Sierra Leone, les YES semblent intégrés au Plan d'action du Commonwealth pour la jeunesse. Il est possible que cela reflète l'influence des priorités de financement et de

l'agenda des agences et gouvernements bailleurs de fonds sur les programmations et les priorités des États en matière de jeunesse.

En Sierra Leone, le gouvernement du Parti populaire de la Sierra Leone a mis en place le YES national en 2006-2007 avec le soutien des Nations Unies. Doté d'un budget de 16,7 millions USD, le dispositif a prévu d'employer 4 800 jeunes dans des activités de travaux publics, 16 000 dans le secteur de l'agriculture et de la production alimentaire et 5 000 jeunes dans des entreprises et des activités de travail indépendant. L'objectif global du dispositif est de faire de l'emploi des jeunes un thème central du développement national en fournissant des opportunités d'emploi immédiates aux jeunes chômeurs. De telles opportunités devaient faciliter le développement d'une population jeune formée, confiante et employable, capable de contribuer au développement de la communauté et au développement national. Ce dispositif n'a toutefois été opérationnel que six mois et a été supprimé juste avant les élections de 2007 faute de financement suffisant.

Au Mali, en 2003, après la déclaration par Moussa Traoré de son intention de faire des problèmes de la jeunesse la priorité de son administration, le régime a créé l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) dans le cadre du Programme Emploi Jeunes : document-cadre (2003-2008), avec l'objectif spécifique de s'attaquer au chômage des jeunes. En 2005, il a adopté le Programme national de promotion de la jeunesse (PNPJ) comme vaste stratégie de développement / renforcement des pouvoirs des jeunes dans les domaines des loisirs, de la culture et de l'éducation, de la vulnérabilité sociale, de l'insertion, de la communication, etc.

Globalement, en matière d'initiative d'emploi des jeunes, on retrouve dans les différents pays étudiés la même tendance, chez la plupart des gouvernements nationaux, à essayer des approches sectorielles centrées sur la formation professionnelle, l'éducation et le bénévolat (voir Encadré 4.4 ci-dessous). Au Nigeria et au Ghana, par exemple, des dispositifs de service national des jeunes (mis en place dans les années 1970) et des programmes de bénévolat et de stage pour jeunes s'adressent aux diplômés du supérieur. Typique de ce qui se passe dans la région, les questions relatives aux jeunes dans ces deux pays ont été intégrées à de vastes politiques et programmes socioéconomiques, tels que les stratégies de réduction et d'éradication de la pauvreté, les projets de création de fonds spéciaux pour le développement de la jeunesse, ou encore les initiatives de formation professionnelle et de placement dans des emplois (en particulier au Ghana).

Encadré 4.3 : Le centre de développement des femmes de Lagos

Le centre a été créé en 1998 par le gouvernement de l'État de Lagos comme outil de réduction de la pauvreté. Initialement conçu pour s'adresser aux jeunes femmes, le centre a également, au cours des deux dernières années, pris en charge des jeunes hommes. Il fournit une formation professionnelle à la couture, la broderie, la fabrication de savons, la composition de textes, l'informatique, la teinture, la coiffure, la décoration intérieure, la décoration festive et la boulangerie. Il forme entre 2 000 et 2500 personnes par an dans une vaste gamme de compétences professionnelles. À l'issue de cet apprentissage, le centre aide les jeunes à monter leurs propres entreprises grâce, à l'origine, à des subventions spéciales, remplacées aujourd'hui par un dispositif de microcrédit financé par le gouvernement de l'État de Lagos. La réputation du centre s'est développée au fil des années chez les jeunes, comme en atteste le grand nombre de candidatures qu'il reçoit chaque année pour bénéficier de ses formations.

Le YES du Nigeria fait lui aussi partie du Programme national d'éradication de la pauvreté de ce pays et de sa Stratégie nationale de renforcement des pouvoirs et de développement économiques.

En Guinée, le Programme national des jeunes bénévoles (pour les jeunes âgés de 22 à 35 ans) a été conçu pour fournir aux jeunes une expérience de travail et, par le biais d'annonces d'emploi dans d'autres parties de la Guinée, pour leur permettre de découvrir d'autres régions du pays. Grâce à ce dispositif, le ministère de la Jeunesse espère que davantage de jeunes auront la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle.

Les initiatives uniques menées au niveau local sont celles qui fonctionnent souvent le mieux. Au cours de cette étude, il est apparu que nombreux programmes sectoriels s'adressant à des catégories de jeunes spécifiques constituaient des approches prometteuses de l'aide aux jeunes si tant est qu'ils bénéficient de niveaux de financement, d'efficacité et d'accessibilité suffisants (voir Encadré 4.4. ci-dessous).

Encadré 4.4 : Programme de la deuxième chance de l'État de Bayelsa (Second Chance Programme)

Le programme de la deuxième chance de l'État de Bayelsa a été créé par le gouvernement de cet État en 2007 pour offrir aux jeunes une « seconde opportunité » de remettre de l'ordre dans leurs vies grâce au contrat dit de « Triple E » (engagement, éducation et emploi). Mis en œuvre par le département Résolution des conflits et création d'emplois du ministère de la Jeunesse entre 2007 et 2010, le programme a pour objectif de créer 10 000 emplois en fournissant une formation aux TCI, à la marine, à l'aviation (formation de pilotes) et au développement de capacités locales en exploitation pétrolière et en clubs d'investissement. Le programme cherche aussi à établir des centres de développement des capacités locales en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Il vise à établir un centre pour la paix et l'arbitrage à Oloibiri, lieu de la première découverte de pétrole en quantités commerciales dans le delta du Niger. Le programme repose sur l'hypothèse selon laquelle le gouvernement n'aura à faire respecter la loi que lorsque les jeunes auront refusé ces opportunités et menacé la sécurité de l'État. Aussi louable soit-il, ce programme n'est pas exempt de défis. Ainsi, les femmes ne semblent pas profiter pleinement des différents programmes proposés.

4.2.2 Politiques nationales et conflits

La politique et le développement de la jeunesse sont devenus des questions clés du renforcement de la paix et de la prévention des conflits dans les sociétés post-conflit et les autres. Des politiques de la jeunesse ont été développées dans le Liberia et la Sierra Leone en post-conflit, tandis que le lien entre jeunesse et conflit est devenu un thème clé de l'agenda politique au Mali.

En Sierra Leone, le programme Formation éducative technique et professionnelle a été lancé pour transformer de jeunes artisans en entrepreneurs capables de faire d'importantes contributions aux communautés locales du pays. Des programmes proposés par les ONG et les organisations communautaires de base (OCB), offrant une formation élémentaire en maçonnerie, plomberie, menuiserie, coiffure, teinture « gara » et savonnerie, sont ouverts à la fois aux jeunes analphabètes et à ceux ayant reçu une éducation primaire et secondaire. Les personnes interrogées pour le compte de YOVEX à Lumley ont déclaré que deux instituts professionnels de leur région avaient « eu un impact important dans la région de

Lumley-Juba en formant des jeunes sortis du système éducatif secondaire à la coiffure, la menuiserie, la teinture gara et la savonnerie. Un grand nombre de diplômés ont maintenant monté de petites entreprises dans la région. »

Dans la véritable poudrière qu'est la région nigériane du delta du Niger, le gouvernement de l'État de Bayelsa a lancé le programme de la Deuxième chance comme initiative de renforcement de la paix, visant essentiellement à endiguer la vague de militantisme et de violence déferlant sur la jeunesse (voir Encadré 4.4).

La CEDEAO reconnaît aussi l'importance des jeunes dans son architecture émergente de prévention des conflits avec son Cadre de prévention des conflits et sa Politique de jeunesse 2008. Cette dernière recommandait le développement d'un programme régional de jeunes bénévoles et d'un programme de renforcement des pouvoirs (formation professionnelle) des jeunes de la CEDEAO, ainsi que l'organisation de jeux régionaux de la jeunesse. Il est reconnu que les politiques de jeunesse tant régionales que nationales – là où elles sont bien développées et efficaces – constituent des outils clés pour le développement et la sécurité (en particulier lorsqu'elles s'accompagnent de domaines d'action prioritaires, de groupes cibles clairement identifiés et d'une procédure cohérente d'établissement des objectifs) et un point d'appui essentiel pour les interventions des différents acteurs et agences internationaux en Afrique de l'Ouest.

4.3 Limites et faiblesses des initiatives gouvernementales existantes

Il est difficile de mesurer avec précision les réalisations, les impacts et les résultats des politiques nationales, compte tenu de l'absence de données et de procédures d'évaluation et de suivi fiables, mais l'étude YOVED a constaté de nombreux éléments qualitatifs suggérant que l'impact des politiques et des programmes gouvernementaux sur les difficultés matérielles et émotionnelles des jeunes de la région étaient limités.

Dans les exercices d'établissement de profil et de classement des institutions effectués dans les sept pays étudiés, une grande majorité des jeunes répondants ont exprimé leur manque de confiance dans la volonté du gouvernement et de ses agences (en comparaison avec des niveaux de confiance élevés dans les organisations de la société civile – OSC) de répondre à leurs besoins ou de leur offrir une véritable assistance. Les jeunes ont accusé les gouvernements d'incapacité et de négligence à leur égard. Ce jugement s'explique par des procédures d'élaboration des politiques de jeunesse reposant sur des données inadéquates, une incapacité de l'État et des ressources inadéquates, ainsi que la priorité basse accordée au développement de la jeunesse en dehors de la fourniture tardive et sporadique de programmes centrés sur les domaines problématiques du chômage et de la violence.

4.3.1 Cadre politique inadapté et problèmes de mise en œuvre

L'étude YOVED a constaté de nombreux cas de politiques et de mise en œuvre mal adaptées, avec des politiques quasi-inexistantes ou peu détaillées (Sierra Leone), inaccessibles ou inexistantes (Guinée et Niger) ou encore au stade de projet (Liberia). La politique sierra-léonaise,

par exemple, manque désespérément de précisions (puisqu'elle ne couvre que neuf pages), se contente de vagues idées générales et ne formule aucune stratégie (et ne liste même pas les anciens jeunes combattants et les enfants soldats comme constituant un groupe cible dans la Sierra Leone en situation de post-conflit). Les stratégies de coordination et de mise en œuvre en Sierra Leone et ailleurs sont généralement considérées comme inadéquates ou inefficaces. Dans l'ensemble des cas étudiés, les jeunes dans leur majorité soit ignoraient l'existence d'une politique gouvernementale de jeunesse, soit n'avaient qu'une très vague connaissance de ses principales dispositions. La plupart des jeunes gens n'étaient tout simplement pas touchés par cette politique.

4.3.2 Sous-financement et manque de capacités

L'étude YOVEX a également trouvé de multiples preuves liant l'efficacité limitée des initiatives étatiques de jeunesse à leur sous-financement chronique par les gouvernements nationaux. En Sierra Leone post-conflit, par exemple, la plupart des initiatives gouvernementales de jeunesse continuent de n'avoir qu'un impact minime en raison de l'incohérence de leur financement, en particulier la suspension brutale du Dispositif d'emploi des jeunes (YES) à la veille des élections de 2007 faute d'un financement adapté des gouvernements et agences bailleurs de fonds. En Guinée, une majorité des programmes listés dans le cadre de la politique de la jeunesse ont été soit annulés soit réduits du fait d'un manque de fonds. Seules 20 pour cent des maisons des jeunes ont bénéficié de séances de formation et de renforcement des capacités, parrainées par l'État, destinées aux jeunes leaders. Le nombre d'employés du ministère de la Jeunesse, dans le contexte des réformes économiques, est passé de 200 à dix et son budget est soumis chaque année à de nouvelles réductions. En outre, le programme national de jeunes bénévoles devant fournir une expérience professionnelle préparatoire à un emploi rémunéré doit encore être mis en place en raison de retards dans son financement.

Au lieu de bénéficier d'un financement de l'État, nous avons constaté que la plupart des initiatives de jeunesse existantes, y compris des programmes de santé et de prévention des maladies, fonctionnaient grâce à une planification et à un financement externes. De toute évidence, ces programmes financés par des sources externes restent importants et pertinents, mais ils ne reflètent que rarement les priorités locales/nationales ou les tentatives d'efforts coordonnés dans le respect des lignes directrices fournies par les politiques nationales. Pour le secrétaire-général du ministère de la Jeunesse de Guinée, la formation aux compétences requises pour l'industrie minière est devenue une priorité nationale :

L'absence de formation professionnelle dans le pays est devenue une préoccupation essentielle déterminant l'orientation de la politique de la jeunesse. Le ministère s'inquiète de ce manque de compétences depuis qu'il a découvert que des sociétés minières telles que Rio-Tinto ont des difficultés à embaucher de jeunes Guinéens faute de disposer de la main-d'œuvre qualifiée adéquate⁴.

4 Entretien avec l'équipe de chercheurs, janvier 2008.

Nous n'avons cependant trouvé aucune agence ou programme indépendant doté spécifiquement de cet agenda. L'étude a constaté que l'absence de tout lien, voire la suspicion mutuelle, entre les initiatives et les priorités gouvernementales, non-étatiques et privées se retrouvait dans tous les pays étudiés.

4.3.3 Manque de programmation législative

Depuis l'approbation en 2006 de la Charte de la Jeunesse africaine par l'UA, seuls 29 sur les 53 États membres (55 pour cent) de l'UA l'ont signée, et seulement six ont procédé à sa ratification⁵.

En Afrique de l'Ouest et parmi les sept pays étudiés, seuls deux, le Mali et le Niger, ont ratifié la CJA. La charte reste désespérément en-deçà des 15 ratifications nécessaires pour son entrée en vigueur officielle. Malgré l'explosion de jeunesse (*youth bulge*), l'existence de politiques nationales de jeunesse et les grandes annonces officielles sur la place centrale des jeunes dans le développement et la sécurité, en particulier dans les sociétés post-conflit, la plupart des pays ouest-africains, y compris le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone, n'ont pas signé ou n'ont pas ratifié la CJA. En conséquence, les politiques et programmes de jeunesse restent des décisions exécutives (par opposition à des décisions législatives), ouvertes aux manipulations, aux changements ou aux annulations arbitraires par les détenteurs du pouvoir.

L'échec à adopter la Loi sur le développement de la jeunesse au Nigeria ou encore le projet de Politique de la jeunesse au Liberia souligne ce fait. Dans toute la région, les projets sous-financés ou au fonctionnement inadapté sont souvent uniquement le reflet des priorités personnelles changeantes des élites au pouvoir tentant de maintenir ou d'avancer leur position. De nombreuses initiatives souffrent de ralentissements ou d'interruptions inexplicables de leur financement (voir Encadré 4.5). Au Nigeria, par exemple, le Centre national de développement de la jeunesse élaboré et lancé dans les années 1980 n'était toujours pas fonctionnel en mai 2008 (voir Encadré 4.6 ci-dessous).

Au Nigeria, plus de 90 pour cent des projets et des programmes planifiés – comme l'adoption de la Loi sur le développement de la jeunesse de 2001 et la création du Fonds gouvernemental de développement de la jeunesse – n'étaient toujours pas mis en place en 2008 lors du début de l'examen de la Politique nationale de la jeunesse de 2001. Des projets

Encadré 4.5 : Programme national d'éradication de la pauvreté (en anglais « National Poverty Eradication Programme » ou NAPEP) et le dispositif d'emploi des jeunes YES

Le NAPEP a été lancé par l'administration de l'ancien président Obasanjo au moment du retour du pays à un gouvernement civil en 1999 afin de résoudre le problème croissant de la pauvreté au Nigeria. Le besoin pressant d'éradiquer la pauvreté et la souffrance qu'elle continue de causer ont ensuite précipité sa restructuration et sa subdivision en cinq dispositifs, dont l'un était le YES. À elles seules, les activités du YES ont engouffré 35 milliards NGN (267,2 millions USD) en 2000 et 2001. Mais le dispositif, en particulier son financement, a été réduit à partir de 2002 par le gouvernement sans aucune explication.

5 Information exacte le 3 septembre 2008.

Encadré 4.6 : Centres nationaux de développement de la jeunesse du Nigeria

L'idée de centres nationaux de développement de la jeunesse a été conçue entre le milieu et la fin des années 1980 à la suite des émeutes de jeunes et des troubles civils ayant eu lieu à cette époque. Plusieurs éléments suggèrent que des travaux ont commencé sur différents centres, mais n'ont jamais été achevés. Le Centre national du développement de la jeunesse d'Owode-Egba, dans l'État d'Ogun, a finalement été officiellement commandé le 6 septembre 2007, après que le gouvernement d'Obasanjo eut décidé de mener à bien ce projet, tandis que des éléments suggèrent que d'autres centres n'ont jamais été terminés. Les centres peuvent accueillir 300 étudiants et 300 étudiantes, plus 30 employés. Le but est de former les jeunes à des activités tels que le remplacement de pneus, la réparation de voitures, la couture, la coiffure, etc. Le centre a été conçu pour former différentes catégories de jeunes : des jeunes des rues, des jeunes scolarisés, des area boys et des chômeurs. Les cours durent une semaine, trois semaines, douze semaines ou trois mois. Mais une visite au centre d'Owode-Egba a révélé que la formation attendait encore l'adoption du budget national par le parlement pour démarrer. Les installations sur le site sont très mal adaptées, inutilisées ou inutilisables, manquent de personnel et sont, de toute évidence, abandonnées. De plus, la plupart des jeunes interrogés ont déclaré ne pas connaître le centre ou ses programmes. Les entretiens réalisés avec des responsables des agences de jeunesse gouvernementales et non-gouvernementales révèlent seulement une très faible collaboration et intervention des institutions non-gouvernementales dans la conception et le fonctionnement du centre.

de formation d'un conseil national de développement de la jeunesse, d'autorisation d'une législation exigeant d'allouer au moins 10 du budget national au développement de la jeunesse et de création de bureaux de l'emploi et du conseil des jeunes dans chaque domaine du gouvernement local n'avaient pas non plus été mis en application. Le Nigeria disposant d'une bonne base de ressources contrairement à la majorité des pays étudiés, cette situation ne peut donc que refléter le caractère non prioritaire accordé aux problèmes de la jeunesse par le régime.

Autre exemple, le programme phare du Nigeria, le Nigerian Youth Service Scheme, a été réduit depuis sa création dans les années 1970 par l'introduction de nouvelles règles qui limitent le nombre de jeunes participants et bénéficiaires (par ex. en abaissant l'âge maximum des participants de 35 à 30 ans).

4.3.4 Rhétorique officielle, politisation et détournement des initiatives de jeunesse

L'étude YOVEX a constaté qu'au lieu d'être des priorités législatives, la plupart des initiatives gouvernementales étaient des versions édulcorées des grandes déclarations publiques, souvent marquées par une politisation intense par les personnes au pouvoir. Alors que les élites politiques et les gouvernements nationaux ne cessent d'évoquer dans leurs discours et leurs annonces officielles le rôle essentiel joué par les jeunes dans le dévelop-

pement et la sécurité, en pratique, la jeunesse et ses problèmes ont tendance à être exploités comme des moyens d'enrichissement corrompu, de distribution de récompenses pour fidélité politique (par opposition au traitement des besoins véritables des jeunes) et comme une ressource politique à mobiliser en période électorale.

La platitude des déclarations et des aspirations de la plupart des gouvernements nationaux en ce qui concerne les problèmes de la jeunesse n'a d'égal que la médiocrité des performances et l'inefficacité de la plupart des programmes gouvernementaux de jeunesse. Les initiatives de jeunesse sont un domaine d'actions désespérément inadéquates, caractérisées par un

financement inadapté, des effets de rhétorique officielle, des promesses brisées et des calculs politiques. Dans l'ensemble des sept pays étudiés, les jeunes répondants citent constamment les « relations » - le réseau complexe de relations et de recommandations informelles construites autour de liens ethniques, religieux, géographiques, politiques et familiaux – comme des conditions préalables nécessaires pour pouvoir accéder aux programmes gouvernementaux de jeunesse. De fait, la plupart des jeunes bénéficiaires de ces programmes ont tendance à être membres des partis politiques au pouvoir, ou à être recommandés par des élites politiques (ethniques, religieuses ou coutumières), ou à être des jeunes ciblés dans les périodes précédant les élections.

4.3.5 Priorité accordée par les politiques officielles à la jeunesse éduquée et urbaine

Nous avons constaté que la plupart des initiatives de jeunesse fonctionnelles et des aspects opérationnels des politiques nationales de jeunesse étaient centrés sur la jeunesse éduquée et urbaine.

Au Mali, l'abandon des jeunes – allant jusqu'à concerner des populations rurales entières dans le nord – est à la racine du soulèvement touareg et la plupart des répondants du nord du Mali ont parlé d'une absence désespérante de présence gouvernementale et de ressources dans la région. Les enjeux clés de la rébellion sont des accusations d'exclusion, de discrimination et d'un manque d'opportunités, de ressources et d'infrastructures dans le nord. On en trouve un exemple dans le financement des petites entreprises créées par des jeunes et dans l'accès aux dispositifs de micro-finance assurés par le gouvernement qui existent dans certaines villes telles que Bamako, mais sont absents dans le nord du Mali. Des jeunes du nord du Mali racontent subir des discriminations considérables et de nombreuses difficultés à Bamako (en raison de leur incapacité à parler le bambara, la langue de la capitale) dans leurs tentatives pour accéder aux services d'État pour les jeunes. Toujours au Mali, l'initiative jeunesse phare bénéficiant du plus gros financement du gouvernement, l'APEJ, sert à fournir des stages et des opportunités d'emploi uniquement aux jeunes éduqués.

De même, au Nigeria et au Ghana, les programmes de jeunesse gouvernementaux les plus populaires et les mieux financés sont les dispositifs nationaux de jeunesse et des programmes de bénévolat et d'apprentissage pour jeunes, dont la totalité est réservée aux jeunes éduqués, malgré l'inclusion de la formation pour les jeunes ruraux et sans éducation dans toutes les politiques nationales

4.3.6 L'emploi, une priorité sur l'éducation et la formation professionnelle

L'étude YOVEX a trouvé de nombreux éléments indiquant qu'une majorité de programmes de jeunesse dirigés par l'État s'étaient concentrés de manière disproportionnée sur l'emploi, sans accorder l'attention et les ressources correspondantes à l'éducation et à la formation professionnelle.

Dans la plupart des cas, l'éducation, en particulier au niveau post-secondaire, reste chère ou inaccessible à la plupart des jeunes des pays étudiés. En Sierra Leone, malgré une politique officielle d'éducation gratuite (jusqu'au niveau secondaire), l'étude YOVEX a

constaté des problèmes signalés à différents niveaux du système éducatif, en particulier l'introduction de frais et de coûts secondaires par les écoles, des infrastructures surchargées et de médiocre qualité et la faible rémunération et le moral bas des enseignants. Dans ces conditions, les cours « après l'école » organisés par les enseignants employés par ce même gouvernement (pour augmenter leurs revenus) sont devenus très répandus et populaires en Sierra Leone.

Le programme alternatif TVET de formation professionnelle souffre de l'échec du gouvernement à le promouvoir positivement comme une alternative viable à l'enseignement supérieur, le laissant vulnérable à des perceptions négatives. De plus, les jeunes cherchant une formation professionnelle ont parfois été volés par des entrepreneurs, des ONG et des organisations communautaires de base sans scrupules qui prennent leur argent en échange de programmes de qualité douteuse. Les activités du programme TVET sont supervisées par le ministère de l'Éducation pour garantir le contrôle de la qualité et l'agrément de leurs programmes, mais la réglementation de tels programmes reste laxiste, bien qu'il existe une association de propriétaires. Deux jeunes femmes interrogées ont rappelé comment elles avaient consacré quatre ans et des milliers de leones à un programme de formation en puériculture non reconnu d'une institution non agréée. Les tentatives de ces deux femmes pour poursuivre leur formation à l'École nationale de puériculture (National School of Nursing) ont été déjouées par leur manque de relations et de ressources nécessaires pour pouvoir s'acheter une place dans l'école.

De nombreux diplômés de TVET sont déçus par leur formation et passent à d'autres solutions alternatives. La formation professionnelle proposée aux anciens combattants dans le cadre du programme de DDR de 2001-2002 s'est soldée par un échec lorsqu'un grand nombre d'anciens combattants « formés » ont vendu leurs outils et trouvé d'autres moyens de gagner de l'argent. Ils n'ont été qu'un tiers à utiliser leurs nouvelles compétences pour en tirer un revenu régulier. L'inadaptation de la formation aux besoins du marché est souvent un problème. Un grand nombre des programmes de formation qui ont suivi la création de TVET, en particulier ceux proposés par des OCB et des ONG, se sont avérés trop basiques pour fournir des compétences commercialisables.

Dans l'ensemble des pays étudiés, l'éducation post-secondaire après ajustements macro-économiques et réforme économique (privatisation) reste extrêmement chère et inaccessible aux jeunes ruraux et aux jeunes de milieux défavorisés. Dans de nombreux cas, les niveaux de frais d'inscription obligatoires ont été augmentés après l'adoption des PAS, sans créer pour autant de dispositifs de financements ou de bourses permettant de répondre aux besoins des jeunes de milieux pauvres.

L'enseignement universitaire reste extrêmement coûteux. Se pose aussi le problème de l'espace : au Nigeria, moins de 20 pour cent des élèves quittant le secondaire sont admis chaque année dans des établissements d'enseignement supérieur en raison du nombre de places limité. Cela a généré une énorme accumulation au fil des années.

La rareté et le coût de l'enseignement supérieur ont des conséquences encore plus fortes pour les jeunes femmes dont les parents n'ont pas accordé de valeur importante à l'éducation féminine. Il est fréquent que les jeunes femmes subissent des pressions pour se marier

jeunes, pour travailler dans l'industrie du sexe ou devenir négociantes au lieu de recevoir une instruction ou une formation professionnelle.

4.3.7 Priorité du travail salarié sur le développement des entreprises

Compte tenu de l'obsession existant pour l'emploi, l'approche de l'emploi des jeunes privilégie toujours fortement le travail salarié au détriment du travail indépendant et de la création d'entreprises, malgré l'énorme volume d'activités économiques auto-crées caractérisant actuellement les économies informelles et formelles.

Dans les sept pays étudiés, malgré la rhétorique officielle et les grandes annonces des politiques publiques, il s'est avéré presque impossible de trouver des données sur l'activité entrepreneuriale et l'étude YOVEX a trouvé peu d'éléments indiquant des investissements importants ou des recherches dans les dispositifs de microcrédit fournis par le gouvernement pour stimuler la création d'entreprise. En Sierra Leone et au Liberia post-conflit, ainsi qu'au Mali et en Guinée, la plupart des jeunes sont totalement privés de tout accès à un tel crédit.

En Sierra Leone, les diplômés de l'enseignement supérieur voulant monter une petite ou une moyenne entreprise ou les jeunes travaillant déjà (par exemple, dans le courtage, le change, la vente à la criée dans la rue et le petit commerce) dans le secteur informel ont des difficultés à obtenir des prêts auprès des banques commerciales ou des organisations de microcrédit. Les jeunes connaissent souvent mal les systèmes de crédit et la plupart des banques ne considèrent pas les jeunes, en particulier ceux sans comptes bancaires, comme des clients méritant un crédit. Face à l'incapacité de l'État et aux nombreuses inadéquations des politiques publiques, les banques n'ont pas été suffisamment engagées, créatives ou audacieuses pour concevoir des stratégies, des services ou des produits ciblant différentes catégories de jeunes.

De même, les organisations de microcrédit parrainées par l'État sont considérées comme exigeantes et inflexibles, surtout en raison des conditions préalables qu'elles exigent en termes de garantie et de privilège, qui sont difficiles à remplir pour des jeunes gens montant difficilement une affaire - en particulier les femmes - tandis que leur échéance à trois mois est considérée comme trop courte.

Les initiatives gouvernementales ont tendance à ne pas être en rapport avec les tendances existant sur le terrain. Dans l'ensemble de la région, mais plus particulièrement au Nigeria, le marché du home vidéo en pleine explosion (appelé « Nollywood »), la musique hip-hop et d'autres industries culturelles émergentes attirent des milliers de jeunes et alimentent les marchés dans le monde entier. Toutefois, ces développements sont caractérisés par la quasi-absence d'un intérêt du gouvernement pour ce secteur ou de la fourniture d'une assistance (financière ou technique), d'une formation ou de cours pour soutenir ce secteur ou les jeunes prêts à y entrer.

4.3.8 Absence de partenariat (ou d'implication) avec des OSC et le secteur privé

L'étude YOVEX a constaté que la plupart des initiatives gouvernementales et des politiques de jeunesse ne comprenaient que rarement des partenariats avec des OSC, des ONG et le

secteur privé. La plupart des politiques nationales de jeunesse expriment la désirabilité de partenariats entre l'État et le secteur privé et les OSC mais la réalité est bien différente, puisque les agences et les institutions fonctionnent en parallèle, sans coordination et offrent même parfois des initiatives de jeunesse concurrentes et redondantes. Les données ne sont pas partagées ou exploitées de manière systématique, les politiques ne sont pas coordonnées et les initiatives des OSC et des ONG sont réglementées et suivies de manière inadaptée.

L'absence de tout partenariat État-secteur privé se reflète dans les conditions préalables à l'emploi exigées par les organes du secteur privé qui perpétuent les modes traditionnels de distribution des avantages et d'exclusion. Dans l'ensemble des pays étudiés, les jeunes répondants, en particulier ceux ayant reçu une instruction et une formation professionnelle, ont identifié les pratiques discriminatoires associées à l'exigence d'une expérience professionnelle préalable à l'obtention d'un emploi et/ou les relations sociales ou familiales comme d'importants obstacles à l'emploi.

Malgré cela, les OSC, les ONG et le secteur privé ont souvent la même opinion sur les moyens d'améliorer les causes de la pauvreté et d'ouvrir les infrastructures économiques. En tant qu'organisations, elles peuvent mieux atteindre et cibler les jeunes que les agences d'État, et il n'y a aucun doute que l'énorme potentiel résidant dans leur collaboration est gaspillé actuellement. L'étude YOVEX a constaté la nécessité d'établir des vastes coalitions d'acteurs dans les différents pays au niveau individuel et dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest (en particulier entre les OSC) pour coordonner les stratégies, partager les informations et leur expertise et améliorer les résultats et l'impact des projets de développement de la jeunesse.

4.3.9 Manque de confiance dans les programmes gouvernementaux

Un grand nombre de jeunes ne fait tout simplement pas confiance aux initiatives gouvernementales. Pendant les enquêtes menées dans les sept pays étudiés, les jeunes répondants ont identifié le gouvernement comme étant l'une des institutions les moins capables de fournir une aide aux jeunes.

Dans la plupart des cas, les jeunes ont identifié les agences non gouvernementales et les OSC, en particulier les organismes religieux, les ONG et les agences d'aide comme autant d'institutions favorables et utiles aux jeunes. En Guinée, les jeunes faisaient confiance

Tableau 4.1 Organisations dont les jeunes pensent qu'elles les aident le plus au Ghana

Organisation	Fréquence	%
Église/mosquée	160	36,6
ONG	157	35,9
Organisations d'État	86	19,7
Clubs de forme	16	3,7
Sans réponse	18	4,1
Total	437	100,0

Source : enquête YOVEX au Ghana

à différentes institutions dans différents endroits, les ONG ayant souvent une bonne image. Par exemple, dans les régions forestières, l'American Refugee Council était souvent le « gagnant » de l'exercice d'analyse institutionnelle, tandis que la police et les agences gouvernementales obtenaient les scores les plus faibles.

L'étude menée au Ghana a constaté un certain enthousiasme pour les programmes gouvernementaux, mais aussi des niveaux extrêmement élevés de méfiance et de colère envers l'État chez les jeunes. Le faible niveau de confiance pour les programmes parrainés par l'État est lié à l'absence de participation adéquate des jeunes dans ces programmes faute de disposer de moyens d'exprimer leurs opinions (voir Tableau 4.1).

Au Mali, quasiment personne n'a indiqué les « services sociaux » comment ayant une influence sur les jeunes ou comme fournisseur d'aide aux jeunes et la plupart des répondants ont répondu « OSC » à cette question, y compris des organisations religieuses et des ONG. De fait, dans les discussions de groupes et dans les entretiens approfondis, une très forte majorité de personnes a exprimé sa frustration envers l'APEJ et un sentiment de colère résultant du népotisme associé à cette agence. Les jeunes interrogés ont expliqué que seules les personnes dotées de liens avec les partis politiques, les élites politiques ou des membres du gouvernement bénéficiaient de l'APEJ et des autres initiatives gouvernementales de jeunesse.

4.3.10 Ignorer l'exclusion

Une autre faiblesse des initiatives de jeunesse dirigées par l'État constatée dans les études de cas effectuées est l'absence de tentatives pour inclure les jeunes dans les institutions décisionnelles et les processus politiques traditionnels. Bien que quasiment toutes les politiques nationales affirment désirer inclure les jeunes dans la politique et les processus décisionnels officiels, la réalité est différente. En règle générale, les règles structurelles et les critères d'éligibilité œuvrant contre la participation des jeunes aux institutions gouvernementales restent inchangés (et sont parfois renforcés) et les jeunes continuent d'être réduits à la position de bénéficiaires passifs de l'aide de l'État.

Dans la plupart des cas, la conception et la mise en application des programmes et politiques gouvernementaux pour la jeunesse suivent une procédure non participative, imposée par le haut, dans laquelle les élites politiques, les adultes et les anciens déterminent le contenu du programme et les priorités de financement. L'exclusion des jeunes de cette manière est paradigmatique : la participation limitée des jeunes à la prise de décisions est rarement vue comme un problème pour résoudre les difficultés socioéconomiques, matérielles et émotionnelles des jeunes en Afrique de l'Ouest.

Les dispositifs d'implication des jeunes dans les mécanismes décisionnels autres que le vote lors des élections se concentrent généralement sur les conseils nationaux de la jeunesse, censés être des organes consultatifs pour toutes les questions concernant les jeunes. Dans certains cas (par ex. Sierra Leone), il existe des dispositions créant des conseils de jeunes à différents niveaux (district, provincial et national). La réalité dans les différents pays étudiés suggère que ces organes sont profondément politisés et servent de branches jeunesse infor-

nelles des coalitions gouvernantes ou de moyens d'expression du népotisme politique. De plus, ces conseils restent consultatifs, sans statut constitutionnel qui leur permettrait d'influencer les choix des politiques publiques. Cela souligne le déséquilibre des pouvoirs des relations intergénérationnelles, en particulier la politique de l'âge, ainsi que la forte influence du patriarcat et de la gérontocratie. Comme expliqué ci-dessous, cette situation a des conséquences pour la participation des jeunes dans des actes de brutalité et de violence politiques, vus comme des canaux alternatifs de participation et pour l'accès aux responsables publics et aux leviers de la politique publique.

4.4 Conclusions et recommandations

Les politiques et les initiatives de la jeunesse ont tendance à être reléguées au rang d'initiatives sous-financées sans importance, sujettes à l'annulation ou au népotisme selon les intérêts politiques.

Recommandation : *Il y a un besoin urgent à faire des politiques de jeunesse et de leur financement une priorité et à les traiter comme un développement encouragé par la législation visant à approfondir la CJA de l'UA, en lien avec la Politique de jeunesse et le Cadre de prévention des conflits (ECPF) de la CEDEAO.*

Les politiques actuelles perpétuent un modèle non pertinent d'aide financière fournie par le haut à des jeunes relégués en position de classe défavorisée récipiendaire.

Recommandation : *Des efforts doivent être faits pour promouvoir la participation des jeunes dans l'établissement des priorités et la conception des politiques d'assistance visant à leur permettre de se développer eux-mêmes et leurs communautés.*

Les politiques actuelles perpétuent la confiscation des ressources et de l'influence par les systèmes établis de distribution des privilèges et des avantages.

Recommandation : *Des efforts doivent être faits pour promouvoir délibérément l'égalité des chances pour les jeunes cherchant des opportunités de libre accès aux ressources, en mettant en relation ces jeunes avec des sources d'assistance, plutôt qu'en organisant des campagnes de recrutement par le haut.*

La fourniture par l'État de programmes de la jeunesse fonctionne en coupure avec les institutions du secteur privé et non-gouvernemental auxquelles les jeunes font plus confiance.

Recommandation : *Des efforts doivent être faits pour collaborer avec de multiples acteurs en vue de partager les informations, de coordonner les politiques et les activités, évaluer les résultats et en assurer le suivi.*

La politique actuelle favorise le travail salarié sur l'activité entrepreneuriale.

Recommandation : *Les recherches sur l'économie informelle doivent être utilisées pour servir de base à l'établissement de nouvelles approches de l'assistance aux jeunes travaillant dans ce secteur qui soient plus adaptées, plus pertinentes et davantage sources d'émancipation.*

Chapitre 5

Les jeunes comme solution, pas comme problème

5.1 Introduction

Ce chapitre présente un panorama des réactions des jeunes face aux diverses réalités de la vie dans la région ; les opportunités qui se présentent à eux et les options qu'ils suivent, ainsi que les résultats et les conséquences que ces solutions ont pour les conflits, la sécurité et le développement.

En règle générale, l'explosion de jeunesse, la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes ne sont pas la cause de conflits armés, de désordre ou de rupture de la cohésion sociale ou des relations intergénérationnelles. La pauvreté, le manque de pouvoir socioéconomique, les déficits en matière de gouvernance locale, les relations limitées existant entre l'État et les jeunes et la participation ou la représentation réduite des jeunes dans les processus décisionnels officiels constituent autant de raisons plausibles de considérer l'explosion de jeunesse comme dangereusement problématique. Toutefois, l'étude YOVEX a trouvé des éléments prouvant le contraire. Dans une majorité des cas, les jeunes vulnérables et exclus font preuve de résistance, d'ingénuité et de conscience civile, puisant dans une vaste gamme de ressources et d'opportunités socioculturelles, y compris en formant des groupes d'auto-assistance, en montant des initiatives entrepreneuriales auto-crées dans le secteur informel, en

Encadré 5.1 : Résumé du chapitre

Ce chapitre décrit pourquoi l'explosion de jeunesse, la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes ne constituent que rarement en elles-mêmes une cause ou une source de conflit armé, d'illégalité ou de rupture sociale. Dans une majorité de cas, les jeunes font preuve de résistance et puisent dans un répertoire de ressources socioculturelles et d'opportunités locales, y compris la formation de groupes d'auto-assistance, la mise en place d'initiatives entrepreneuriales auto-crées ; la participation à des activités économiques informelles et l'interaction avec des OSC et la recherche de rôles et de médias dans le sport, le secteur du divertissement comme sources de revenu et de moyens d'expression sociale et politique. Les jeunes reconnaissent et maintiennent aussi les sensibilités morales traditionnelles comme défenses contre l'illégalité, des freins contre les injustices et des tampons contre les impacts des troubles sociaux.

Dans les cas où la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes sont devenues des éléments clés de la violence, cela est souvent dû à l'absence, l'érosion ou l'obstruction des ressources, opportunités et activités viables (au-delà de l'État) que les jeunes utilisent pour subvenir à leurs propres besoins. Ces activités et opportunités présentent ainsi un moyen viable d'intervention pour les agences nationales et internationales.

Le chapitre se termine par un résumé des contextes spécifiques, mis en évidence par l'étude, permettant l'éruption de la violence là où les facteurs socioéconomiques n'étaient pas en eux-mêmes des précurseurs de troubles violents.

utilisant les OSC (y compris les groupes religieux) et en créant ou en s'insérant dans des niches de pouvoir. Aucun pays n'a manifesté une telle résistance plus que la Guinée laquelle, malgré l'existence continue d'un régime autoritaire, une explosion de jeunesse, une pauvreté endémique et des pays voisins aux conflits récurrents, n'a connu aucun conflit armé majeur, ni de guerre civile, ni d'effondrement complet de sa gouvernance.

L'étude YOVEX admet l'existence de cas isolés de conflits et de désordres infranationaux au Nigeria (région du delta du Niger) et dans le nord du Ghana, du Mali et du Niger, mais soutient que dans ces situations, les jeunes sont devenus des éléments clés de la violence principalement en raison de l'absence ou de l'obstruction des tendances menant à des activités positives d'auto-assistance qui permettent ailleurs à la jeunesse de vivre. Initier, protéger, soutenir ou développer de telles activités représentent des opportunités importantes d'intervention ou de partenariat par des agences et des institutions gouvernementales et non gouvernementales nationales et internationales.

5.2 Comment vivent les jeunes vulnérables et exclus ?

L'étude YOVEX a constaté l'existence d'un domaine étendu, mais non reconnu et non célébré, de structures, d'acteurs et d'activités auto-crées en dehors de l'État, de la famille et des activités de subsistance vers lequel les jeunes se tournent pour trouver de l'assistance, un avancement de leur situation et un sentiment d'appartenance. Différentes activités et organisations se caractérisent par différentes combinaisons des choix faits par les jeunes dans les sept pays étudiés. Nous présentons ci-dessous leurs principales typologies émergentes.

5.2.1 Organisations de la société civile

Dans l'ensemble des pays étudiés, l'étude YOVEX a trouvé de nombreuses indications de la participation des jeunes à des OSC, soit sous la forme de groupes d'auto-assistance, soit dans le cadre d'engagements proactifs dans des programmes et des projets mis en œuvre par des ONG ou des groupes religieux.

Les services fournis par les OSC comprennent du conseil, de la formation professionnelle, une assistance pour les campagnes d'éducation, de sensibilisation et de prise de conscience, ainsi qu'une formation sanitaire et des dépistages de santé. Au Mali, au Niger et en Sierra Leone, on rencontre fréquemment des groupes et des associations d'auto-assistance de jeunes établis pour défendre leurs intérêts communs. Au Mali, environ 45 pour cent des jeunes interrogés revendiquent faire partie d'au moins une des 488 associations de jeunes enregistrées dans le pays. Au Niger, environ 40 pour cent des jeunes répondants ont affirmé être membres d'au moins une organisation d'auto-assistance des jeunes. Ces groupes de jeunes fonctionnent aux niveaux du district, de la région et du pays pour dispenser des programmes de formation professionnelle et de sensibilisation aux maladies et aux questions de santé (par ex. sur le VIH/SIDA). Ils mobilisent aussi les jeunes en vue d'un travail de développement communautaire, tel que le nettoyage périodique des districts et, ce faisant, développent leurs compétences en matière de leadership et de collecte de fonds. De nombreuses OSC autonomes dirigées par des jeunes déposent avec succès des demandes de financement auprès de grandes

agences bailleurs de fonds et des agences de développement internationales pour leurs activités sociales et humanitaires. Au Niger, l'Organisation nationale de la jeunesse pour la promotion de l'emploi fournit à ses membres une formation à la création d'entreprises et, grâce à des subventions d'agences internationales de développement, fait campagne pour dissuader les jeunes Nigériens de migrer illégalement en leur proposant un microcrédit pour financer la création de petites entreprises (start-ups) au Niger. L'organisation est ainsi devenue un porte-parole important des jeunes Nigériens dont les membres représentent souvent le Niger dans les événements internationaux.

Dans la Sierra Leone de l'après-guerre, des jeunes des provinces ont formé des groupes communautaires pour servir de sources de soutien, de contrôle social, de socialisation et d'interaction avec l'État et la société en général. Dans les districts de Makeni, de Kenema et de Kono en Sierra Leone, les groupes de jeunes sont activement engagés dans des activités d'éducation par les pairs, de défense de leurs intérêts, d'éducation à la paix, de développement communautaire et de compétitions récréatives, en particulier des ligues de football. Certains de ces groupes se lancent dans des campagnes de collecte de fonds et de défense de leurs intérêts pour payer les frais de scolarité de leurs membres ou obtenir pour ceux-ci une place dans des centres de formation professionnelle. Dans la région du delta du Niger au Nigeria, des jeunes ont formé le Commonwealth des jeunes du delta du Niger (et le groupe affilié Groupe de suivi du budget du delta du Niger, en anglais le Niger Delta Budget Monitoring Group ou NDEBUMOG) pour canaliser l'agitation des jeunes dans des activités dans les domaines du renforcement des capacités économiques des jeunes, de réduction de la pauvreté, de la gouvernance, de la résolution des conflits et de renforcement de la paix, du développement durable, des droits de l'homme et de la justice environnementale. Par la formation de coalitions, l'établissement de contacts et un engagement stratégique avec des groupes de la société civile de toutes sortes, l'organisation a facilité la mise en place de nombreux programmes de renforcement des capacités pour les jeunes du delta du Niger afin de réduire leur dépendance envers la société pétrolière et les aides gouvernementales. Récemment, l'organisation s'est investie dans un travail de suivi du budget dans les États du delta du Niger par le biais de NDEBUMOG en vue d'améliorer la responsabilité et la transparence de la gestion des ressources financières dans les groupes de la région.

Selon les personnes interrogées dans les sept pays étudiés, les OSC et les ONG constituent leurs principales sources de soutien. Les ONG, en particulier, sont bien visibles et actives dans la fourniture de services liés à la jeunesse dans les sociétés post-conflit du Liberia et de la Sierra Leone et dans les hautes terres frontalières de la Guinée, une région où les répondants ont déclaré que l'American Refugee Council était l'institution la plus efficace et celle à laquelle ils faisaient le plus confiance, tandis que la police obtenait le score le plus bas.

Les groupes religieux jouissent d'une visibilité accrue dans la fourniture de services de conseil, d'éducation, de formation, de santé ou d'emploi. Au Nigeria et au Ghana, les jeunes ont été ciblés par, et dominant de plus en plus, les églises chrétiennes pentecôtistes et des mouvements islamistes. Ces groupes et assemblées religieux sont devenus des moyens pour les jeunes d'obtenir une certaine reconnaissance, une visibilité et les « relations » nécessaires à leur mobilité sociale. Le fait que la plupart des élites politiques et des responsables publics

assistent fréquemment à des programmes religieux signifie que les activités religieuses sont devenues des moyens pour les jeunes d'accéder aux responsables politiques.

Au Nigeria, la Deeper Life Church et la Redeemed Evangelical Mission offrent des services visant à « soulager les difficultés physiques, matérielles et spirituelles des jeunes ». Cette dernière organisation gère la Rehoboth Home, un centre de formation où des jeunes sans abri sont nourris, reçoivent une formation professionnelle et une aide pour monter leurs propres sociétés avec l'aide des partenaires de l'International Women Prayer Conference. Les deux organisations organisent aussi des campagnes de sensibilisation des jeunes destinées à limiter chez les jeunes toute activité sexuelle avant le mariage, la contamination par le VIH/SIDA, toute activité de cybercriminalité et autres actions du même type. La Société des étudiants musulmans (Muslim Student Society) assume également une mission d'édification morale par le biais de programmes tels que le Cours de vacances islamique. Fonctionnant pendant les périodes de vacances scolaires, ce dispositif cherche à inculquer des valeurs morales et des qualités de leadership chez les jeunes, ainsi qu'à promouvoir une interaction sociale entre ses membres. Il organise chaque année un programme de formation au leadership et fournit des services sociaux tels qu'une aide financière couvrant les frais de scolarité, des cours de tutorat gratuits pour les élèves (quelle que soit leur religion), la fourniture d'un logement aux étudiants sans relations, une orientation et des conseils professionnels, une formation informatique, etc.

Les groupes religieux sont devenus de nouveaux réservoirs de stratégies et d'expertise efficaces pour mobiliser et sensibiliser les jeunes et pour satisfaire leurs besoins et leurs aspirations. Les relations entre d'une part ces groupes et la gamme variée des OSC sur le terrain et de l'autre les agences nationales et internationales constituent un point d'appui essentiel pour les politiques accordant la priorité à un engagement plus systématique avec une plus grande variété de jeunes Africains.

Il existe toutefois peu ou pas de reconnaissance, et encore moins d'efforts réalisés pour se concentrer sur ce problème, du potentiel des groupes religieux et autres à empiéter sur les droits des jeunes aux besoins desquels ils répondent. Compte tenu du fait que l'état a souvent ni la capacité ni la volonté d'exiger des groupes de la société civile qu'ils fassent preuve de responsabilité, les jeunes déjà vulnérables, autrement dit les filles, peuvent voir leur exclusion renforcée par les pratiques discriminatoires de différentes organisations, mais accepter ces pratiques parce qu'ils reçoivent de la nourriture, un toit et une formation professionnelle, entre autres. Cette question fait l'objet d'une attention limitée ou inexistante de la part des cercles officiels.

5.2.2 Sport et divertissement

Dans l'ensemble de la région, les personnes interrogées dans le cadre de l'étude YOVEX ont signalé une tendance croissante des jeunes à participer à des activités sportives et à des activités liées à l'industrie des spectacles, par exemple le théâtre ou le chant, pour leurs loisirs mais aussi en vue de générer des revenus. Étant souvent des activités coutumières aux racines historiques profondes, ces intérêts s'intègrent désormais à de nouvelles tendances culturelles alimentées par les influences mondialisatrices de la télévision, l'Internet et la culture sportive

internationale, devenant en partie commercialisées comme moyens de faire une carrière – ou tout au moins comme de vagues centres d'efforts industriels entretenus par l'adhésion massive de participants volontaires. Les répondants ont toutefois indiqué leur frustration face une infrastructure commerciale sous-développée et les difficultés qu'ils rencontrent pour rassembler talents, ressources et expertise promotionnelle.

Au Niger, par exemple, la lutte est un sport très pratiqué chez les jeunes hommes, notamment en raison de la grande compétition organisée chaque année. Impliquant plus de 80 jeunes hommes sélectionnés dans les huit régions du pays, cet événement est source de renommée, de reconnaissance et d'honneur pour les participants et leurs communautés. Les champions sont aussi récompensés par des prix monétaires, des cadeaux matériels et des trophées symboliques. De manière moins traditionnelle, le football et l'appartenance à un club ou à une académie de football sont récemment devenus des préoccupations importantes chez les jeunes, principalement les hommes. La popularité des grandes ligues et clubs de football européens (Barcelone et le Real Madrid dans La Liga espagnole, Arsenal, Manchester United, Chelsea et Liverpool dans le Premiership anglais et l'AC Milan, l'Inter de Milan et la Juventus du Calcio italien) et le désir d'émuler les grandes stars du football ont eu trois conséquences : premièrement, la prolifération des académies de football, deuxièmement, le développement des activités de recherche des talents et de recrutement des joueurs prometteurs et troisièmement, le recours au football comme moyen de gagner de l'argent, de faire une carrière et d'émigrer. De plus, la popularité des grands clubs de football européens internationalise les identités des jeunes et suscite une vague de mobilisation sociale avec la création de nombreux clubs de supporters locaux de ces grands clubs sportifs.

Les clubs de football locaux servent aussi d'importantes fonctions sociales. Au Ghana, l'adhésion des jeunes garçons à des clubs de football est répandue dans des endroits tels que Nima et Madina et des célébrités nationales, telles que Stephen Appiah, Micheal Essien et Sule Muntari, ou internationales comme Ronaldo, Pelé, Kanu et Samuel Eto servent de modèles aux jeunes du pays. Les clubs de football se financent eux-mêmes, leurs membres versant chaque mois 5 USD en échange de différents avantages tels que le droit d'assister régulièrement aux matchs. Tout aussi important, les clubs de football soutiennent souvent directement leurs membres. Par exemple, lorsqu'un membre va se marier, se blesse ou perd un membre de sa famille, les membres du club lui versent souvent de l'argent en marque de solidarité. De plus, les clubs de football font respecter des codes moraux et disciplinaires stricts (en matière de drogue, de criminalité, etc.) chez leurs membres, présentés comme un moyen de les préparer aux exigences de carrières professionnelles potentielles en Europe.

5.2.3 Médias : modes de subsistance et d'influence

Un grand nombre de jeunes Africains des deux sexes font appel aux rôles et aux ressources offerts par les médias et agissent comme acteurs, musiciens, MC, producteurs et organisateurs d'événements. Bien qu'elle ne soit pas nouvelle, l'intensification et l'internationalisation récentes (au moins en esprit) de leurs activités, grâce aux nouvelles technologies et à l'existence de vastes diasporas, marquent l'éclosion avec un nouveau sens de cultures régionales de la jeunesse latentes jusqu'ici. Leur activité dans des industries culturelles émergentes à

côté de centres établis de production vidéo au Nigeria et de production musicale au Sénégal et au Mali permet à de jeunes Africains de développer des sources de revenus et de nouveaux types d'identités reflétant à la fois leurs origines locales et leurs horizons internationaux.

De telles activités constituent la source principale de l'influence des jeunes en matière de politiques publiques et des discours sur la gouvernance tenus dans les médias nationaux. Chansons et films sont devenus des moyens pour les jeunes de commenter les processus et les acteurs socioéconomiques et politiques. Dans la Sierra Leone de l'après-guerre, par exemple, de jeunes musiciens célèbres ont créé des chansons qui traduisent l'impuissance de la jeunesse. La Sierra-léonaise Khadi Black est une musicienne en vue dont la chanson « Fire », sortie après la fin du conflit, décriait la violence aveugle de sa génération et réclament emploi et réhabilitation sociale pour les jeunes. De même, au Nigeria, la chanson « Jaga-Jaga » (« brisé ») d'un jeune chanteur nommé Eedris, reflétait la médiocrité de la gouvernance et l'insensibilité du gouvernement pour la population dans le Nigeria post-régime militaire.

Autre point intéressant, les jeunes artistes populaires sont de plus en plus intégrés au gouvernement grâce à leur nomination aux postes de conseillers spéciaux / assistants et de représentants des gouverneurs d'État / régionaux pour les différents aspects de la gouvernance. En conséquence, les rôles et les ressources des médias sont également en train de devenir des outils pour accroître l'inclusion des jeunes dans la politique publique et leur influence sur cette dernière, dans la mesure où à la fois les activités auto-crées et des mass médias établis commencent à présenter la voix des jeunes.

Les technologies de vidéo et d'enregistrement numériques, l'Internet et les communications mobiles permettent aux médias des jeunes de contourner certaines des faiblesses de l'infrastructure nationale de communication et d'énergie et d'établir des réseaux de communication, ainsi que de produire en comparaison des produits médiatiques et des publications locales bon marché. Cependant, les obstacles au développement surviennent souvent au niveau local. Les industries culturelles sont restées en dehors des plans nationaux de développement économique et les infrastructures commerciales, les réseaux de distribution et les canaux d'exportation restent en conséquence sous-développés. Les jeunes interrogés en Guinée – jadis l'un des plus grosses industries (nationalisées) de la musique de la région – ont très bien exposé les déficiences de ce secteur en matière de marketing, de promotion et de distribution qui empêchent actuellement les produits locaux d'atteindre les marchés internationaux.

5.2.4 Des activités économiques informelles

La participation des jeunes à des activités économiques informelles est répandue et apparaît clairement comme la stratégie d'adaptation la plus répandue chez les jeunes des sept études de cas réalisées. Les jeunes sont des acteurs clés du petit commerce, de l'agriculture de subsistance, du commerce transfrontalier, du transport commercial et du transport en moto (mototaxi ou *okada*), de la coiffure, de la fabrication de chaussures et de la cordonnerie, des réparations de voitures, du lavage de voitures, des centres d'assistance téléphonique, du commerce de téléphones portables et de la recharge de leurs batteries, de la copie et de la vente de détail de la production musicale et médiatique, etc. Une telle activité est toutefois

généralement non détaillée et non reconnue et, par conséquent, invisible et/ou mal comprise aux niveaux national et international, malgré son rôle évident pour la survie quotidienne des jeunes et – en raison de la genèse sociale d'un grand nombre de ces activités – pour le maintien de la cohésion sociale.

Globalement, les activités économiques informelles constituent l'épicentre du développement entrepreneurial des jeunes, notamment en raison de la faiblesse des coûts d'entrée/ de démarrage requis ; de l'absence ou de la possibilité d'éviter la bureaucratie et les réglementations gouvernementales et, en conséquence, de la faiblesse de leurs coûts d'administration ; de la facilité de l'acquisition sur le tas des compétences nécessaires ; de l'usage extensif des réseaux sociaux (pairs, famille, parents, etc.) et de la vision que les jeunes ont de ces activités comme autant de moyens d'émancipation, autrement dit comme une voie vers l'état adulte et comme une chance d'accomplir eux-mêmes quelque chose.

Différentes activités attirent différentes catégories de jeunes, les jeunes femmes étant davantage actives dans le petit commerce, le commerce transfrontalier, la coiffure et la confection, tandis que les jeunes hommes travaillent volontiers dans le transport en mototaxi / *okada*, le commerce transfrontalier (souvent de contrebande), la réparation de voitures, la cordonnerie et le service de barbier. Les jeunes ruraux sont surtout actifs dans l'agriculture de subsistance, le transport de mototaxi et le commerce transfrontalier, tandis que leurs pairs des villes travaillent davantage dans les centres d'assistance téléphonique, le transport en *okada*, le lavage de voitures, etc. Dans les sociétés post- conflit du Liberia et de la Sierra Leone, ainsi qu'au Mali en particulier, l'étude YOVEX a noté une énorme participation des jeunes dans le petit commerce et le commerce transfrontalier. Les articles commercialisés incluent des tissus teints de fabrication locale, des peaux, de l'huile de palme et autres produits agricoles, de même que des biens importés, en particulier des tissus, des produits électroniques et des pièces détachées de voitures.

La gamme des activités économiques informelles dans lesquelles les jeunes sont impliqués incluent des activités légales, des activités illégales et d'autres tombant entre les deux, notamment la fraude Internet (surnommée « yahoo-yahoo »), le trafic de biens, notamment de voitures et de motos et la contrebande pratiquée dans de nombreux endroits.

Au Nigeria et au Ghana, le commerce transfrontalier implique la contrebande de produits soit interdits, soit soumis à des taxes, en particulier les motos et les voitures. Dans la ville frontière de Bawku (Ghana), les jeunes hommes, en particulier dans la saison morte agricole, sont très actifs dans la contrebande de motos à Wa (ville située au nord-ouest du Ghana à environ 300 km de distance) pour un profit moyen de 12 USD par voyage. Au Nigeria, plusieurs milliers de jeunes hommes et femmes traversent chaque jour la frontière entre le Nigeria et le Bénin, dont certains sont actifs dans le commerce légitime (d'articles ménagers) et d'autres dans le trafic de véhicules.

Dans ce contexte, le système officiel est largement vu comme très oppressif et problématique. Selon les jeunes commerçants impliqués dans le commerce légitime, comme l'a prouvé la visite de l'étude YOVEX à Seme à la frontière nigériane-béninoise, les commerçants doivent faire face à de multiples formes de taxation et d'extorsions, de harcèlement et d'arrestations illégales, ainsi qu'à d'autres obstacles au commerce des deux côtés de la frontière. Ces

restrictions sont appliquées malgré les protocoles de la CEDEAO sur la liberté du commerce et de la circulation des biens et des services. Dans certains cas, soit certains négociants ignorent leurs droits et leurs obligations, soit les escortes des agences d'immigration, de douanes et de sécurité sont mal formées. Malgré ces obstacles, ces activités restent attractives du fait de coûts de démarrage faibles et de leur rentabilité, en particulier pour le commerce transfrontalier.

Dans des pays tels que le Mali, la Guinée, le Ghana et le Niger, des activités économiques informelles, en particulier le transport en mototaxi (voir plus bas), le commerce/la contrebande transfrontalière et la migration rurale-urbaine, sont particulièrement attractives pour les jeunes hommes pendant la saison agricole morte (laquelle peut durer jusqu'à six mois) lorsqu'aucun travail agricole n'est disponible. De telles activités s'intègrent alors aux tendances à l'urbanisation puisque les pratiques de subsistance rurale structurées autour des droits fonciers traditionnels sont contraintes de changer dans la mesure où les attitudes envers la terre évoluent et où des terres anciennement communales deviennent sujettes aux valeurs commerciales et aux litiges.

Certains types d'activité sont devenus des aspects viables et acceptés de l'économie pour pallier les difficultés du secteur officiel. Au Mali, au Ghana et en Guinée, par exemple, le transport par mototaxi est devenu l'un des éléments clés des économies locales et nationales en raison du mauvais état des routes ou de routes non pavées, du coût élevé du transport en voiture, du rayon d'action (dans les quartiers et les villages) des *okadas*, ainsi que l'existence d'une main-d'œuvre souple et bon marché. Les mototaxis sont devenus le moyen le plus populaire de transporter les produits frais jusqu'aux marchés, de rejoindre les terres agricoles, de circuler et d'éviter les embouteillages dans les villes ou d'accéder aux centres-villes et à certains quartiers.

Les jeunes, surtout les hommes, sont particulièrement actifs dans la propriété et l'exploitation de mototaxis en raison des caractéristiques et des avantages uniques qu'offre cette activité : des coûts d'entrée/de démarrage et de maintenance faibles, la facilité d'exploitation, une grande demande et une forte rentabilité.

L'étude YOVEX a aussi trouvé des preuves que l'activité de l'*okada* implique à la fois des jeunes ayant reçu une éducation et d'autres n'en ayant pas reçu. Pour certains, y compris les artisans et les jeunes employés dans le secteur formel, le travail de mototaxi représente un deuxième emploi, entrepris soit après le travail, soit en cas de faible disponibilité du travail dans les emplois clés. Les étudiants participent aussi comme moyen de couvrir leurs frais de scolarité et de formation.

Les jeunes opérateurs de mototaxi dans les différents pays étudiés ont expliqué comment ce travail leur permet de surmonter des difficultés opérationnelles, souvent créées de manière arbitraire par l'État ou par ses agents, en particulier les agents de police, autrement dit les demandes de pots-de-vin, le harcèlement et la saisie de motos, les taxations multiples par des responsables gouvernementaux et le manque de carburants. Malgré cela, cette activité est encore jugée utile et satisfaisante, car elle permet à ses opérateurs de répondre à des besoins essentiels en termes d'alimentation et de logement.

La popularité et la rentabilité de l'activité de mototaxi semble être un moyen important d'intervention pour permettre aux agences de développement national et international de stimuler la création d'entreprises soit pour éliminer certaines des difficultés opérationnelles actuellement vécues par les personnes impliquées dans cette activité, soit pour renforcer et standardiser son exploitation (par le biais de l'amélioration des pratiques de santé et de sécurité et le meilleur accès au crédit bancaire).

Dans d'autres cas, l'étude YOVEX a trouvé des éléments indiquant que des jeunes sans aucune formation technique et n'ayant suivi aucun apprentissage réalisaient malgré tout des activités hautement qualifiées. En Guinée, par exemple, un adolescent a créé une station de radio locale dans sa communauté après avoir assemblé différents composants pour fabriquer son propre poste de radio. Ses revenus proviennent des annonces publiques et de la publicité qu'il fait pour la vente de biens les jours de marché. Un autre exemple est celui d'un jeune homme ayant créé une mini-école d'informatique pour les habitants de sa communauté, après avoir assemblé et construit lui-même des ordinateurs à partir d'informations réunies sur l'Internet. Ces exemples sont semblables à ceux des jeunes femmes, rencontrées dans les sept pays étudiés, travaillant dans des salons de coiffure auto-créés et de tressage de cheveux sans avoir reçu la moindre formation ni suivi d'apprentissage.

De manière moins positive, l'étude YOVEX a également rencontré des exemples de jeunes déployant leurs talents et leurs innovations dans des activités illégales, comme la fraude Internet au Nigeria (surnommée « yahoo-yahoo »). Une majorité des jeunes « yahoo-yahoo » interrogés étaient âgés de 17 à 30 ans et étaient souvent incapables de poursuivre leur éducation en raison du nombre de places limité dans les établissements d'enseignement supérieur de leur pays.

5.2.5 Idéaux et croyances

Dans l'ensemble des pays étudiés, l'étude YOVEX a également trouvé des preuves de la manière dont des constructions et pratiques sociales bien ancrées traduisant la résistance, la persévérance, le patriotisme et la créativité des jeunes étaient développées par ces derniers en des activités entrepreneuriales à visée sociale et en des identités hybrides de jeunes. Cet idéaux culturels modèrent les attitudes des jeunes envers leurs difficultés socioéconomiques et politiques, en particulier pour détourner leurs protestations violentes et leur colère des pouvoirs publics et autres groupes, pour alerter les jeunes de la possibilité d'un déclin social dans l'illégalité et pour souligner le rôle des activités aux résultats sociaux et personnels positifs.

Dans une large mesure, la perception traditionnelle de la jeunesse comprend toujours l'exigence de tolérance et de patience de la part des jeunes et ces aspects de la condition jeune restent importants dans des sociétés qui ne sont pas encore totalement fragmentées selon les clivages modernes. On trouve encore l'opinion selon laquelle, dans un monde parfait, la condition jeune constitue le meilleur chemin vers la maturité sociale et personnelle. En outre, particulièrement en Guinée, on rencontre un fort sentiment de nationalisme et de fidélité envers l'État (un héritage du régime socialiste de Sékou Touré), ainsi qu'un engagement social plus global envers une moralité islamique provinciale, de nombreux jeunes voyant dans la

fréquentation d'une école religieuse une marque d'éligibilité pour le mariage. Il était frappant de voir à quel point les jeunes Africains étaient conscients de ce type d'héritage et désireux de le préserver tout en le mêlant à de nouvelles tendances culturelles positives, plutôt que de chercher uniquement à échapper aux coutumes traditionnelles au profit des nouvelles – et ce, même lorsque la vision traditionnelle de la condition jeune ne constitue plus une route suffisante vers l'état adulte

Dans d'autres cas, le développement de nouveaux mouvements religieux et de principes de non-violence, de pouvoirs et d'intervention divins, ou encore de destinée ont magnifié certains de ces traits culturels. Au Mali, par exemple, les notions mandé de Kamalinw et de Kamalinya (signifiant spécifiquement jeunes ou jeunes hommes) sont célébrées comme une forme importante de sécurité sociale pour les personnes âgées. Ici, la condition jeune est vue comme comprenant un dur labeur, de la persévérance et la fourniture d'un soutien aux personnes âgées de la famille et de la communauté. La notion culturelle de '*mugnu ni sabali*' (patience et abnégation) y est étroitement liée, comme valeurs cardinales pour tous et pour les jeunes en particulier.

La nature essentiellement relationnelle des sociétés ouest-africaine est cruciale pour comprendre les modes d'inclusion et d'exclusion, et les jeunes en étaient très conscients – ainsi que de ses aspects positifs et négatifs. Au Mali, la notion contemporaine du soi-disant « système D » atteste de cette conscience. Le D signifie « débrouillardise », autrement dit la capacité de faire face à l'adversité et de s'en sortir face à une situation difficile en faisant preuve de ressources et de bonne volonté. Cela implique l'appel à un vaste réseau toujours changeant de contacts et d'activités situées dans le secteur informel. De nombreuses personnes ont reconnu que le système D impliquait d'arrondir les angles et de mener des activités de moralité douteuse selon les normes de la société malienne, comme d'être le facilitateur et l'intermédiaire de mécanismes visant à frauder le gouvernement, de prostitution ou de trafic d'influences.

Dans d'autres cas, les jeunes se tournent vers « Komo » et d'autres rituels et pratiques mystiques et spirituels (en consultant des diseuses de fortune ou en participant à des rituels ésotériques ou mystiques) pour trouver des forces dans leurs efforts pour répondre aux défis du chômage et d'un avenir incertain. Ces principes semblent jouer un rôle dans la conception que les jeunes Maliens ont de leur pays comme une nation pauvre, aux limitations importantes sur les opportunités offertes ou pouvant être offertes par l'État, et de la nécessité qu'il y a à élaborer des stratégies imaginatives et pratiques pour faire face aux difficultés de leur situation.

Paradoxalement, mais de manière ni inhabituelle ni surprenante, compte tenu de la propension nationale à l'espoir, environ 65 pour cent des jeunes répondants (également répartis entre hommes et femmes) au Mali étaient assez optimistes pour l'avenir.

5.2.6 Activisme politique

Dans les différents pays étudiés, on a trouvé des preuves de l'activisme politique des jeunes. Les jeunes participent à des manifestations politiques et à des émeutes brèves et spontanées pour faire valoir certaines revendications spécifiques sans chercher pour autant le pouvoir

politique (comme en Guinée). Ailleurs, les jeunes sont engagés dans de l'activisme politique au sein de structures reconnaissables, jouant le rôle d'hommes de main, de défenseurs ou d'agents de sécurité de partis politiques (les *area boys* ou *area girls* au Nigeria) ; de gros bras ou de membres des branches jeunesse des partis politiques (Ghana) ou de membres de syndicats étudiants (Nigeria) ou de mouvements plus vastes de défense des droits civiques ou de mouvements sociaux (Sierra Leone, Liberia et Mali). Dans le contexte des règles structurelles limitant la participation des jeunes dans les assemblées décisionnelles, ces formes d'activisme politique sont devenues un moyen pour les jeunes d'accéder aux responsables politiques et/ou d'influencer la politique publique.

5.3 Expliquer les cas isolés de violence comme une réponse à la vulnérabilité et à l'exclusion des jeunes

Les éruptions de violence et les insurrections dans des endroits tels que le nord du Mali, du Niger, du Nigeria et du Ghana et dans le delta du Niger suggèrent que la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes peuvent se traduire par des manifestations violentes. Toutefois, l'étude YOVEX a trouvé que dans ces cas précis, les éruptions de violence s'expliquent surtout par les conditions suivantes (plutôt que par la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes en elles-mêmes) :

1. Les structures et les opportunités essentielles (présentées plus haut) qui aident de bien des manières les jeunes à vivre – y compris les mauvais côtés des initiatives de développement – sont absentes, déformées ou bloquées.
2. Des inégalités horizontales préexistantes, souvent construites en fonction des identités ethniques, religieuses et régionales (par opposition à intergénérationnelles) – par exemple les conflits dans le delta du Niger (Nigeria) et le problème touareg au Mali et au Niger – sont fortement ancrées dans des déséquilibres régionaux imaginés et réels, un manque d'intérêt pour l'environnement et une distribution injuste des ressources.
3. Des tentatives délibérées de manipulation des conditions existantes par les élites politiques luttant pour le pouvoir utilisent les jeunes comme moyen d'atteindre ce but : par exemple, pendant la période électorale de 2007 en Sierra Leone, de nombreux jeunes impliqués dans la violence politique avaient été mobilisés par les partis politiques pour influencer les résultats des élections.
4. La participation à la violence est perçue comme une forme symbolique de statut ou reconnue comme une forme de réussite ou le reflet d'un mode d'action historique au service de la communauté (par ex. la défense de la communauté). Dans le nord du Ghana (Bawku) par exemple, on a découvert que des jeunes avaient participé à des affrontements intergroupes pour améliorer leur statut dans leurs communautés.
5. Les ressources naturelles sont exploitées avec la présence de réseaux internationaux de production ou en lien avec ces réseaux : par ex. dans le nord du Mali et du Niger et dans la région du delta du Niger au Nigeria, les pratiques nuisibles à l'environnement et les stratégies d'entreprise douteuses de sociétés multinationales d'exploitation minière et

de forage d'hydrocarbures sont devenues des facteurs explicatifs essentiels de la violence des jeunes.

6. Il n'existe pas de procédures d'arbitrage des litiges fiables et faisant autorité. Dans les régions rurales du Ghana, par exemple, ni le système traditionnel des chefs ni la justice d'État ne sont immédiatement disponibles pour résoudre les litiges fonciers, alors même que des pressions commerciales croissantes bousculent les équilibres subtils existants entre les intérêts d'exploitation foncière.
7. L'incapacité des États à contrôler des ressources importantes – tels que les diamants alluviaux en Sierra Leone – donne naissance à des élites de pouvoir illicites et à de violents conflits dans lesquels les jeunes sont recrutés.

5.4 Conclusions et recommandations

L'étude YOVEX a trouvé de nombreuses preuves de la résistance et de la créativité des jeunes ouest-africains.

Recommandation : *les institutions étatiques, les agences internationales et le secteur privé feraient bien de puiser dans cette créativité, non seulement pour accroître l'impact des initiatives existantes mais aussi pour la mettre à profit dans leurs efforts plus globaux réalisés en matière de développement.*

Recommandation : *des partenariats État-société civile doivent être encouragés comme moyen d'aligner les politiques mises en œuvre et de générer un effet multiplicateur pour les initiatives centrées sur la jeunesse.*

Les OSC, bien qu'extrêmement pertinentes pour faire face aux défis que connaissent les jeunes, ne sont pas toujours des acteurs bienveillants. Elles peuvent, parfois sans le vouloir, empiéter sur les droits des personnes qu'elles cherchent précisément à aider.

Recommandation : *la société civile doit être tenue responsable en interne et éviter de discriminer davantage contre les jeunes déjà vulnérables dont elle s'occupe.*

Chapitre 6

Que faut-il faire ?

6.1 Propositions clés résultant de l'étude YOVEX

À mi-parcours de l'étude YOVEX, les personnes chargées de sa mise en œuvre ont fait les six propositions clés présentées au premier chapitre. Il est maintenant possible, sur la base des conclusions complètes de l'étude, de réfléchir plus en détail à ces propositions.

Proposition 1 : *La jeunesse en Afrique de l'Ouest doit être définie en fonction des réalités locales et pas des normes internationales.*

Les recherches menées ont trouvé que la notion de jeunesse utilisée par les Nations Unies (en particulier son ancrage dans la tranche d'âge des 15-24 ans) est source d'exclusion. Si l'âge constitue un critère facilement vérifiable de définition de la jeunesse, il ne saurait être le seul facteur déterminant, dans la mesure où il ne prend pas en compte la situation de marginalité socioéconomique dans laquelle les Ovest-Africains luttent pour survivre. La condition jeune dans la région est définie par un ensemble de facteurs comprenant l'âge, le mariage et les fonctions et responsabilités sociales, et chacun d'entre eux ou une combinaison de ces facteurs résonne de manière différente dans les différentes catégories de jeunes (hommes et femmes, urbains et ruraux, éduqués et sans éducation, etc.)

Proposition 2 : *L'exclusion et la vulnérabilité des jeunes sont des fonctions du contexte et de la gouvernance d'un pays.*

L'étude YOVEX a trouvé que le caractère plus ou moins favorable de la gouvernance à un moment donné dans un pays est un facteur de prédiction fort du degré d'exclusion et de vulnérabilité des jeunes dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Lorsque l'absence de pouvoir socioéconomique des jeunes est liée au niveau de dotation et de sous-développement économiques du pays, les structures de gouvernance ont le potentiel d'atténuer ou d'aggraver, selon le cas, l'exclusion et la vulnérabilité des jeunes.

Proposition 3 : *Les programmes de jeunesse gouvernementaux actuels sont axés sur l'offre, non réactifs et de courte durée et ils ne ciblent pas, n'optimisent pas et ne développent pas les initiatives réussies et durables du secteur privé et du secteur bénévole.*

Les recherches effectuées ont montré que la majorité des initiatives conduites par le gouvernement en matière de jeunesse sont généralement non fonctionnelles, non participatives et de courte durée ou axées sur le calcul de gains politiques immédiats. Lorsqu'elles semblent refléter les besoins et aspirations des jeunes (par ex. en matière d'emploi), elles deviennent

facilement politisées, ou sont désespérément inadaptées (en comparaison avec l'ampleur du problème à résoudre), et tendent à avoir un impact minime sur les jeunes eux-mêmes. Inversement, de nombreuses initiatives prises par des acteurs et des institutions non gouvernementaux, en particulier des groupes religieux et des associations de jeunes, semblent être plus réactives et efficaces pour répondre aux besoins et aspirations des jeunes. La conception de leurs programmes est moins politisée, plus participative et plus ancrée dans les pratiques et les priorités locales et les programmes fonctionnent de manière plus transparente. Globalement, les initiatives de jeunesse du secteur privé et du secteur bénévole sont prometteuses du fait de leur résistance et de la possibilité de les reproduire facilement.

Proposition 4 : *L'exclusion et la vulnérabilité des jeunes ne conduisent pas à des issues violentes lorsque les institutions médiatrices canalisent l'énergie des jeunes dans des activités collaboratives et productives.*

Nous avons que ce n'est que dans de rares cas que la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes conduisent à des comportements violents généralisés. Et même dans ces cas-là, la violence représente souvent un moyen (et non une fin en soi) par lequel le jeune cherche à instrumentaliser la violence pour créer ou défendre des privilèges socioéconomiques et politiques, et pour s'insérer dans les structures de pouvoir contrôlées par les élites. Les structures et institutions informelles disposent d'une ampleur, d'une influence et d'une pénétration immenses pour fournir et apporter des services aux jeunes. La gamme des services fournis incluent l'éducation, l'assistance financière et médicale, la localisation et la fourniture d'un emploi, ainsi que la création de structures parallèles permettant de réintégrer les structures officielles de l'État ou de rétablir des liens avec elles. En outre, l'accent mis par certaines de ces structures et constructions culturelles préexistantes sur la non-violence et la résistance réduit la perspective que l'exclusion et la vulnérabilité se traduiront par une issue violente. En règle générale, les structures, institutions et processus informels peuvent aider à orienter les liens existants entre l'exclusion des jeunes et ses conséquences sociales et à atténuer les pressions déstabilisantes.

Proposition 5 : *Il existe une grande variété d'opportunités permettant de libérer la capacité d'action et la créativité des jeunes Africains à surmonter leur exclusion et leur vulnérabilité (sport/musique, religion/foi, groupes armés et activités économiques informelles).*

Les recherches ont trouvé de nombreuses preuves de la créativité et la résistance des jeunes à faire face à leur exclusion et à leur vulnérabilité. Certains de ces moyens impliquent des initiatives légitimes/légales (commerce, activités économiques informelles et défense de ses propres intérêts), tandis que d'autres sont illégaux ou frisent l'illégalité (fraude Internet, contrebande transnationale, etc.). Cette créativité et cette résistance sont soulignées par la recherche et la création, par les jeunes eux-mêmes, d'opportunités et de ressources pour satisfaire leurs besoins et leurs aspirations, notamment en matière d'éducation, d'emploi et de moyens de subsistance ; pour s'occuper de leurs parents et de leurs familles élargies ; et pour se mettre eux-mêmes en position de subvenir indépendamment aux besoins de leurs propres familles à l'avenir. Les témoignages des jeunes fournissent des preuves anecdotiques de leur

abandon croissant des initiatives menées sous la direction de l'État ou de leur manque de confiance dans de telles initiatives, ces attitudes s'étaient progressivement développées au cours des vingt dernières années. Les mécanismes d'adaptation des jeunes reposent souvent sur des activités hors du domaine de l'État qui facilitent généralement l'inclusion sociale et renforcent la participation des jeunes dans des activités productives.

Proposition 6 : *Plus que les conditions nationales, c'est l'environnement facilitateur local qui détermine si les énergies éparpillées des jeunes Africains sont canalisées vers des poursuites pacifiques ou violentes.*

En conséquence des propositions 3, 4 et 5, les recherches menées suggèrent que les caractéristiques des sociétés et les différences entre les sociétés où l'exclusion et la vulnérabilité des jeunes conduisent à des résultats violents ou non violents dépendent avant tout des dynamiques locales. Ces dynamiques incluent la capacité d'invention et de créativité, leur portée et l'espace social dont elles disposent ; les liens entre les structures informelles et les institutions et acteurs d'État / formels ; et la profondeur des services et des activités des ONG.

6.2 Recommandations

À la lumière de ses conclusions, l'étude YOVEX fait les recommandations suivantes :

Aux gouvernements nationaux :

- Réviser ou préparer des politiques nationales de la jeunesse qui définissent des obligations réciproques pour le gouvernement et les jeunes, renouvellent les engagements et fournissent des plateformes viables de collaboration et de participation élargie entre les institutions gouvernementales et non-gouvernementales pour le développement de la jeunesse.
- Engager des acteurs non-gouvernementaux – ONG, groupes religieux et associations de jeunes – à participer à la conception et à la fourniture des services pour les jeunes.
- S'assurer que les différentes institutions gouvernementales font preuve d'un plus grand engagement à mettre en application une nouvelle politique de la jeunesse (ou une politique mise à jour) par l'élaboration de cibles à calendrier fixe (sous la forme d'**objectifs de développement de la jeunesse**) et l'allocation des ressources nécessaires.
- Adopter des mesures, des mécanismes et des normes repères pour contrôler et suivre dans quelle mesure les intérêts des jeunes sont intégrés aux priorités, politiques et programmes des ministères, services et agences clés chargés de la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse.
- Créer des plateformes nationales pour reconnaître et soutenir le développement d'un leadership organique dans la jeunesse et la participation active des jeunes à la vie civique de leurs communautés et dans la politique nationale, comme autant de forums pour l'expression, la coordination et l'organisation des différentes voix et des différents intérêts des jeunes dans le pays.

- Établir des **fonds nationaux de développement de la jeunesse** avec des contributions d'institutions étatiques et non-étatiques (institutions religieuses, ONG, groupes de jeunes, etc.).
- Éliminer les obstacles structurels qui limitent la participation et la représentation des jeunes dans la vie politique traditionnelle, en particulier dans les processus de prise de décisions (parlement, cabinet, etc.).

Aux groupes du secteur bénévole (y compris les associations de jeunes) :

- Accroître la coopération et la coordination avec les organisations du secteur bénévole impliquées dans la fourniture de services aux jeunes.
- Renforcer leurs capacités à évaluer, influencer et surveiller les responsables politiques et les institutions gouvernementales pour s'assurer de leur attention continue, la transparence et leur action en matière d'agendas nationaux de développement de la jeunesse.
- S'assurer que les programmes élaborés et mis en œuvre par les ONG nationales et internationales sont à la fois pertinents, efficaces et bénéfiques aux jeunes et s'appuient sur les capacités locales.
- Optimiser les talents et les ressources des membres et des organisations partenaires des ONG nationales dans des programmes auto-suffisants de long terme et développer leur capacité à définir des agendas indépendants plutôt qu'à se contenter de mettre en œuvre les agendas des gouvernements et des agences internationales de développement.
- Accroître la démocratie interne, la responsabilité et la transparence dans la collecte et l'utilisation des fonds et dans le traitement de toute la jeunesse, en particulier des jeunes marginalisés.
- Établir ou développer les coalitions et les interactions sous-régionales existantes afin de partager les idées et les ressources, de forger des objectifs communs et de coordonner les stratégies pour la définition d'approches et d'interventions sous-régionales permettant d'augmenter le nombre d'initiatives de niveau national en matière de développement de la jeunesse.

Au secteur privé :

- Accroître son soutien aux initiatives gouvernementales et non-gouvernementales en matière de jeunesse par un renforcement de son intervention financière et de l'alignement de ses politiques.
- Intégrer le développement de la jeunesse dans les stratégies de responsabilité sociale des entreprises.
- Approfondir et étendre les initiatives de développement des jeunes au-delà des seules jeunes éduqués et urbains.
- Développer des produits et des services spécifiques pour les jeunes.
- S'associer aux groupes gouvernementaux et aux groupes de jeunes pour développer des stratégies plus efficaces pour ramener les activités des jeunes du secteur informel dans le cadre officiel.

À la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) :

- Affiner et aligner la Politique de la jeunesse de la CEDEAO et le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (ECPF) pour qu'ils reflètent les préoccupations prioritaires des jeunes de la région.
- Faciliter les initiatives législatives qui reflètent les préoccupations prioritaires des jeunes des États membres.
- Fournir une plateforme permettant l'interaction entre les processus dirigés par l'État et les processus non gouvernementaux visant à accroître le pouvoir des jeunes sur l'ensemble de la région.
- S'associer à des partenaires et à des associations de jeunesse pour développer des programmes et des initiatives qui dépassent les frontières nationales.
- Soutenir la tenue d'une **conférence** ou d'un **festival régional Voix des jeunes** conçu pour renforcer les capacités et la connectivité des groupes de jeunes dans certains domaines d'activité et pour reconnaître et célébrer la créativité, l'innovation et la résistance des jeunes.

À DFID et aux autres agences internationales de développement :

- Utiliser une définition nuancée et souple de la jeunesse, par opposition à l'utilisation actuelle du critère des 15-24 ans des Nations Unies.
- Concevoir des programmes qui se concentrent sur certains problèmes ou groupes de jeunes sur la base d'une identification au cas par cas des initiatives prêtes à être développées.
- Encourager l'élaboration ou la mise à jour de **politiques nationales de la jeunesse**, la création de **fonds nationaux pour le développement de la jeunesse** et l'établissement de **commissions nationales de la jeunesse** comme autant de moyens de mettre en place des stratégies coordonnées de développement des pouvoirs des jeunes qui s'appuient sur les acteurs non-étatiques au lieu de se substituer à eux.
- Fournir une assistance ciblée à certains groupes et associations de jeunes afin de renforcer leur capacité en matière de renforcement des pouvoirs des jeunes en général à exprimer et à défendre leurs intérêts par la fourniture de services, le lobbying et les contacts avec de nombreux canaux d'influence différents.
- Soutenir des recherches et la collecte de données centrées sur la jeunesse qui permettent d'améliorer l'élaboration, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques aux niveaux national, régional et international.
- S'associer à des organismes régionaux, en particulier la CEDEAO, pour développer des programmes et des initiatives qui dépassent les frontières nationales.

UA (Union africaine), Charte de la jeunesse africaine, adoptée le 2 juillet 2006, Commission de l'UA, Addis-Abeba.

Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde : le développement et la prochaine génération*, Banque mondiale, Washington, D.C., 2007.

